L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1491 - VENDREDI 31 AOÛT 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

CARRÉ MADE FOR AGRICULTURE
Herse étrille
Houe rotative





Demandez une DÉMO
Distributeur exclusif Nièvre
Depussay

Nevers	06 03 79 10 69
Alluy	06 03 75 39 25
Luzy	06 01 28 65 29
Perroy	06 03 77 79 40

L'Avallonnais accueille la fête de l'agriculture de l'Yonne



Organisée par les Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais, la fête de l'agriculture se tiendra les 1er et 2 septembre à Athie. Programme page 10

Côte d'Or

› Plateaux

De moins en moins de colza



Nièvre

› Reproducteurs ovins

Decize : une foire qui a tenu ses promesses



Yonne

› Vendanges 2018

C'est parti !



Encarts : Charolais Horizon (certains cantons 21-58) ; Catalogue Scar ; Aviva Wagner (certains cantons 58).

fendt.fr
FENDT



Conditions morte saison MAXI

Presses à balles rondes Fendt:
une forme systématiquement parfaite

Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydroflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.

G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

Bélair
Pailleuses
Bols mélangeurs



Demandez une DÉMO

Distributeur exclusif Nièvre
Depussay

Nevers	06 03 79 10 69
Alluy	06 03 75 39 25
Luzy	06 01 28 65 29
Perroy	06 03 77 79 40

Sommaire

Côte-d'Or
04 • Sécheresse: Un été compliqué
05 • Traits Auxois: En route pour Semur
06 • Plateaux: De moins en moins de colza

Nièvre
07 • Reproducteurs ovins : Une foire qui a tenu ses promesses
08 • Maïs fourrage: Une campagne marquée par la sécheresse
09 • Hébergement à la ferme : une solution de diversification ?

Yonne
10 • Vendanges: C'est parti !
11 • Blé d'hiver: des rendements plutôt bons en moyenne
12 • Colza: La sécheresse compromet les semis
13 • Accueil à la ferme: À la découverte des fermes pédagogiques de l'Yonne

Région
14 • Sabot d'argent et sabots de bronze: Quatre élevages récompensés et dix autres félicités
15 • Se former à la triple performance: Un atout pour les exploitations

Dossier
16-22 • Arvalis-Institut du végétal: cahier spécial blé tendre

Infos Services
23 • Firmes & Machinisme
24-25 • Analyses & Tendances
26-27 • Petites annonces
28-30 • Annonces légales
31 • La P'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Syndicalisme

Face à la sécheresse : le temps est venu d'apporter des réponses efficaces

Depuis plusieurs semaines, la FRSEA et les JA Bourgogne Franche-Comté ont alerté les Pouvoirs publics par rapport à cette sécheresse qui perdure : une vraie calamité pour de nombreuses exploitations de la région ! Dans ces temps de coups durs, il est indispensable d'apporter des réponses précises aux situations déjà difficiles à vivre.

Face à ce nouveau fléau climatique, les exploitants agricoles n'ont pas les moyens de perdre du temps avec des situations ubuesques liées aux réglementations européennes concernant notamment les surfaces d'intérêt écologique (SIE).

Dans le cadre de contraintes européennes, un certain nombre d'agriculteurs se sont engagés à semer des cultures dérobées d'ici le 20 août et de laisser ces cultures sur place au moins pendant huit semaines. Oui, mais difficile de comprendre l'intérêt de cette pratique, une année de canicule, avec un semis qui ne lèvera pas faute de pluie.

Pour répondre à cette question qui touche de nombreux exploitants de notre région, le député européen Michel Dantin a interrogé Phil Hogan, le Commissaire européen à l'agriculture.

Sa réponse est claire : *« La commission se tient prête à aider les agriculteurs à surmonter les difficultés liées aux aléas climatiques de 2018 et à examiner, si nécessaire, des flexibilités supplémentaires à celles qui ont déjà été accordées […]. Dans le cadre des surfaces d'intérêt écologique, l'approbation de dérogations supplémentaires est également envisagée […] ».*

Par contre : *« […] Ce sont aux administrations concernées, donc à la France, de définir les flexibilités les plus appropriées à justifier […]. De plus, les autorités nationales ont toujours la possibilité d'appliquer les règles en matière de cas de force majeur ou de circonstances exceptionnelles […] ».*

Arrêtons de jouer au chat et à la souris, voire à l'autruche, ou de sortir les parapluies, il est grand temps que le ministère de l'Agriculture transmette des instructions claires aux DDT pour obtenir les dérogations élargies apportant une réponse précise aux exploitants ; ce qui leur évitera des pertes de temps et des dépenses inutiles, en limitant les dégâts, pour faire face concrètement à cette calamité.

LA FRSEA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

À noter

Concours et vente nationale HBC au Marault, le 5 septembre

Le 5 septembre, le Herd book charolais organise le concours national veaux et la vente nationale aux enchères, à l'Agropole du Marault, à Magny-cours. 204 animaux vont participer à cette nouvelle édition, dont 176 veaux mâles et 28 veaux femelles, issus de 69 élevages différents et 19 départements. L'occasion pour Pascal Langevin, président du Herd book charolais de rappeler que *« dans un élevage, le choix d'un reproducteur est primordial »*. Il s'agit donc de proposer aux éleveurs *« une offre de reproducteurs qui leur permette de trouver l'animal qui leur convient, quel que soit le type d'élevage »*.

25 veaux ont été sélectionnés pour participer à la vente nationale. Ils constituent une vitrine de haut niveau génétique pour les acheteurs, ces veaux auront préalablement participé au concours national des veaux le matin.



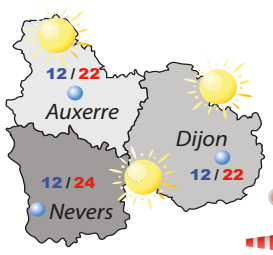
Déroulement de la journée :
8 h 30-13 h : Concours national des veaux
14 h 30 : Défilé des veaux de la vente nationale aux enchères
15 h : Vente nationale aux enchères
De 9 h 30 à 17 h 30 : exposition « Ma Smart Agri » et toute la journée : Portes ouvertes de la vitrine à l'herbe.
Liste des exposants sur le site : www.charolaise.fr

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 31 Août

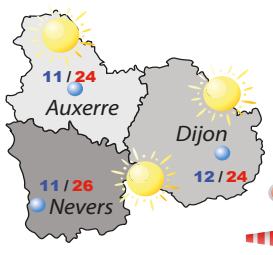


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les vents seront faibles.

T° mini : 11 à 13°C
T° maxi : 21 à 23°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Aristide
Soleil : 07h07 - 20h36
Lune : 23h05 - 12h07

Samedi 1 Septembre

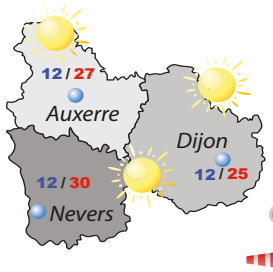


Agréable
Le ciel sera clair et le soleil brillera généreusement. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 10 à 12°C
T° maxi : 22 à 25°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Gilles
Soleil : 07h08 - 20h34
Lune : 23h34 - 13h17

Dimanche 2 Septembre



Agréable
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents resteront faibles.

T° mini : 11 à 13°C
T° maxi : 25 à 28°C
Vents : Est 10 km/h

Sainte Ingrid
Soleil : 07h10 - 20h32
Lune : N.C. - 14h27

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 Septembre au Mercredi 5 Septembre
Un temps agréable pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini : 12 à 14°C T° maxi : 29 à 31°C

Du Jeudi 6 Septembre au Dimanche 9 Septembre
Quelques orages ce jeudi. La fin de semaine sera nuageuse avec quelques pluies.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini : 8 à 10°C T° maxi : 30 à 32°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Gouvernement

Hulot, une démission aux accents agricoles

Le ministre de l'Écologie Nicolas Hulot a annoncé mardi sa démission en reniant largement le bilan agricole du gouvernement. Il regrette une absence de « *complicité de vision* » avec le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert et dénonce des « contraintes budgétaires ». Son passage au ministère de l'Écologie aura été marqué par les dossiers du glyphosate, de Notre-Dame-des-Landes et des prédateurs (loups et ours). Ce déçu des États généraux de l'alimentation, dont le pilotage lui a échappé, n'aura peut-être pas eu l'influence qu'il souhaitait sur les questions agricoles.


Photo : © Jennifer Jacquemart/PE

Tant de fois annoncé depuis sa nomination, le départ de Nicolas Hulot a finalement réussi à créer la surprise. *« Je prends la décision de quitter le gouvernement. Je ne veux plus me mentir, je ne veux plus donner l'illusion que ma présence au gouvernement signifie que l'on est à la hauteur sur ces enjeux-là »*, a annoncé le ministre de l'Écologie au micro de la matinale de France Inter, mardi matin, suscitant l'étonnement des journalistes qui l'interviewaient.

Cette démission surprise a pris de forts accents agricoles, d'abord par les propos qui ont précédé l'annonce : *« Est-ce que nous avons commencé à réduire l'utilisation des pesticides ? La réponse est non. Est-ce que nous avons commencé à enrayer l'érosion de la biodiversité ? La réponse est non. Est-ce que nous avons commencé à se mettre en situation d'arrêter l'artificialisation des sols ? La réponse est non »*.

Des divergences avec Stéphane Travert

Le ministre de l'Écologie claque donc la porte en reniant largement le bilan agricole du gouvernement. Il a notamment dévoilé au grand jour ses divergences avec son ministre de l'Agriculture. *« Je n'ai pas réussi à créer de complicité de vision avec le ministre de l'Agriculture alors que nous avons l'opportunité absolument exceptionnelle de transformer le modèle agricole ! »*. Plus tard dans l'entretien, il réaffirme : *« Je ne peux pas passer mon temps dans des querelles avec Stéphane Travert »*.

Il a d'abord semblé associer son échec à *« transformer l'agriculture »* aux contraintes budgétaires : *« On se fixe des objectifs mais on n'en a pas les moyens parce qu'avec les contraintes budgétaires, on sait très bien à l'avance que les objectifs que l'on se fixe, on ne pourra pas les réaliser. Voilà ma vérité ! »*.

Sans viser particulièrement l'agriculture, le ministre s'en est plus largement pris au *« libéralisme »* et aux *« lobbys »*, pour expliquer sa démission. La veille, la présence à l'Élysée du conseiller politique de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) Thierry Coste, un *« lobbyiste »* qui *« n'avait rien à faire là »*, a *« achevé de me convaincre que ça ne fonctionne pas comme ça devrait fonctionner »*, a-t-il lancé, y voyant le symptôme *« de la présence des lobbies dans les cercles du pouvoir »*.

Un bilan « *agricole* » difficile à évaluer

Hulot parti, difficile d'évaluer son bilan *« agricole »*, c'est-à-dire sa capacité à faire basculer la position du gouvernement. Lui qui n'avait pas battu la campagne avec le candidat Emmanuel Macron. Candidat dont le projet était d'ailleurs nébuleux sur les dossiers agricoles.

L'ex-ministre peut sûrement mettre à son actif le raccourcissement de la ré-homologation du glyphosate à 5 ans en Europe, au lieu de 10 ans comme cela était attendu. Et il n'est probablement pas pour rien dans ce désormais célèbre tweet du président de la République demandant au gouvernement *« de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans »*.

L'autre fait d'armes de l'ancien animateur de télévision est sûrement l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes - que le candidat Macron avait soutenu durant la campagne - et le maintien en lieu et place des projets agricoles des Zadistes.

Un déçu des États généraux de l'alimentation

Pour cet ancien patron d'une fondation environnementale, la nouvelle définition européenne des perturbateurs endocriniens, votée fin 2017, aura été symptomatique du positionnement singulier qu'il entretenait avec les ONG, dont il est issu et à qui il sembla souvent rendre des comptes. Dans un long entretien accordé à Libération, Nicolas Hulot avait dû s'expliquer en ces termes, pour justifier l'écart entre les demandes des ONG et la définition votée à Bruxelles : *« Nous n'avons pas gagné la guerre, mais nous avons gagné une bataille »*.

Du côté des défaites, Nicolas Hulot n'aura pas réussi à prendre les rênes des États généraux de l'alimentation, une idée dont il revendiquait la paternité – sous le nom de Grenelle de l'alimentation - et dont il souhaitait que le ministère de l'Écologie la copilote. Ce fut finalement Stéphane Travert qui en reçu les commandes. Hulot boudera d'ailleurs la soirée de conclusion de ces États généraux, fin 2017 et affirmera par voie de presse : *« le compte n'y est pas »*.

Prédateurs : une opposition frontale avec le monde agricole

Le refus des parlementaires et du gouvernement d'inscrire, dans le texte qui en découla, une interdiction du glyphosate à 3 ans, comme le proposait son fidèle soutien chez LREM Matthieu Orphelin, aura peut-être achevé de l'en convaincre. Opposé aux accords de libre-échange, il n'aura pas non plus empêché l'approbation du Ceta, pas plus que la fin du financement par l'État des aides au maintien en agriculture biologique.

Ce partisan du repas végétarien dans les cantines n'aura pas non plus réussi à se faire entendre par les parlementaires de sa majorité sur ce thème. Partisan de nouvelles évolutions du statut animal, il avait semblé vouloir faire cavalier seul sur la question, annonçant en 2017 le lancement de son propre groupe de travail sur le bien-être animal. Des travaux dont l'avancée reste pour l'heure inconnue.

S'il est un sujet où le ministre aura été en opposition frontale avec l'ensemble du monde agricole, et probablement avec son homologue de l'Agriculture, c'est le sujet des prédateurs. L'élaboration du plan loup pour la période 2018-2023, avec la fixation d'un quota de 40 spécimens à abattre sur l'année 2018, a soulevé la colère de l'ensemble des syndicats agricoles. La perspective d'un nouveau lâcher d'ours dans le Béarn était en passe de susciter la même unanimité. **MR**

C. Lambert : *« On pouvait parler et il écoutait »*

Réagissant à la démission de Nicolas Hulot, la présidente de la FNSEA Christiane Lambert rappelle, à Agra Presse le 28 août, qu'elle avait de *« vrais sujets de désaccord »* avec le ministre de l'Écologie, comme la gestion du loup ou de l'ours - *« nous n'avons pas réussi à le convaincre sur ces sujets »*, tout comme le dossier du glyphosate. Mais *« on pouvait parler et il écoutait »*, met en avant Christiane Lambert, qui rencontrait le ministre et son équipe à raison d'une fois par trimestre. *« Sur les phytosanitaires, il a reconnu les efforts faits par les agriculteurs »*, relève Christiane Lambert, qui rappelle qu'il avait *« fait sien »*, lors du dernier Salon de l'agriculture, le Contrat de solutions porté par le syndicat. *« Et il a pris des coups, notamment de la part des ONG qui l'accusaient d'être complaisant avec la FNSEA »*. Pour Christiane Lambert, le ministre *« n'en pouvait plus des critiques qui lui disaient qu'il n'avait pas de bilan »*. Et de constater que *« nous sommes dans un pays où il est difficile de concilier l'économie et l'environnement »*.

HERD BOOK CHAROLAIS
UFRA EC
LA JOURNÉE CHAROLAISE
RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018
De 8h00 à 13h30 : CONCOURS NATIONAL DES VEAUX
À partir de 15h00 : Vente Nationale aux enchères
Toute la journée Portes Ouvertes de la Vitrine à Herbe
Entrée gratuite - Restauration sur place
À L'AGROPÔLE DU MARAULT - 58470 MAGNY-COURS
Renseignements : Tel. 03 86 59 77 00 ou 06 26 32 77 08
mail: contact@charolaise.fr site: www.charolaise.fr

Sécheresse

Un été compliqué

La canicule a lourdement sévi dans les élevages côte-d'oriens ces deux derniers mois. Un éleveur de l'Auxois évoque cette période difficile pour les animaux.



Jean-Paul Roy espère au moins 50 mm d'eau avant le 15 septembre, sans quoi l'herbe ne pourra pas suffisamment repousser.

Thoisy-le-Désert porte malheureusement bien son nom. La semaine dernière, il n'y avait plus rien à manger ou presque dans les prés de cette petite commune située à proximité de Pouilly-en-Auxois. *«Tout est cramé depuis un petit moment déjà, il n'est presque rien tombé depuis juin, les chaleurs se sont maintenues à un niveau élevé»*, décrivait Jean-Paul Roy, au Gaec de l'Armançon. Ses journées ont été bien chargées cet été avec de nombreuses allées et venues dans ses prés pour apporter de l'eau et de la paille à ses bovins. Le Côte-d'orien voyait d'un très bon œil la pluie annoncée pour samedi dernier : *«il y a vraiment urgence. Même si les jeunes bêtes disposent d'ombrages, elles souffrent inévitablement. Pour l'herbe, il nous faudrait au moins 50 mm d'eau avant le 15 septembre. Après, il sera trop tard, la pousse ne pourra plus repartir avec les nuits plus froides que nous aurons et les journées qui raccourciront davantage. En 1976, je me rappelle bien, il avait plu le 13 septembre et la repousse avait été impressionnante»*.

Déjà rentrés

Pour s'adapter à cette canicule, Jean-Paul Roy et son fils Ludovic ont déjà rentré une centaine de bêtes en stabulation : *«nous avons décidé de sevrer les plus gros broutards et les plus grosses broutardes pour une meilleure finition. D'habitude, nous les sevrons autour du 15 septembre, nous sommes nettement en avance»*. Une perte de production est à craindre pour les animaux toujours dehors : *«les veaux ne profitent sans doute pas comme ils devraient, au lieu de manger au nourrisseur, ils restent couchés dans leur coin, à l'ombre. Aussi, je crains fort que le développement des génisses de 18 mois et des génisses pleines de 30 mois en pâtisse. Nourrir des bêtes avec de la paille dès aujourd'hui et ce, jusqu'au 11 novembre ne peut pas aller. Il faut de l'herbe pour un bon développement. Si le temps ne change pas, je me demande bien comment nous allons attendre ce 11 novembre pour rentrer nos animaux»*.

De bons stocks

Fort heureusement, les stocks de fourrages du Gaec de l'Armançon sont importants. *«Cette canicule est survenue après les récoltes qui ont été correctes cette année, notamment dans les foins et les ensilages»*, fait remarquer Jean-Paul Roy, *«nous n'avons, malgré tout, pas changé nos habitudes annuelles en achetant 200 hectares de paille que nous sommes allés presser durant trois semaines. Il y avait urgence là aussi, un chauffeur venu chercher des broutards nous a informés qu'il n'y avait plus de paille à vendre en France. Ce chauffeur venait de se rendre en Espagne pour approvisionner d'autres éleveurs, à des tarifs logiquement très élevés. Les sécheresses deviennent une problématique récurrente et inquiétante pour le monde de l'élevage, les jeunes générations peuvent s'en inquiéter. Ces aléas engendrent du travail et des dépenses supplémentaires. De notre côté, nous venons d'acheter 180 tonnes de pulpes qui viendront compléter l'alimentation en décembre»*.

Aurélien Genest

Production laitière

Rude canicule

Les vaches laitières ont elles aussi souffert de la chaleur. Rencontre avec un éleveur de Jours-lès-Baigneux.



Les Simmental du Gaec Aubry ont bu 100 litres d'eau par jour ces dernières semaines.

Les fortes températures ne sont agréables pour personne, ni pour les éleveurs, ni pour leurs animaux. À Jours-lès-Baigneux, Sylvain Aubry veille à ce que son troupeau bovin ne manque jamais d'eau : *« L'abreuvement est bien sûr la plus grande des priorités. Certaines vaches ont dû dépasser les 100 litres d'eau, chaque jour, quand il a fait plus de 40 °C. Il faut veiller au volume mais aussi à la qualité de l'eau afin d'éviter la multiplication de bactéries »*. En guise d'adaptation à cette canicule, l'éleveur côte-d'orien ne lâche ses bêtes que la nuit depuis début juillet. Une ration quasi-hivernale leur est apportée en journée. *« Tout comme nous, elles ne se sentent pas très bien par ces temps-ci »*, fait remarquer Sylvain Aubry, *« nous le voyons bien, elles se regroupent, elles piétinent… Cela génère une mauvaise ambiance avec, aussi, des risques de mammites. Un certain nombre d'éleveurs déplorent des grippes dans leur cheptel, je pense que cela commence chez nous. Les forts écarts de températures entre le jour et la nuit y contribuent fortement »*.

Baisse de production

Comme lors de chaque canicule, les vaches produisent moins de lait. *« Elles mangent moins, ruminent moins. Je pense qu'en moyenne, chaque vache a perdu entre 1 et 1,5 kg de lait par jour. Deux ventilateurs installés depuis plusieurs années dans notre bâtiment contribuent à limiter, je pense, cette perte qui peut parfois être plus importante. Le plus grand impact de la chaleur concerne le taux butyreux qui a chuté de trois points, cela est considérable »*, indique l'éleveur de Jours-lès-Baigneux.

Maïs ensilage : un tiers de moins

Le Gaec Aubry a récolté ses 35 ha de maïs ensilage le 7 août, avec un mois d'avance par rapport aux années précédentes. Une perte de production de plus de 30 % est estimée : *« nous n'avons pas cubé, je pense que nous avons récolté un tiers de moins, nous devrions finir aux environs de sept tonnes sèches à l'hectare. Dans le secteur, certains exploitants ont perdu davantage, d'autres moins, cela est très variable. Les orages ces dernières semaines ne sont pas passés partout, ceux qui ont pu bénéficier d'un peu plus d'eau s'en sortent mieux. L'ensilage de maïs reste globalement très décevant ici »*. Sylvain Aubry s'interroge désormais sur la qualité de cette récolte : *« une première estimation donne un taux de matière sèche autour de 34 % pour une première partie de la récolte, le taux final évoluera certainement. Nous connaîtrons la valeur de l'UF après l'analyse qui sera réalisée dans environ un mois. Pour l'alimentation, nous risquons d'être très limite cette année. Nous avons déjà changé notre façon de travailler pour être moins dépendants du maïs, mais il faudra aller encore plus loin les années à venir. Il serait bien de récolter de l'herbe à l'arrière-saison, car nous avons déjà puisé dans les stocks hivernaux… Pour ce faire, il nous faudrait au moins 50 mm de précipitations »*.

Aurélien Genest

Traits Auxois

En route pour Semur

Trois concours « Modèles et allures » se sont déroulés en août en Côte-d'Or. Le point sur les chevaux qui ont obtenu leur qualification pour le Spécial Trait Auxois des 8 et 9 septembre.

Plus de 80 chevaux viennent de concourir à Liernais, Meursanges et Vitteaux à l'occasion de concours « Modèles et Allures » de la race trait auxois. Cinq autres épreuves du même type se sont déroulées ces dernières semaines dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Les meilleurs chevaux de chaque rendez-vous ont décroché leur billet pour la finale nationale qui se déroulera à Semur-en-Auxois. La journée du 8 septembre sera dédiée, à partir de 9 heures, aux pouliches et poulinières suitées, tandis que les étalons seront présentés le lendemain à partir de 10 heures. Ce Spécial Trait Auxois déterminera la championne nationale jeune 2018 (femelle de 2 ou 3 ans) à laquelle sera remis le trophée Maurice Rerolle. Les classements permettront également de désigner la championne nationale adulte (femelle de plus de 3 ans) et le meilleur étalon. Comme chaque année, la municipalité semuroise mettra à disposition des petits chalets et tout le matériel nécessaire pour l'organisation de cette très belle fête des éleveurs de chevaux de trait Auxois. L'entrée sera gratuite, une buvette et un point restauration seront ouverts à tous.

AG



Photo : Camille Zwaenepoel

À Liernais, Étoile de Jonchery d'Yves Berthiot termine en première position des poulinières suitées.



Photo : Huguette Rhety

À Meursanges, la SCEA Gaugey Père et fils remporte la 1ère place des pouliches de 3 ans avec Fara des Gouttières.



Photo : Camille Zwaenepoel

À Vitteaux : Déborah Dupaquier et Felie de Posanges, première chez les pouliches de 3 ans.

Les qualifiés en Côte-d'Or

Liernais

Pouliches 1 an : 1) Helia de Cherchilly (Gaec de Cherchilly, Marcheseuil), 2) Hongrie de Conforgien (Guillaume Picard, Saulieu). Pouliches 2 ans : 1) Gloria de Cherchilly (Gaec de Cherchilly). Pouliches 3 ans : 1) Flicka d'Huilly (Léane Bizouard, Allerey), 2) Flamme d'Huilly (Florian Bizouard), 3) Fauvette de Jonchery (Émilien Lucand, Saint-Andeux). Poulinières suitées : 1) Étoile de Jonchery (Yves Berthiot), 2) Églantine de Posanges (Jean-Paul Bureau, Pouilly-en-Auxois), 3) Utopia de Cherchilly (Gaec de Cherchilly). Autres poulinières suitées qualifiées : Élisa et Utopia de Cherchilly (Gaec de Cherchilly), Thymie d'Beauvais et Balkane de Jonchery (Yves Berthiot).

Vitteaux

Pouliches 1 an : 1) Halbane de Baude (Françoise Masson, Vitteaux), 2) Hirondelle de Marcilly (Garance Berrier, Provency, 89), 3) Hera de Posanges (Déborah Dupaquier, Posanges). Autres pouliches 1 an qualifiées : Hotesse d'Arcenay (Florian Renon), Hera de Posanges (Déborah Dupaquier), Hyna de la Fonée (Gérard Kotylak). Pouliches 2 ans, première section : 1) Geolla de Posanges (Gaec Dupaquier, Posanges), 2) Glincka de Posanges (Gérard Kotylak, Vitteaux), 3) Grenadine de Marcilly (Gaec de Marcilly, Provency), deuxième section : 1) Gamine de Posanges (Gaec Dupaquier), 2) Grenade de Marcilly (Gaec de Marcilly), 3) Galla de Posanges (Déborah Dupaquier). Autres pouliches 2 ans qualifiées : Greta des Cueillis (Romaric Guyollot, Saints-en-Puisaye), Germinale de Baude (Françoise Masson), Grenadine de Marcilly (Gaec Dupaquier de Marcilly), Gentiane de Posanges (Déborah Dupaquier), Galipette et Gitanne des Cinq Freux (Bernard Poncet). Pouliches 3 ans : 1) Felie de Posanges (Déborah Dupaquier), 2) Fleole de Posanges (Gaec Dupaquier), 3) Fleur Demai de Posanges (Gérard Kotylak). Poulinieres suitées, première section : 1) Délice de Marcilly (Garance Berrier, Provency), 2) Épine de Posanges (Gaec Dupaquier), 3) Élite de Posanges (Gaec Dupaquier), deuxième section : 1) Toscane (Gaec de Marcilly), 2) Vulka (Déborah Dupaquier), 3) Venise (Gaec Dupaquier).

Meursanges

Pouliches 1 an : 1) Hermes de Meursanges (SCEA Bailly-Fauvernier, Meursanges), 2) Hotesse de Cissey (Scea Gaugey, Merceuil). Pouliches 2 ans : 1) Gala des Gouttières (SCEA Gaugey), 2) Gina des Cueillis (Mathieu Bailly, Meursanges), 3) Guess de Meursanges (Alexandra Bailly, Meursanges), 4) Grace des Gouttières (SCEA Gaugey). Pouliches 3 ans : 1) Fara des Gouttières (Scea Gaugey), 2) Farandolle de Meursanges (SCEA Bailly-Fauvernier), 3) Finette des Gouttières (SCEA Gaugey). Poulinières suitées, première section : 1) Betty de Meursanges (SCEA Bailly-Fauvernier), 2) Étoile des Gouttières (SCEA Gaugey), 3) Amel des Gouttières (SCEA Gaugey), deuxième section : 1) Clara de Cissey (SCEA Gaugey), 2) Une d'Oosthof (SCEA Bailly-Fauvernier), 3) Rose de Pussey (SCEA Gaugey). Autres poulinières suitées qualifiées : Ukraine de Meursanges et Danseuse du Marais (SCEA Bailly-Fauvernier).

Saulieu Concours d'attelage



Un concours départemental d'attelage de chevaux de Trait s'est déroulé le 19 août à Saulieu dans le cadre de la fête du Charolais. Quinze chevaux de plusieurs races, propriétés de huit éleveurs, étaient en lice dans différentes épreuves. Baronne d'avenir (Danielle Feugueur) remporte l'épreuve de monte devant Dubai de la Croix (Aurélien Decaen) et Titane d'la Fafinerie (Danielle Feugueur). En maniabilité, la première place revient à Danette de Bellenot (David Lucas), devant Titane d'la Fafinerie et Quelariane d'Acquerie (Aurélien Decaen). Quelariane d'Acquerie s'adjuge la première place en traction, Napo (André Calle) termine deuxième devant Dubai de la Croix.

Reproducteurs charolais

La Côte-d'Or en lice

Quatre élevages du département sont inscrits au concours national des veaux, qui se déroule la semaine prochaine à l'agropôle du Marault.

L'EARL Guenot Nicolas (Allerey), le Gaec Ménétrier-Parizot (Avosnes), le Gaec Froidurot (Jours-lès-Baigneux) et le Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource) ont rendez-vous le 5 septembre à Magny-Cours pour le concours national 2018 des veaux. Celui-ci réunira plus de 200 reproducteurs issus de 69 élevages et provenant de 19 départements. La Côte-d'Or sera représentée par quinze animaux (trois pour Nicolas Guenot, un pour Adrien Ménétrier, dix pour Vincent Froidurot, un pour Thibaut Malnoury). Les épreuves se dérouleront de 8h à 13h30 à l'agropôle. L'an dernier, ce concours était couplé à celui des adultes, au cours duquel les résultats côte-d'oriens avaient été exceptionnels avec dix podiums et deux prix spéciaux. La palme était revenue au Gaec de Saint-Roch avec le prix de championnat mâle junior, sans oublier le Gaec Baudot qui était reparti avec le deuxième prix de synthèse mâle. Cette année, le concours national adultes se déroulera les 22 et 23 septembre à Poitiers. Après ces deux épreuves nationales, les élevages de Côte-d'Or auront rendez-vous les 28, 29 et 30 septembre pour les journées commerciales d'automne de la Fédération charolaise, avec de nombreux reproducteurs proposés à la vente dans plusieurs élevages.

AG

Coup double pour Opéra



Né le 15 mars 2018 au Gaec Ménétrier-Parizot, Opéra fait partie des 25 veaux retenus pour la vente aux enchères nationale de Magny-Cours qui débutera mercredi à partir de 15 heures. Cette vente se réalisera au moyen de boîtiers électroniques, à l'image de celle du GIE Charolais Évaluation à Créancey. Animal avec beaucoup de races, un bon développement et un très bon équilibre, Opéra représentera le département de la Côte-d'Or avec l'un des trois veaux de Nicolas Guenot. Les deux jeunes reproducteurs participeront au concours national quelques heures plus tôt.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Plateaux

De moins en moins de colza

Plusieurs exploitants ont décidé de réduire significativement leur sole de colza. Le point avec un jeune agriculteur d'Ampilly-les-Bordes.

Des résultats de plus en plus variables, un plafonnement des rendements, un climat changeant, l'arrivée des grosses altises, des cours qui n'évoluent pas et des frais de culture toujours aussi importants fragilisent le colza sur les plateaux. L'ensemble de ces paramètres pourrait engendrer une baisse relativement importante des surfaces ensemencées ce mois d'août en haute Côte-d'Or. Clément Babouillard, jeune exploitant à Ampilly-les-Bordes, a commencé de diminuer sa sole de colza depuis maintenant trois ans : *«Nous sommes passés de 110 à 42 ha. Pour nous, le colza est une déception pluriannuelle. Cet été, la culture a livré un rendement de 26 q/ha après des dégâts de gel et de grosses altises. Nous plafonnons à 30 q/ha : ce niveau de rendement reste exceptionnel, je ne l'ai enregistré qu'une seule fois depuis mon installation il y a dix ans. Parfois, nous descendons à 23 voire 22 q/ha»*. À cette problématique du rendement s'ajoute celle des grosses altises qui viennent de faire de gros dégâts pour la seconde campagne consécutive. *«Ces insectes représentent un énorme problème qui pourrait vite se généraliser à l'ensemble du département»*, indique le JA de 33 ans, *«de plus, les frais engagés sont considérables avec cette culture, pour une rentabilité qui n'est pas toujours au rendez-vous, à cause des aléas climatiques qui frappent de plein fouet nos petites terres »*. Président du canton FDSEA d'Aignay-Baigneux, Clément Babouillard précise que l'ensemble de ses collègues agriculteurs font face à ces problématiques : *«plus généralement, le colza revient trop souvent dans nos rotations, depuis trop longtemps. Cela génère des problèmes de tout ordre. Le climat et les grosses altises font beaucoup bouger les choses en ce moment. Tout le monde réfléchit et cherche des solutions»*.

Pas de recette miracle

Clément Babouillard a semé son colza les 7, 8 et 9 août, avec une avance d'une dizaine de jours sur son calendrier : *« j'ai aussi apporté de l'azote minéral, je vise une pousse plus dynamique à l'automne pour rendre la culture plus résistante aux grosses altises. Le colza, pour l'heure, est assez beau, il a bien profité des quelques averses qui ont permis une levée assez rapide»*. Clément Babouillard tente de varier ses têtes d'assolement en optant désormais pour du tournesol, du pois d'hiver, de la moutarde et de la luzerne, en plus du colza. Ces différentes cultures *«ne font pas de miracles pour autant»*, indique l'exploitant : *«la rentabilité des têtes d'assolement sur le plateau châtillonnais est toujours un problème. Le pois, par exemple, a donné 37 q/ha cette année. Avec un prix de 170 euros la tonne, nous obtenons a peu près la même rentabilité que celle du colza à 26 q/ha, mais nous avançons beaucoup moins d'argent. En effet, un pois d'hiver coûte 250 voire 300 euros/ha pour le produire. Le colza, c'est plutôt 450 voire 500 euros/ha selon la conduite»*. Malgré l'impact du gel cette année, la moutarde cultivée au Gaec de la Contrée apporte généralement satisfaction avec ses 13 q/ha de moyenne sur cinq ans : *«les rendements varient de 11 à 18 q/ha, nous nous en contentons sur nos terres superficielles. Le problème, avec la moutarde, vient encore des grosses altises… La lutte pourrait même devenir plus délicate qu'en colza car les moutardes, semées plus tardivement, sont plus vulnérables à l'automne»*. La luzerne de Clément Babouillard, elle, se destine intégralement à l'alimentation du bétail : *«je la valorise avec mon troupeau charolais. Je réfléchis aussi à une rentabilité directe qui pourrait être le séchage en grange, mais cela représente un investissement conséquent. En ce qui concerne le tournesol, son prix n'est plus très attractif après la suppression de la prime oléique, mais cette culture engage relativement peu de trésorerie, et nous rentrons dans les clous partir de 18 q/ha. Le tournesol m'a été très utile cette année pour une parcelle de re-semis initialement destinée à la moutarde»*.

AURÉLIEN GENEST



Clément Babouillard est passé d'une surface de 110 ha à 42 ha en seulement trois ans.

Du colza associé ?

Clément Babouillard a participé à la réunion « Bilan de campagne » organisée fin juillet à Bretenière. La culture du colza associé a été présentée à cette occasion, l'agriculteur livre son ressenti : « Il s'agit, selon moi, d'une piste parmi d'autres. Associer le colza à la féverole, par exemple, pourrait apporter bien des solutions à nos problèmes, mais je retiens pour l'instant la complication du travail et la nécessité d'avoir du matériel adapté pour réaliser ce semis associé. Des amis viennent de tester cette technique, je serai attentif aux résultats pour éventuellement me lancer plus tard ! ».

Fourrages

Une question d'équilibre

La Chambre d'agriculture invite les éleveurs à faire analyser leurs fourrages. Un agriculteur du secteur de Montbard souligne l'utilité de ce service.

Connaître les valeurs alimentaires exactes des fourrages permet d'adapter au mieux ses rations hivernales. Si la récolte est de bonne qualité, l'éleveur pourra apporter une quantité moindre de correcteurs azotés ou autres aliments du marché. À l'inverse, il complémentera au plus juste et sans surplus, dans le but de maintenir les performances de son troupeau à un niveau optimal. À Montigny-Monfort, Clément Boccard s'est tourné vers la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or avant même son installation dans la ferme familiale : *« Je fais analyser des foins de prairies permanentes ainsi qu'un mélange de luzerne et de dactyle depuis l'an passé. Tirer les meilleures performances possible de mon cheptel, limiter les dépenses alimentaires et réaliser des économies quand cela est possible sont mes principales motivations, sans compter ma volonté d'apprendre et de progresser sur le plan technique »*. Le jeune éleveur de 40 vaches Charolaises, titulaire du BPREA depuis juin 2017, échange très régulièrement avec Florent Gavard, conseiller à l'antenne de Pouilly-en-Auxois : *« ses conseils sont précieux et d'une grande qualité. Les résultats des échantillons me reviennent rapidement avec des préconisations claires et précises. Personnellement, j'ai opté pour un pack comprenant deux analyses de fourrages et un suivi des rations. En plus de l'analyse des échantillons, Florent connaît mon bilan fourrager et mes stocks disponibles en début d'hiver. Le conseil s'étale même aux concentrés à acheter, je pense notamment au type de correcteur azoté que je me suis procuré pour l'année 2017-2018. Florent assure un suivi durant l'hiver, avec l'observation des fibres dans les bouses et de l'état général des bêtes. Toujours sur ses conseils, j'implante des cultures fourragères, en l'occurrence des mélanges de graminées et de légumineuses, sur mes champs à faibles potentiels. Cela me permet de gagner en quantité et en qualité de fourrages. Un peu moins de céréales sont vendues sur la ferme, mais cela ne me pose pas de problème compte tenu de la faible rentabilité actuelle de cette production »*.

AURÉLIEN GENEST


Clément Boccard travaille régulièrement avec Florent Gavard, conseiller bovins viande et fourrages à la Chambre d'agriculture.

L'œil de l'éleveur ne suffit pas

Une analyse de fourrages permet d'avoir une idée très précise des UFL, UFV, PDIN, PDIE, PDIA ou de tout autre paramètre comme le taux de matière sèche, de matière azotée totale ou de cellulose brute. L'œil de l'éleveur ne saurait remplacer cette prestation. D'importantes variations de qualité sont d'ailleurs constatées d'une année sur l'autre. « Je pense que la démarche est encore plus pertinente lors d'une mauvaise récolte : celle-ci peut avoir des conséquences non négligeables sur les performances du troupeau. Nous l'avons bien vu en 2016 avec des retards voire absences de vêlages jusqu'à l'hiver dernier », fait remarquer Clément Boccard. Les trois sites de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or (Créancey, Châtillon-sur-Seine ou Bretenière) recueillent les échantillons des éleveurs. Tarif unitaire : 35 € HT. Contact : Florent Gavard, florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr, 06 49 81 32 38.

▶ L'avis du conseiller…

Florent Gavard : ***« Même avec une chaîne de récolte optimale, le foin issu de prairies permanentes ne suffit pas à couvrir les besoins énergétiques et azotés pour des vaches allaitantes suitées. Une complémentation en azote est alors conseillée. À l'EARL Boccard, un mélange luzerne/dactyle a été implanté afin de produire un fourrage riche en MAT, complémentaire à un foin de prairie permanente et dont la distribution permettra de limiter ou de supprimer le recours aux correcteurs azotés. Une première coupe précoce (800 °C base février) et une seconde à moins de 60 jours d'intervalle sont les clés pour produire un fourrage de haute qualité. La seconde coupe récoltée en enrubannage a été analysée et dose 16,3 % MAT, 0,85 UFL et 99 g PDIN/kg MS. La ration hivernale se composera alors de foin de prairie permanente et d'enrubannage de luzerne/dactyle rationné. L'élaboration du plan de rationnement permettra de déterminer, selon le bilan fourrager et les caractéristiques de chaque lot à rationner, s'il est nécessaire d'apporter un correcteur énergétique et/ou azoté et si oui, en quelle quantité ».***

Reproducteurs ovins

Decize : une foire qui a tenu ses promesses

La 41ème édition de la Foire Nationale aux reproducteurs ovins de Decize a eu lieu mardi 21 août, sur la promenade des Halles de Decize. Une édition marquée par une forte fréquentation du public et de bonnes transactions entre professionnels.



Le public a répondu présent pour cette 41ème foire de Decize.

« *Nous pouvons être satisfaits de cette nouvelle édition*». Le comité d'organisation composé de Claudie Vilaine, éleveuse et de Christophe Rainon conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, a clôturé cette 41ème édition avec le soulagement. Le soleil étant de la partie, de nombreux visiteurs ont déambulé autour des enclos des 189 béliers présentés répartis en cinq races : moutons charollais, suffolk, texel, charmoise et southdown. À la clôture de l'évènement, ce sont 55 bêtes qui se sont vendues. Un chiffre en baisse comparativement à 2017 où 69 béliers avaient été vendus. Malgré les difficultés rencontrées par la filière ovine, les professionnels interrogés dans les allées gardent tout de même espoir. À l'image de Bernard Bonnot, éleveur à Champlecy en Saône-et-Loire *«La corde est de plus en plus tendue, mais il ne faut pas verser dans le fatalisme»* estime-t-il. Il élève une centaine de brebis charollaise qu'il a choisi d'inscrire. *«La clé pour s'en sortir, c'est sans doute d'aller vers la sélection. Mais pour un jeune, c'est un domaine compliqué car il faut une certaine expérience avant de se lancer. D'autant qu'aujourd'hui, l'erreur n'est plus permise»*. À titre d'exemple, il vend ses béliers reproducteurs 400 euros par bête et le plus cher 1 200 euros pour le schéma génétique.

Une installation plus facile

Parmi les organismes de formation présents, il y avait le lycée agricole de Charolles en Saône-et-Loire. Chaque année, cet établissement accueille 70 jeunes pour des stages en immersion à la ferme. L'objectif est à la fois de former, mais aussi de donner des repères économiques aux futurs exploitants agricoles. Julien Meloux travaille au lycée de Charolles pour lui cette formation sert à la promotion de la filière. *«Nous avons tous les ans une centaine de brebis en sélection. L'objectif est de produire 30 mâles par an et des femelles en renouvellement. Notre ambition, être ambassadeur de la filière en ayant les meilleures brebis possible»*. Il considère qu'il y a un intérêt à installer en production ovine car les contraintes sont moins importantes que pour la filière bovine : travail moins physique surtout pour les filles, et besoin de surfaces moins importantes.

« Une édition à l'image de la profession »

Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA de la Nièvre ne cache pas sa déception au vu du bilan de cette foire. *«Certes nous avons des animaux de qualité et ce rendez-vous est toujours très important pour notre profession, cependant, les effectifs des cheptels diminuent et les ventes sont moins importantes. C'est un peu à l'image actuelle de notre profession »* estime-t-il. Pour lui deux problèmes majeurs sont actuellement sur la table : le renouvellement des générations d'exploitants et le problème de débouché. *« Nous allons de plus en plus vers le salariat agricole du fait du manque de jeunes exploitants. De plus le groupe Sicarev souhaite à terme un volume de 300 agneaux par semaine pour son abattoir de Migennes, il va donc falloir les trouver. À ce sujet, nous avons une forte demande de la part de la communauté musulmane qui est à suivre ».*



Bernard Bonnot (éleveur à Champlecy et 5ème du concours) explique les difficultés de son métier devant la délégation officielle.

THÉOPHILE MERCIER

Le gagnant Terres de Bourgogne : Votre journal Terres de Bourgogne présent lors de cette 41ème foire nationale aux reproducteurs ovins organisait un tirage au sort. Le gagnant du panier de produits du terroir est Monique Bernadon de Azy le Vif (58 240). Félicitations à elle.

Classement sur ascendance

Le classement sur ascendance FNROD 2018 a récompensé les dix meilleurs béliers en fonction de l'index en valeur laitière et en prolificité de leur mère : 1 LPA de Charolles- Pôle Ovins, mouton Charollais ; 2) le Gaec Chevalier (St Sulpice), Suffolk ; 3) Gaec de l'Orme (Laféline), Suffolk ; 4) Gaec Pariot (Le Theil), Texel ; 5) EARL Bonnot (Champlecy), Mouton Charollais ; 6) Clément Michel (Cossaye) mouton Charollais ; 7) Guillaume Raymond (Saint-Seine), Texel ; 8) Laure Rogemont (Alluy), mouton Charollais ; 9) Thierry Maréchal (Vievy), mouton Charollais ; 10) Jean-Paul Moiron (Guillon), Suffolk.



Julien Meloux, employé au lycée agricole de Charolles, vainqueur du concours de la FNROD.



L'animation de la tonte de laine a suscité l'attention du public notamment des plus jeunes.

Main-d'œuvre Les projets de la FNO

Pour pallier la diminution de la main-d'œuvre au sein des exploitations ovines, la Fédération Nationale Ovine (FNO) travaille actuellement à la création d'un Certificat de Qualification Professionnel à destination des salariés agricoles en élevage ovin et caprin. À titre de comparaison en 2015 selon les chiffres d'Agreste, l'effectif de la main-d'œuvre familiale était de 4 246 personnes contre 5 952 en 2010, soit une diminution de 8,1 %. À l'opposé, les salariés permanents ont augmenté de 4,1 % sur la même période. Ils représentent 16 % de la main-d'œuvre en caprins.

▶ Agenda

06/09 Finition des agneaux d'herbe

La Chambre d'agriculture organise le 6 septembre au Gaec Nandrot, une après-midi technique sur le thème de la finition des agneaux d'herbe. Rdv dès 14 h à Saint-Reverien, 58 190 au lieu-dit Brèches. Au programme : présentation de l'exploitation par l'éleveur et présentation de la conduite de la production des agneaux d'herbe.
Une démo de « mes parcelles » sera également effectuée
Contact : Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

▶ Rendez-vous

Avant dernier rendez-vous pour #Agri Demain



L'avant dernier rendez-vous d'Agri Demain consacré a la fête des moissons se prépare. Ce samedi vous avez rendez-vous à la Cave de Julie Nerot, au 9 rue des Mocques à Saint-Père. Au programme de 17h à 19h, temps d'échanges entre les visiteurs et les professionnels. Pour l'occasion, plusieurs pôles seront installés pour symboliser la diversité de l'agriculture. Vous retrouverez des céréaliers et un brasseur de bière pour symboliser le liens entre les céréales et cette boisson. L'agriculture alternative sera représentée par un pôle sur les plantes médicinales. Du côté de la production, vous pourrez vous informer sur la filière laitière avec un pôle consacré au lait de vaches et de chèvres. Sans oublier non plus la production de viande. Enfin, une éleveuse de chevaux et de poneys viendra vous parler de la filière équine. Pour vous restaurer, un burger fermier vous sera proposé, il est réalisé à partir des productions locales. Enfin, le groupe La P'tite Moisson clôturera la soirée par un concert.
Renseignements : 06 82 96 66 27

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

01/09 Concours de labours à Authiou
Les JA de Brinon-sur-Beuvron organisent un concours de labours le samedi 1er septembre à Authiou à partir de 13 h 30. Buvette et restauration sur place. Renseignements et inscriptions au 06 81 17 02 21.

03/09 Foire aux agnelles
Le comité des Foires de Corbigny organise une foire aux agnelles le lundi 3 septembre à la Sicagemac. Installation des animaux de 13 h 30 à 14 h 30. Renseignements : 06 72 39 76 43.

05/09 Ma Smart Agri
La Chambre d'agriculture organise le 5 septembre de 09 h 30 à 17 h 30 organise le premier événement consacré aux nouvelles technologies et l'agriculture connectée. 5 thématiques aux programmes : surface agricole ; commercialisation, promotion, eau, déchet et énergie ; mon élevage connecté et transformation. Renseignements et inscriptions au 03 86 20 20 09.

06/09 Visite d'élevage Salers
L'Association Salers de Bourgogne organise une visite d'élevage le jeudi 6 septembre à partir de 14h a l'EARL de Chouix 58270 Langy. Tous les éleveurs possédant des salers ou intéressés par la race sont les bienvenus .Vous espérant nombreux, cette visite sera cloturée par le verre de l'amitié.

08/09 Concours de labours à Aunay-en-Bazois
Les JA de Châtillon-en-Bazois organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13h à Aunay-en-Bazois. Le concours à lieu chez Monsieur Bourgeois. Repas et animations le soir. Tarif : 15 euros. Renseignements au 06 22 93 86 95.

08/09 Concours de labours à Poil
Les JA de Luzy organisent leur concours de labours le samedi 8 septembre à partir de 13 h au Gaec Montcharmont au lieu-dit « les châtaigniers ». Repas champêtre en soirée à 15 euros. Renseignements et inscriptions. 06 24 69 00 33.

▸ Formations

06 et 07/09 Démo « mes parcelles »
La Chambre d'agriculture organise deux jours de démonstration de l'outil « mes parcelles ». Jeudi 6 septembre, rendez-vous à la Chambre de Decize à partir de 9 h. Vendredi 7 septembre, rendez-vous à la Chambre de Corbigny à 9 h Renseignements : 03 86 93 40 60.

25/09 Comptes courants d'associés
Gaec & Sociétés organise une formation sur les comptes courants d'associés le mardi 25 septembre de 9 h à 17 h à la chambre d'agriculture de Nevers. À l'ordre du jour : définition des CCA, leur alimentation, les conséquences fiscales et sociales d'un abandon de CCA, la transmission d'un CCA… Gratuit pour les contributeurs Vivéa (autre participant 140 €). Contact : Maëla Guegan au 0 386 934 092 ou gaec.societes58@orange

Maïs fourrage

Une campagne marquée par la sécheresse

L'ensilage du maïs est en passe d'être terminé dans le département. Même si les rendements peuvent être hétérogènes, les premiers résultats globaux semblent ne pas être très bons et certains agriculteurs ont dû modifier leur stratégie en cours de campagne. Exemple avec le Gaec des Dochamps à Saisy


L'Eurl des Manœuvres durant l'ensilage avec le Gaec des Dochamps à Saisy.


Benjamin Guyard dans son tracteur sur l'exploitation familiale.


Ludovic Guyard aplatit le tas au volant de son manitou.

Entre 30 et 70 mm. Voici les niveaux de pluviométrie enregistrés par la Chambre d'agriculture depuis le 20 juin dans tout le département. Ces mauvaises conditions climatiques n'ont pas permis une fécondation correcte du grain. Confirmation sur le terrain avec le Gaec des Dochamps situé à Saisy. Il est dirigé par Odile et Philippe Guyard et leurs deux garçons, Ludovic et Benjamin. La famille est à la tête d'une exploitation de 380 ha. Cette année, ils ont consacré 90 ha pour la culture dont 8 ha de maïs. Ludovic, l'aîné nous donne les estimations de la récolte. *« En termes de volume, je pense que nous allons obtenir 12 tonnes de matière sèche, soit environ 40 q/ha. Pour une année normale nous serions plutôt entre 12 et 14 tonnes de matières sèches. Si l'on compare à 2017, nous avions consacré 3 ha pour le maïs en grain et nous avions obtenu 100 q/ha »* nous explique-t-il. Pour lui, ce mauvais temps va entraîner un surcoût financier *« on va être obligé d'acheter 20 tonnes de maïs grains car en raison du manque d'eau nous avons préféré tout faire en ensilage »* se désole-t-il.

Pour cette campagne, le Gaec des Dochamps a opté pour trois variétés ; la P86.42 pour sa dessiccation rapide, la P88.21 pour la régularité de ces grains et la troisième, la LG31.295, pour sa digestion facile pour les bêtes.

Une récolte jusqu'à la tombée de la nuit

Pour récolter leur maïs, les Guyard font appellent à l'Eurl des Manœuvres située à Pazy, mais également à des collègues des exploitations voisines. Ce lundi 22 août, ils étaient six à prêter mains fortes aux deux frères. *« Sans eux, nous ne pourrions pas faire nous-même »* explique Benjamin Guyard, le cadet. D'autant qu'entre le silo et la parcelle, il y a environ un quart d'heure de tracteur. Avec cette forte chaleur, l'ensileuse a eu parfois des coups de chaud. Finalement tout est rentré dans l'ordre et le groupe a pu terminer la récolte jusqu'à la tombée de la nuit. **TM**

Environnement

Le département se met au vert

Les communautés de communes du département et l'Ademe organisent ce week-end, le premier festival nivernais consacré au zéro déchet. Explication avec Laurie Saulnier, Animatrice Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

C'est un sujet qui a le vent en poupe. De plus en plus de Français aiment ou aimeraient, consommer autrement et réduire leur production de déchets. Dans notre pays, l'association Zéro Déchet a été créée dans une logique de démarche globale pour atteindre l'objectif zéro gaspillage. Leur objectif : réemployer les objets localement et mieux les valoriser. Depuis 2015, la communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges est labellisée *« Territoire Zéro Déchet »*. Elle bénéficie pour trois ans d'un accompagnement technique et financier de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). C'est donc dans ce cadre-là qu'a lieu ce week-end, le premier festival zéro déchet à Saint-Benin d'Azy. Pour Laurie Saulnier, Animatrice Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage à la communauté Loire, Nièvre et Bertranges, l'objectif *« est de sensibiliser le grand public sur L'enjeu du recyclage. Nous allons leur donner à travers ce festival, des clés pour réduire les déchets »* explique-t-elle. *« Nous espérons atteindre environ 1 000 personnes »* envisage-t-elle.

Un programme ambitieux

Ce festival va donc se dérouler en deux temps. Laurie Saulnier nous en donne le programme. *« Demain, vous avez rendez-vous de 16 h à 22 heures à la salle des fêtes de Sain-Benin d'Azy pour plusieurs projections cinéma. La première est à destination des enfants et la deuxième est un film documentaire. À partir de 19 h, vous êtes invités à venir partager votre repas avec les autres visiteurs tout en dégustant la bière de la brasserie O Lieu. Une conférence sur le thème "déchets et des hommes" clôturera la soirée. Samedi, direction la Parc Rosa Bonheur, toujours à Saint-Benin-d'Azy de 10 h à 22 h Toute la journée, vous aurez la possibilité de déguster des produits locaux. Vous aurez par exemple, le food truck Caviar et Coquillettes, les huiles d'Emmanuel Brossard ou encore le pain du fournil Pimprenelle. Côté animations, le coin des p'tiots vous propose des jeux en bois, du maquillage bio et des manèges pour les petits. Vous pourrez également apprendre à recycler et à réparer vos objets grâce aux différents ateliers de recycleries et à la maison du zéro déchets. Enfin, côté musique, les Tambours du Bronx vous attendent pour un atelier musical. Et vous verrez qu'il est possible de créer ses propres instruments de musique avec des matériaux recyclés ».*



Renseignent : 03 86 69 69 06

THÉOPHILE MERCIER

Agrotourisme

Hébergement à la ferme : une solution de diversification ?

C'est une tendance qui semble se confirmer dans le département : l'hébergement en gîtes est en augmentation. Le secteur agricole peut-il bénéficier de cet effet d'aubaine ? Exemple avec deux exploitations agricoles qui ont fait le choix de se lancer dans l'agrotourisme.

Iris Charrault, s'est lancée avec Nicolas son mari dans l'hébergement de touristes à la ferme. Tout a commencé fin 2016 lorsque le couple a souhaité acquérir une ferme à Saint-Amand-en-Puisaye. *«Mon mari était déjà éleveur auparavant. Lorsque nous avons voulu nous installer ensemble, nous avons créé le Gaec du Vieux Charmes avec 100 ha de céréales et 130 de prairies pour le cheptel. Dans le projet de rachat, il y avait bien sur les bêtes mais surtout les deux maisons. Nous en avons gardé une dans laquelle nous vivons actuellement et nous avons souhaité nous lancer dans l'hébergement dans le but d'autofinancer la deuxième maison»* explique la jeune femme. Actuellement, le couple élève environ 200 bovins charolais qu'ils valorisent ensuite par la vente directe et par la transformation en terrine à destination des particuliers mais aussi des collectivités locales via les cantines scolaires.

Il aura fallu deux ans de procédure administrative pour mener à bien ce projet. *«C'est relativement long mais il ne faut pas se décourager»* estime Iris Charrault. Pour s'installer, elle a pu bénéficier des conseils du réseau Gîtes de France qui facilite l'étude économique du projet. Son gîte de 100 m² est disponible pour de 6 personnes est classé par ce réseau en trois épis. Parmi les nombreux points inscrits dans son cahier des charges, elle a souhaité mettre l'accent sur le confort de la literie. *«Je cherche en permanence à ce que chaque client se sente comme à la maison. J'essaie également d'être toujours disponible»* nous dit-elle.


Iris Charrault devant sa maison à Saint-Amand-en-Puisaye.

Un rôle d'éducation

Dans sa clientèle, beaucoup de Français qui viennent de 400 km à la ronde. Des clients qui semblent assez curieux du travail à la ferme. *«Avec mon mari, nous avons beaucoup de questions sur l'élevage. Il faut souvent faire preuve de pédagogie»* nous explique Iris.

Malgré son manque de recul dans le domaine de l'hébergement, elle dit ne pas regretter son choix. *«Il ne faut surtout pas hésiter à se lancer si vous en avez l'occasion. Ce projet nous permet de sortir de l'isolement et de s'ouvrir aux autres. Des liens d'amitié se créent parfois avec mes clients et c'est plutôt sympa. En revanche, j'attire l'attention de mes collègues sur le temps à consacrer au gîte, il ne faut pas le sous-estimer. J'estime que l'accueil est primordial. Un client va toujours vous pardonner un problème dans la maison par exemple, mais jamais la manière dont il a été reçu la première fois. Enfin, il faut également être hyper réactif»* conseille-t-elle.

Son ambition n'est pas de gagner de l'argent mais surtout de sauvegarder un patrimoine. *«L'aspect géographique du territoire rend impossible toute augmentation de tarifs. Il faut donc voir ce gîte comme un apport financier supplémentaire mais surtout pas la source de revenu principal»* précise la jeune femme.

THÉOPHILE MERCIER

▶ Zoom sur…

Le Gîtes des Plançons

À quelques kilomètres de chez Iris Charrault, se trouve le Gaec des Plançons, géré par Sylvie et Pascal Noir. Le couple élève 75 vaches laitières en agriculture biologique sur 110 ha. Ils ont créé il y a 7 ans le gîte des Plançons, géré en grande partie par Sylvie. Contrairement à Iris Charrault, ces derniers ont fait le choix de s'associer au réseau Atout France. *« Une marque différente mais qui ne change pas grand-chose aux 112 points du cahier des charges à respecter »* explique Sylvie Noir. Son gîte est classé pour 5 ans en 3 étoiles. Son atout c'est d'avoir pu miser sur les surfaces des pièces. Elle peut accueillir 6 personnes dans environ 100 m² habitables. *« Depuis le début de l'activité, je n'ai pas eu réellement de soucis, si ce n'est avec les ouvriers avec qui j'ai eu beaucoup de déception. Il n'y avait pas autant de respect que peuvent avoir les touristes »*. Pour Sylvie Noir, accueillir des gens c'est avant tout l'occasion de parler du métier. *« Ceux qui voudraient en faire un commerce se trompent. D'ailleurs, je ne suis pas présente sur les sites de réservations, je préfère le contact direct, c'est ce qui m'anime »*.



Sylvie Noir devant le Gîte des Plançons

Repères L'hébergement en chiffres

Dans le département, le chiffre d'affaires lié à l'hébergement touristique est d'environ 27 millions d'euros. Pour Gîte de France, c'est environ 309 hébergements dans tous les départements dont 10 sont agricoles. La clientèle vient généralement d'îles de France, de Rhône Alpes ou de Bourgogne. Pour ce qui est des étrangers, les clients sont généralement belges, allemands ou hollandais. Quelle que soit l'origine du client, les hébergeurs constatent de plus en plus de courts séjours. Il faut donc être réactif et répondre très vite à la demande du client. Un facteur non négligeable pour des agriculteurs qui seraient intéressés par ce type de projet.

Comité des Foires de Moulins Engilbert.

« Un bilan encourageant »

Le comité des Foires de Moulins Engilbert a réalisé cet été deux foires : l'une pour les culards, l'autre pour les ovins reproducteurs. Un bilan qui est, selon l'organisation, encourageant. Le point avec Alain Guinot, le président du comité des Foires.

L'été se clôture bien pour le comité des foires de Moulins Engilbert. Leurs deux événements de l'été ont affiché complet avec un volume des ventes en hausses par rapport aux précédentes éditions. Le premier événement a eu lieu le 27 juillet dernier à la Sicafome pour la deuxième foire aux culards de l'année. *«375 animaux ont été présentés avec beaucoup moins de mauvaise qualité que les années passées»* estime Alain Guinot, le président du comité des foires. À noter, le premier super prix d'honneur de Philippe Blaudier, éleveur installé à Préporché. Il remporte le concours avec un total de 5 000 euros de ventes. *«Globalement nous avons une bonne foire mais hormis les bêtes inscrites, nous avons constaté un essoufflement des cheptels présentés»* s'étonne le président.

Le deuxième évènement de cet été pour le comité des foires s'est déroulé le 7 août dernier sur le champ de foire de Moulins-Engilbert.

Il s'agissait d'une foire aux ovins reproducteurs. En 2017, 82 moutons avaient été présentés. Cette année le volume est monté jusqu'à 102 bêtes, réparties entre 9 éleveurs. *«Nous sommes ravis de l'engouement de cette foire aux ovins »* se réjouit Alain Guinot. *« Selon les connaisseurs, la qualité a été au rendez-vous»* précise-t-il. 50 % des apports provenaient de la Nièvre, le reste de Saône-et-Loire. Au final, 19 ventes ont été réalisées sur la journée. Des bêtes qui se sont vendues jusqu'à 450 euros pour les inscrites. Une foire contrôlée sous l'œil expert de deux anciens éleveurs: Gilbert Develay et Charles Burtin.

Prochain rendez-vous pour le comité des foires de Moulins-Engilbert, le 13 octobre pour une foire aux veaux reproducteurs.



La Sicafome sert de base pour les concours du comité des foires de Moulins-Engilbert.

THÉOPHILE MERCIER

Vendanges

C'est parti !

Alors que les vendanges pour les vins tranquilles attendront encore quelques jours, les premières grappes ont été cueillies dès le 22 août pour le crémant de Bourgogne.


La vendange pour le crémant a débuté le 22 août dans le département.

Précoces : c'est le mot qui définit les vendanges 2018 pour le crémant de Bourgogne. Heureusement, ce n'est pas le seul, la qualité étant à priori au rendez-vous, malgré l'inquiétante sécheresse estivale. Aux caves de Bailly Lapierre à Saint-Bris le Vineux, le raisin défile depuis le 22 août. Sylvain Martinand, œnologue de la cave coopérative s'attendait à cette précocité : *«Le suivi des vignes par la Chambre d'agriculture de l'Yonne nous a orienté vers cette précocité dès le mois de mai. Les résultats des analyses de maturité de début août nous ont préparés à des vendanges de fin août. La dernière fois que l'on a eu une récolte à cette date, c'était en 2011. Avec le réchauffement climatique, sur la longueur on a globalement gagné deux semaines en moyenne sur la maturité des baies»*. Concernant la qualité du raisin, l'œnologue est serein : *«Pour le crémant, il faut de l'acidité et 2018 n'est pas vraiment une année verte ! La récolte précoce a permis d'atténuer la lourdeur présente à cause de la chaleur et la sécheresse. Ce sera une année atypique avec des précipitations très inégales sur le département, donc des qualités et des rendements hétérogènes»*.

«Il y a ce qu'il faut pour faire un excellent millésime»

Franck Givaudin, vigneron indépendant à Irancy, ne produit que des vins tranquilles. Chez lui, les vendanges devraient commencer autour du 10 septembre, avec l'espoir que la maturité progresse *«Le taux de sucre augmente, mais les raisins ne sont pas remplis… La plante utilise l'eau pour survivre à la sécheresse plutôt que pour remplir les grains. On attend la pluie pour relancer le processus de maturité. Il y a un vrai stress hydrique, surtout chez les jeunes vignes, vraiment en souffrance : les feuilles tombent dans certains cas… Les raisins sont alors exposés au soleil, ils cuisent, sèchent… Pour les vieilles vignes bien implantées par contre, on peut espérer atteindre 45 hL/ha»*. Selon le viticulteur, l'année est propice au vin rouge, la chaleur ayant favorisé des peaux épaisses et des grains bien colorés. *«Il y a ce qu'il faut pour faire un excellent millésime ! Ma mère me racontait la sécheresse de 1976, où la pluie attendue sur les vignes n'est jamais arrivée… ça a fait de très très bons vins !»*

Réunion pré-vendanges

Le 22 août dernier, une centaine de viticulteurs sont venus assister à la réunion de pré-vendanges organisée par la Chambre d'agriculture. L'occasion de rappeler les actualités administratives et de faire un point technique sur la maturité des vignes. A noter, pour la première fois, la demande de dérogation pour l'allongement de la durée de travail pendant les vendanges a dû être effectuée au niveau régional.

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) a accordé la dérogation permettant aux salariés permanents de travailler 60 heures par semaine, et seulement 55 heures pour les salariés ponctuels, dans la limite de quatre semaines, avec un maximum de 12 heures par jour. Les employeurs doivent aussi tenir un registre des heures travaillées à remettre à chaque salarié.

Concernant l'état du raisin, Guillaume Morvan, conseiller vignes et vin à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, met en garde les viticulteurs sur la perte des feuilles. *«L'Yonne est un des rares secteurs à être aussi touché par le manque d'eau. Le poids de 100 baies est similaire à celui observé pendant la sécheresse de 2003. Dans les parcelles où le feuillage tombe, il faut surveiller le flétrissement des baies. En revanche, on peut éventuellement espérer un gonflement des grains dans les vignes ayant un feuillage intact s'il pleut»*. Point positif cette année, l'état sanitaire des vignes est excellent, avec 70% des parcelles indemnes de botrytis.

La maturité des baies est lente en raison du stress hydrique important, ce qui n'impose pas une récolte précoce.

ORIANNE MOUTON

De grosses difficultés pour trouver de la main d'œuvre

«Pour la première fois, on a personne… Ce qui nous sauve c'est la précocité ! On a les étudiants, mais au 3 septembre, ils seront tous partis». **Le discours des viticulteurs à la veille des vendanges est à la limite du désespoir. En cause : le manque de main d'œuvre disponible pour la récolte *«Le problème, c'est que les habitués qui viennent, qui sont au RSA par exemple, ils ne s'y retrouvent pas financièrement ! Ils perdent plus d'argent à venir vendanger qu'à rester chez eux… Dans l'Aube, ils ont mis en place une mesure spéciale pour inciter les personnes bénéficiant du RSA à venir faire les vendanges : le salaire peut se cumuler à l'allocation».*** **Autre point évoqué, les viticulteurs n'ayant besoin de main d'œuvre que pour la période de récolte du raisin à crémant peuvent indiquer au service emploi de la FDSEA 89 leurs vendangeurs disponibles à la fin de leur contrat. Le relai sera fait avec les domaines encore à la recherche de main d'œuvre pour les vins tranquilles.**

Jeunes Agriculteurs

L'Avallonnais accueille la fête de l'agriculture !

Organisée par les Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais, la fête de l'agriculture se tiendra les 1er et 2 septembre à Athie. Programme et nouveautés.


De nombreux professionnels et animations attendent les visiteurs ce week end à Athie.

Véritable moment d'échange et de convivialité, la Fête départementale de l'Agriculture revient pour une nouvelle édition, qui se promet grandiose. Avec plus de 50 exposants et de nombreuses animations, l'événement est l'une des plus grandes manifestations agricoles de l'Yonne. Elle offre l'opportunité aux professionnels du monde agricole et au grand public de se rencontrer autour d'animations aussi bien ludiques que pédagogiques. Les visiteurs auront l'occasion d'arpenter les allées du marché du terroir, de faire des baptêmes d'hélicoptère, d'apercevoir des démonstrations de tracteurs-tondeuses cross, de franchissement en véhicules 4×4, etc. Ils pourront aussi admirer une collection de vieux tracteurs, une mini-ferme et encourager les participants du concours départementale de labours. Bref, un moment familial où les grands et les petits trouveront leur bonheur. Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne vous donnent donc rendez-vous le samedi 1er septembre de 14h à 19h et le dimanche 2 septembre de 10h à 18h à Athie. Un dîner, ouvert à tous, est organisé le samedi soir à partir de 19h, sur la parcelle de la Fête. Un spectacle sur le thème du cabaret accompagnera un repas gourmand. Les inscriptions sont lancées au 06 83 75 83 83.



Charles Baracco, éleveur de vaches charollaises à Avallon, fait partie des 10 membres des JA de l'Yonne qui organisent l'évènement. Le jeune agriculteur espère que la météo et les participants seront au rendez-vous. *«On espère un minimum de 2000 entrées, c'est ce qu'on avait fait la dernière fois que l'événement s'est tenu dans l'Avallonnais»*. Les préparatifs ont débuté dès lundi pour offrir au public une journée d'exception.

JEUNES AGRICULTEURS 89

Blé d'hiver

Récolte 2018: des rendements plutôt bons en moyenne

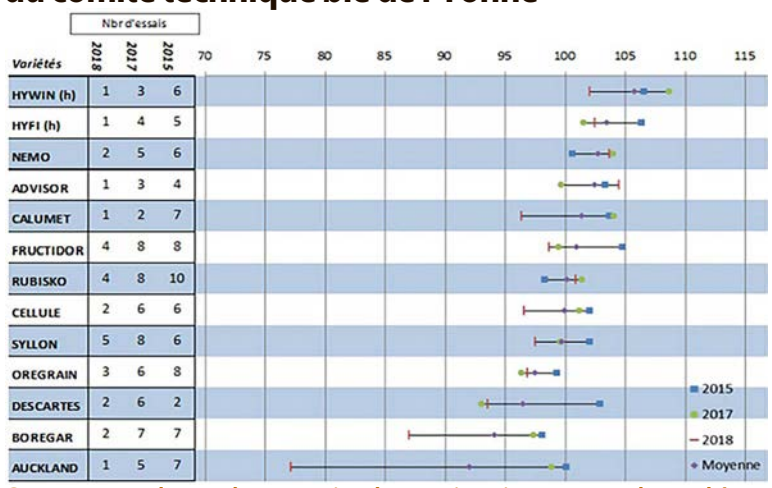
Le Comité Technique de l'Yonne regroupant l'ensemble des Organismes Stockeurs du département (Seine Yonne, Soufflet Agriculture, Axéréal, Ruzé), Arvalis – Institut du Végétal et les Chambres d'agriculture de Bourgogne, s'est réuni le 25 juillet pour faire un état des lieux de la récolte de blé 2018 ainsi que des performances variétales.

Luc Pelce, ingénieur régional Arvalis - Institut du Végétal, a présenté le bilan de la campagne 2017-2018 avec un rendement moyen pour l'Yonne estimé à 69 q/ha, soit 2 quintaux au-dessus de la moyenne 2013-2018 (hors 2016) en Bourgogne-Franche-Comté, et 6 q en dessous de la moyenne française. Les rendements ne varient que très peu : ils sont supérieurs à la moyenne olympique pour les plateaux, mais inférieurs en sols profonds. Côté qualité, les teneurs en protéines sont plutôt élevées avec une moyenne autour de 11,5 - 12%, de même pour les PS, ils sont satisfaisants avec une moyenne autour de 77-78. Au niveau climatique, cette campagne aura été marquée par des variations tant hydriques que thermiques. Le climat favorable de l'automne a permis des implantations correctes et une relative bonne efficacité des désherbages d'automne. En revanche, l'excès d'eau en sortie d'hiver a pu pénaliser certaines parcelles hydromorphes notamment sur sols profonds et peu filtrants. Les racines se sont trouvées en anoxie, c'est-à-dire privées d'oxygène et donc dans l'incapacité momentanée de poursuivre la photosynthèse et l'absorption de l'azote. Les faibles reliquats azotés de sortie d'hiver ont plaidé pour un suivi régulier et un pilotage des apports d'azote (accompagné au travers des messages Bop – Blé Objectif Protéines). A contrario, la pluviométrie régulière du printemps a été plutôt bénéfique pour les sols superficiels et a permis une bonne valorisation des apports d'azote. De plus, conjuguée aux températures assez élevées, la pluie occasionne des durées de montaison assez courtes : 1 semaine d'avance! Il en sera de même pour la maturité physiologique.

Fertilité et maladies

Conséquence du printemps humide, les fréquents échecs de désherbage anti-graminées ont pu occasionner des pertes de rendements de l'ordre de 5 à 7 quintaux pour une infestation modérée, et bien plus pour les situations très infestées. À cela peut aussi s'ajouter une problématique de contamination par l'ergot. La fertilité des épis a été variable d'une variété à l'autre. Le quotient photothermique correspond au rapport rayonnement sur température, et permet notamment d'indiquer l'état de fertilité des épis (nombre de grains/épi) à la méiose. En avril, les températures élevées et le rayonnement faible ont pénalisé la fertilité des épis des variétés précoces. A contrario, en mai, les températures moins élevées et le rayonnement plus intense ont permis aux variétés tardives d'être favorisées en terme de fertilité d'épis. En fin de cycle, le quotient photothermique parfois déficitaire a pu occasionner des tailles de grains plutôt faibles et un remplissage limité. Ont pu par exemple être observés des petits grains en base et sommet des épis, susceptibles d'expliquer les rendements en retrait de Syllon cette année. Les températures échaudantes sont arrivées fin juin, après la maturité physiologique et ont donc été sans grandes conséquences sur le remplissage. Concernant les maladies, après avoir démarré fortement, la septoriose a été bien maitrisée par les traitements à la faveur du sec en avril. Malgré les conditions climatiques plutôt favorables, les pressions étaient faibles en piétin verse et fusariose. Les parcelles touchées par cette dernière correspondaient aux précédents maïs non labouré et/ou sur des variétés sensibles mais finalement, il y a eu plus de peur que de mal.

Synthèse Pluriannuelles 2018 en % de la moyenne du comité technique blé de l'Yonne



Compte-tenu du nombre restreint des essais qui composent la synthèse 2018, seul le graphique pluriannuel est présenté. Les résultats de l'année 2016 n'étant pas représentatifs, ils ne sont pas présents dans la synthèse. (Essais réalisés par : Axereal, Arvalis – Institut du Végétal, Soufflet Agriculture, La Chambre d'Agriculture de la Nièvre et Seine Yonne).

Localement, les rouilles jaune puis parfois brune ont pu être les maladies dominantes notamment sur les variétés Némo et Laurier par exemple.

Varier les situations, bien choisir ses variétés

Au final, les rendements sont relativement bons en moyenne mais peuvent être décevants à certains endroits : blé précédent paille en particulier. Les rendements les plus élevés sont parfois proches des 95 q/ha dans les bonnes parcelles. Les années climatiques se suivent mais ne se ressemblent pas. Pour faire face aux aléas climatiques, il est essentiel de varier les situations : les précocités des variétés d'une part, mais aussi les dates de semis, sont des moyens de répartir les risques. Dans un contexte de salissement des parcelles et de retrait du Gaucho, l'orientation variétale se tourne vers des profils précoces pouvant être semés à partir du 15 octobre. Autre critère dans le choix d'une variété : la tolérance aux maladies, et notamment à la septoriose. Parmi celles pouvant cumuler bon profil maladie et productivité correcte : Fructidor, LG Absalon, LG Armstrong, Chevignon, RGT Césario, Filon et Pastoral. Dans les confirmées et satisfaisantes cette année : RGT Sacramento, Complice, Sépia et Némo. Dans les nouveautés 2018 à suivre : KWS Extase et Unik.

COMITÉ TECHNIQUE 89

▸ Agenda

1er et 2/09 Fête de l'agriculture à Athie

Le rendez-vous agricole organisé par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne débutera samedi 1er septembre à 14h, et poursuivra dimanche 2 septembre de 10h à 18h. Au programme : des animaux, des animations, un trial de 4x4, un cross de tracteur-tondeuses, un marché de producteurs, et la possibilité de réaliser un baptême d'hélicoptère le dimanche. Retrouvez l'espace restauration pendant l'évènement, et réservez votre assiette pour le repas Cabaret du samedi soir au 06 83 75 83 83. Entrée : 2 €.

▸ Formations

Les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr
ou au 03 86 94 28 48

Ateliers d'abattage et de transformation: mettez-vous à l'aise avec la règlementation
Les 18 et 25 septembre à Autun. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26 33

Créer et animer ma page Facebook, initiation
Formation d'une journée + 2h de cours en ligne. La séquence à distance sera ouverte durant une quinzaine de jours en septembre et sera suivie de la journée en salle le 16 octobre. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26.



TOUT SAVOIR SUR L'ASSURANCE CLIMATIQUE #4

Cette semaine, Pascal Maupois, exploitant agricole à Tronchoy, Président de la Fédération Groupama de l'Yonne nous explique pourquoi il a choisi d'assurer ses cultures avec la Multirisque Climatique.

Les élus Groupama ont la parole

Pourquoi avez-vous choisi la Multirisque Climatique ?

« L'ensemble de mes cultures sont couvertes par l'assurance des aléas climatiques sur récoltes. L'Yonne peut subir de multiples aléas climatiques, autres que la grêle. Ainsi, au cours des dernières années, j'ai pu bénéficier de cette couverture à plusieurs reprises sur mon exploitation : en 2016 pour cause d'excès d'eau et manque de rayonnement ; en 2014 pour cause de sécheresse ; en 2012 pour cause de gel ; et en 2011 pour cause de sécheresse. Cela montre bien que la Multirisque Climatique (MRC) est un réel outil pour l'exploitant agricole. »

LES POINTS FORTS

- **15 ALÉAS COUVERTS :** Grêle, gel, tempête, vent de sable, poids de la neige, inondation, excès d'eau, pluie violente, excès d'hygrométrie, manque de rayonnement, sécheresse, coup de soleil, coup de chaleur, coup de froid et tourbillon de chaleur.
- **UN RENDEMENT COMPLÉMENTAIRE :** Vous pouvez assurer votre rendement techniquement réalisable grâce au rendement complémentaire.
- **UNE SOLUTION PERSONNALISÉE :** Pour chaque culture vous choisissez votre prix unitaire assuré.
- **LE CHOIX DES FRANCHISES :** Vous choisissez vos franchises grêle et tempête (pour les cultures concernées).
- **UN SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS :** Un niveau de subvention jusqu'à 65 %*, versée par les pouvoirs publics.

Groupama PARIS VAL DE LOIRE

*Le montant total de la subvention est réparti entre le niveau 1 (« coup dur ») et le niveau 2 (garanties complémentaires subventionnables), en fonction du montant total des cotisations éligibles et dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée par l'État, et avant application individuelle de la modulation définie par les textes communautaires, selon réglementation en vigueur.
Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire 60 bd Duhamel du Monceau CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris. www.groupama.fr. Document et visuels non contractuels. Création : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 08/2018.

Colza

La sécheresse compromet les semis

La sécheresse estivale qui touche le département soulève bien des questions sur le semis du colza et la réussite de son implantation, notamment dans les zones à forte pression d'altises.

Si certaines zones ont bénéficié de précipitations localisées, de nombreux agriculteurs désespèrent de la sécheresse de leurs parcelles. L'implantation du colza est la grande inconnue de cette fin d'été, avec différentes stratégies à adopter. Eric Bizot, conseiller en productions végétales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, fait le point sur la situation : *«A vu de nez, les 2/3 des céréaliers ont semé leur colza avant le 20 août. Pour ceux qui ont eu de la pluie, le colza est au stade deux feuilles, il ne devrait pas y avoir de problème ! Il faut seulement se méfier des repousses de céréales qui risquent de pomper toute l'eau, un désherbage semble judicieux»*. Concernant les semis précoces n'ayant pas reçu d'eau, le spécialiste reste prudent *«on attend la pluie et on espère que le colza aura levé d'ici le 1er septembre... Dans les zones à forte pression d'altises, si le colza atteint le stade quatre feuilles autour du 20 septembre, ce sera gagné, il sera en phase de croissance rapide et sera moins sensible aux ravageurs»*. Le colza qui lèverait plus tard risque d'arriver au stade de développement rapide début octobre, où les températures basses diminuent la capacité de croissance de la plante, qui devient plus sensible aux altises. Le désherbage est fortement déconseillé par Eric Bizot pour les parcelles qui restent à semer *«d'abord parce que l'efficacité en milieu sec sera faible, ensuite s'il y a une incertitude sur la levée, il sera plus difficile d'implanter une culture de remplacement»*.

Colza non semé, que faire ?

La pression monte pour les agriculteurs qui n'ont pas encore semé le colza à cause de la sécheresse. Beaucoup d'incertitudes se bousculent, à commencer par la météo annonçant des orages localisés, mais toujours pas de précipitations assurées. Deux cas de figure sont possibles selon le technicien de la Chambre d'agriculture : *«Dans les secteurs à forte pression d'altises ou en sols superficiels, si les sols sont très secs, le semis du colza semble compromis… On prendrait beaucoup de risques au niveau des ravageurs, sans leviers d'actions à activer… Il faudrait que les colzas soient au stade quatre feuilles au 20 septembre pour être suffisamment résistants. Même avec un apport organique au moment du semis, la pousse du colza reste très lente entre la levée et le stade quatre feuilles. Idem pour les plantes compagnes qui perturbent les ravageurs, elles n'auront pas le temps de se développer suffisamment pour assurer leur rôle si elles sont semées dans les conditions actuelles»*.

Dans les sols profonds épargnés par les altises, le semis peut s'effectuer jusqu'au 10, voire jusqu'au 15 septembre, avec l'espoir d'une pluie permettant la levée.

«Il faut réduire au maximum les coûts d'investissement»

Dans les zones touchées par la sécheresse, les agriculteurs projetant de semer du colza tardif doivent bien prendre en compte les difficiles conditions d'implantations du crucifère. *«D'après les retours que j'ai, certains agriculteurs ont prévu de modifier l'assolement sur une partie des sols destinés au colza, et ils vont essayer de semer à faible coût sur l'autre partie. C'est le plus prudent dans les situations les plus incertaines, il faut réduire au maximum les coûts d'investissement : partir sur du colza lignée issu de semences de fermes si c'est possible. Au pire des cas, ça fera un couvert pas terrible… Mais au moins il n'y aura pas eu trop d'investissements. Par contre s'il y a de l'eau sur le semis, la levée sera assurée et il faudra faire un point à l'automne. Niveau désherbage, prévoir un passage en post levée précoce, quand le colza sera parti, pas avant !»*

ORIANNE MOUTON



Les pluies tombées dans la semaine pourraient jouer un rôle important dans la réussite des colzas.

Sécheresse

Trois secteurs en alerte renforcée

La préfecture de l'Yonne a annoncé, dans un communiqué, le passage en alerte sécheresse renforcée du Serein amont, l'Armançon amont et l'Yonne aval, quatre autres secteurs restent en alerte.

Avec des précipitations hétérogènes et faibles au mois d'août, les débits de certains cours d'eau ont continué à décliner. Au regard de la situation hydrologique et des températures élevées de ces derniers jours, le dispositif de restriction des usages de l'eau, défini dans l'arrêté du 2 août 2018, est modifié comme suit.

Le secteur du Serein Amont passe en alerte renforcée et les secteurs de l'Armançon Amont et de l'Yonne Aval passent en alerte. Cinq secteurs sont donc en alerte: l'Armançon amont, le Serein Armançon Aval, l'Yonne aval, le Cousin et le Tholon-Ravillon-Vrin-Ocques. Les autres secteurs du département restent placés en vigilance. Afin d'économiser la ressource en eau, les mesures de restriction des usages de l'eau sur les sept secteurs en alerte renforcée et en alerte sont définies par l'arrêté préfectoral n°DDT/SEE/2018/0064, selon les articles R211-66 et R211-67 du code de l'environnement. Les mesures de restriction imposées aux particuliers, agriculteurs, collectivités, services de l'Etat et établissements publics sont présentées ci-après.

Cinq mesures nouvelles sont spécifiques au seuil d'alerte renforcée sur le secteur du Serein amont.

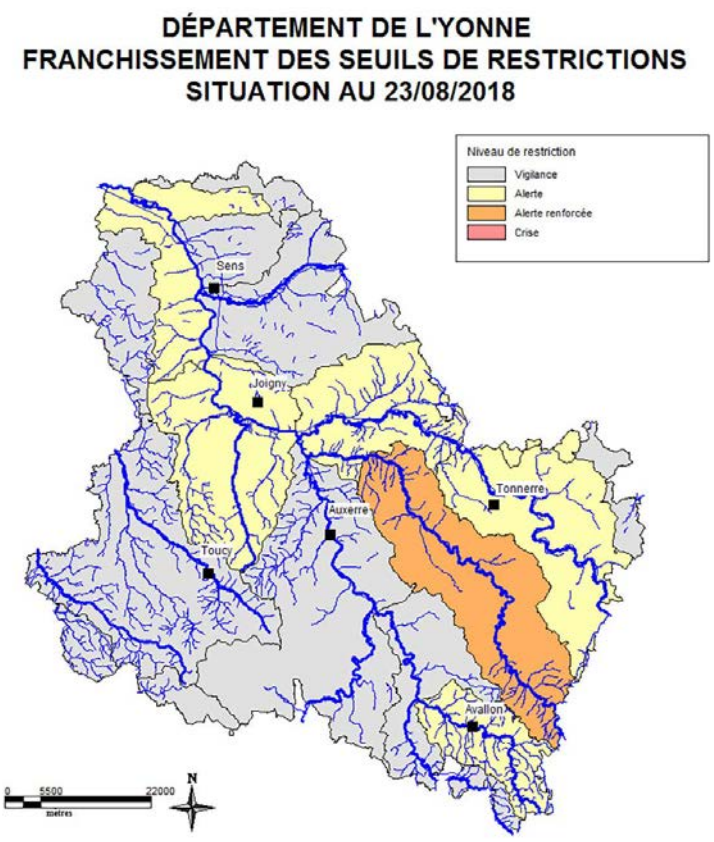
- les travaux en lit mineur de cours d'eau doivent être soumis à l'accord préalable du service police de l'eau.
- interdiction de nettoyage des toitures, façades, voies et trottoirs, sauf impératifs sanitaires.
- interdiction d'arrosage entre 10h et 18h des cultures, sauf cultures maraîchères, horticoles, pépinières et arboriculture fruitière. Sont assimilées à des cultures maraîchères, les cultures légumières de plein champ, type oignons, cornichons, pommes de terre. En dehors de ces horaires, l'irrigation des cultures est autorisée par la mise en place de tours d'eau. L'objectif est de réduire de 50 % les prélèvements d'eau en surface.
- interdiction de l'arrosage des pelouses, espaces verts par les particuliers et les industriels.

Interdiction de l'arrosage des terrains de golf (sauf green et tees -aires de départ possibles après 19h et avant 8h00), terrains de sports.

Les secteurs toujours en alerte sécheresse

Pour rappel, les mesures de restrictions suivantes s'appliquent toujours sur le secteur en alerte renforcée et sur les secteurs en alerte (secteurs de l'Armançon-Serein aval, de l'Armançon amont, de l'Yonne aval, du Cousin et du Tholon-Ravillon-Vrin-Ocques).

- Interdiction entre 8h00 et 19h00 de l'arrosage des potagers, jardins, pelouses, espaces verts, terrains de sport, de golf.
- Interdiction entre 8h00 et 19h00 du lavage des façades, toitures, voies et trottoirs.
- Interdiction de lavage des véhicules, sauf dans les stations professionnelles, et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques, type bétonnières) ainsi que pour les organismes ayant des missions de sécurité.
- Obligation de maintenir les vannes des biefs de moulins fermées, et respect du débit réservé pour tout ouvrage hydraulique dans les cours d'eau.
- Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères, horticoles et pépinières, afin de réduire de 25% à 30% les pertes par évaporation.
- Interdiction du remplissage des piscines, hors chantiers en cours.
- Interdiction du remplissage des plans d'eau (sauf activités commerciales déclarées).
- Interdiction de la vidange des plans d'eau.
- Interdiction de fonctionnement pour les fontaines publiques en circuit ouvert.
- Surveillance des rejets de stations d'épuration, limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire et analyses des rejets à fréquence soutenue des installations classées.



Les pluies tombées dans la semaine pourraient jouer un rôle important dans la réussite des colzas.

- Travaux en rivière : précautions maximales pour limiter les risques de perturbations du milieu.
- Navigation (sur le Canal de Bourgogne et les canaux en dérivation sur le secteur Yonne aval) : regroupement des bateaux aux écluses, réduction de la vitesse des bateaux, abaissement de la ligne d'eau dans les canaux, ajustement des prises d'eau dans les rivières (destinées à alimenter les canaux) pour contribuer au maintien d'un débit minimum dans les cours d'eau (vérification du respect du débit réservé).

Selon l'évolution de la situation hydrologique, ces mesures pourront s'étendre à d'autres secteurs, voire s'intensifier. Un suivi hebdomadaire de la situation est réalisé par les services de l'État.

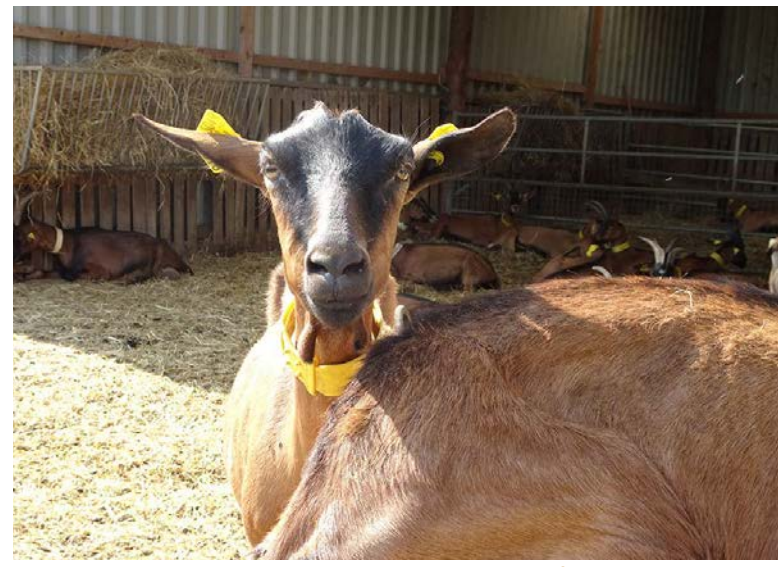
Il convient donc d'adopter un comportement responsable et de rechercher dans ce contexte les économies d'eau, par un usage raisonnable.

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE 89

Accueil à la ferme

À la découverte des fermes pédagogiques de l'Yonne

Six fermes du réseau Bienvenue à la ferme ont ouvert leurs portes au jeune - et moins jeune - public dans l'Yonne. Découvrez l'origine de ces projets et leurs spécificités au travers de deux portraits de fermes pédagogiques : La ferme des Grenouillettes et la ferme du petit Virey.



Ferme des Grenouillettes: L'activité principale de la ferme des Grenouillettes, l'élevage des chèvres et la fabrication du fromage, est le support principal des activités proposées par la ferme pédagogique, avec dégustation à la clé!

À Saint-Privé, non loin des très visités châteaux de Guédelon et de Saint-Fargeau, la ferme des Grenouillettes est une exploitation de chèvres laitières avec transformation fromagère et de vaches allaitantes. 35 chèvres et 16 vaches vivent paisiblement sous l'œil attentif de Géraldine et Anthony, qui ont repris la ferme en 2015. Ancienne animatrice, Géraldine était employée par les anciens propriétaires de l'exploitation. Les anciens propriétaires avaient une production de vaches laitières, avant de se convertir en brasserie, avec un aspect ferme pédagogique. La ferme pédagogique a perduré avec le changement de propriétaires et d'activité, la jeune éleveuse aimant l'accueil du public. Combinant l'élevage, la fabrication du fromage, la vente sur les marchés, et un projet de relance de la brasserie, le couple accueille des groupes environ 1 200 journées par an. *«C'est une activité chronophage mais qui ne nécessite pas d'investissements, financièrement je m'y retrouve. Je suis la ferme pédagogique la plus chère de l'Yonne, mais on a quand même trop de demandes de visites ! Il faut bien que le temps passé soit rémunérateur pour que l'on continue à pouvoir faire ça»*. La ferme propose un gîte de groupe pouvant accueillir 34 personnes, disponible également pour l'accueil de classes vertes. Concernant la partie pédagogique, Géraldine fait découvrir la ferme à des groupes de tous types, de la maternelle au lycée, en passant par les établissements spécialisés ou encore les maisons de retraite. Après l'accueil, les visiteurs font le tour de la ferme et ont l'opportunité de toucher et soigner les animaux : vaches, moutons, poules, lapins, cochons, chèvres, et de nombreuses autres bêtes à poils ou à plumes. L'après-midi est consacrée à un atelier à thème défini en amont avec les accompagnateurs. De la fabrication du fromage ou du beurre à la découverte des œufs, en passant par le feutrage de la laine ou la présentation des céréales, de nombreux thèmes peuvent être développés sur la ferme. L'accueil de particuliers se fait également tout au long de l'année de 17 heures à 20 heures, en même temps que les horaires d'ouverture de la fromagerie. Géraldine a su adapter les activités proposées aux temps forts de son élevage : De mars à mai, les visiteurs peuvent aider à donner le biberon aux chevreaux à 18 h 30, et pendant l'été, c'est la traite qui est mise en avant. Il y a même une chèvre que les curieux peuvent essayer de traire à la main !

La ferme du petit Virey

À Molosmes, près de Tonnerre, Josiane et Laurent Roze ont une exploitation céréalière et viticole. Josiane a toujours voulu être professeur de mathématiques, métier alliant ses deux passions, les chiffres et les enfants. Finalement devenue comptable, elle décide après l'arrivée de son deuxième enfant de lancer une activité pédagogique sur la ferme de son époux en 1999. De nombreux animaux sont arrivés, poules, canards, oies, moutons, chevaux, chèvres, vaches, etc. Un vrai plaisir pour Josiane, qui trouvait *«dommage d'avoir une ferme et de ne plus avoir d'animaux»*. Des émeus, ces grands oiseaux semblables à des autruches, ont même été élevés pour leur viande sur l'exploitation, qui n'en accueille plus que trois aujourd'hui.

La ferme pédagogique répond à la volonté d'accueillir des visiteurs pour *«leur présenter une ferme, les métiers que l'on y exerce, le travail que cela représente, les saisons, etc. On dit des choses élémentaires mais qui ont été oubliées par les gens n'ayant pas de lien à l'agriculture. Il y a un manque de transmission des informations. Il y a tellement de choses à expliquer, à faire, aucune visite ne se ressemble, on ne tombe pas dans la monotonie. En tout cas, ça correspond à ma vocation, expliquer à des enfants, j'aime beaucoup ça, et ce n'est pas non plus tous les jours !»* Toute l'année, sur rendez-vous, les particuliers ou les groupes de tous horizons peuvent venir découvrir l'exploitation sur deux heures, une demi-journée ou une journée complète. *«On a deux casquettes, même si l'activité est la même : ferme pédagogique parce que ça a plus de sens pour les écoles, et ferme découverte, le terme étant plus parlant pour les familles»*.



Ferme du petit Virey : Josiane Roze et ses émeus accueillent du public toute l'année.

Après l'accueil et le tour des animaux, les enfants se divisent en trois groupes pour faire un atelier de collage de graines, découvrent un tracteur ou encore nourrissent les animaux. Josiane propose de nombreux thèmes de visites pour les groupes, et ne manque pas d'idées à développer. Même un pré peut devenir le théâtre d'une chasse aux trésors (de la nature) endiablée. Les panneaux solaires et le système de récupération de l'eau de pluie sont de bons supports pour les thématiques liées à l'énergie. La production céréalière permet de présenter les cycles de production, la reconnaissance des graines, le matériel ou encore la transformation. L'activité viticole offre l'occasion de présenter la vigne, le raisin, les cuves, en s'arrêtant bien entendu au jus de raisin pour les plus jeunes !

ORIANNE MOUTON



Sabot d'argent et sabots de bronze

Quatre élevages récompensés et dix autres félicités

La Fédération régionale Bovins croissance de Bourgogne vient de décerner le Sabot d'argent et les Sabots de bronze. La remise des distinctions s'est déroulée au Gaec Henriot à Villebichot (21). L'occasion pour les membres du conseil d'administration de France Conseil Élevage de découvrir de l'intérieur une exploitation en polyculture-élevage convertie en bio et une association d'éleveurs, *« le Goût d'ici »*.



Le Sabot d'Argent de Bourgogne est décerné à Michel Virely, de Corsaint en Côte d'Or.

Beaucoup de monde avait répondu à l'invitation des Bovins croissance 21, Alsoni Conseil élevage et Alysé, pour assister à la remise des Sabots d'argent et d'or ; il faut dire que le programme était chargé, puisqu'il s'agissait aussi de découvrir d'une part, le Gaec Henriot, exploitation convertie en bio et d'autre part, une association d'éleveurs commercialisant une partie de leur production viande sous la marque *«le Goût d'ici»*. L'occasion aussi pour le conseil d'administration de France Conseil Élevage (réseau Conseil élevage et Bovins croissance) de découvrir une partie de la Bourgogne, ses vins, ses productions et ses pratiques agricoles, avant de partager un repas concocté par les adhérents du *«Goût d'ici»*.

Pour cette nouvelle édition des *«Sabots»*, la charolaise était à l'honneur, cette race étant la seule à bénéficier d'un nombre suffisant d'éleveurs classés pour avoir un trophée. Le Sabot d'argent au titre de la Bourgogne, a été décerné à un éleveur de Côte d'Or, Michel Virely, de Corsaint. trois Sabots de bronze ont ensuite été décernés : au Gaec Star 2000 de Issy l'Évêque (71), à Gérald Fromentin de Saints (89) et à Didier Tardivon de Germenay (58). D'autres éleveurs se sont vus aussi récompensés pour leurs bons résultats, en race charolaise, en limousine, salers, aubrac et parthenaise (voir le palmarès complet).

Les lauréats des Sabots en charolais et les premiers de Bourgogne dans les autres races pourront concourir à la remise des Sabots d'Or qui se déroulera le 5 octobre à Cournon, lors du Sommet de l'élevage.

Le *«Goût d'ici»* : un *«travail de fond sur le long terme»*

Créée sous l'impulsion du Pays Beaunois (communauté d'agglomérations de Beaune Côte et sud), l'association le Goût d'ici commercialise aujourd'hui un peu plus d'une centaine d'animaux (bovins mâles et femelles) pour une vingtaine d'éleveurs adhérents. L'objectif à terme, rappelé par Cédric Bazin qui présentait l'association, étant de commercialiser une dizaine de bêtes par élevage. Le principal client de l'association reste les magasins Leclerc (Beaune et Saint-Apollinaire) avec une plus-value de 250 à 300 euros par animal (soit 70 à 80 cts/kilo). Le coup de pouce de la collectivité territoriale au démarrage a été essentiel pour la crédibilité du projet et l'ouverture des portes des distributeurs et transformateurs, mais cela reste avant tout *«une question d'hommes»* comme le rappelle Cédric Bazin, qui souligne la fragilité de ce type d'échange donnant/donnant en termes d'image et gagnant/gagnant sur le plan économique pour les deux parties. L'investissement humain des adhérents reste conséquent (finition spécifique des animaux, formation aux coûts de production, cahier des charges, actions de vente, animations, événements festifs, etc.), mais le bilan s'avère positif, d'autant que les adhérents aux Goût d'ici savent que ce type de construction s'inscrit forcément dans la durée. Pour le Pays Beaunois c'était déjà en 2011 *«un projet à dix ans»*.

AMK



Cédric Bazin a présenté l'association le Goût d'ici, qui œuvre depuis 2011 pour que qualité et proximité riment avec juste prix pour les éleveurs de ce territoire beaunois.

Gaec Henriot Une structure familiale résolument bio

Beaucoup auront connu Laurence Henriot du temps qu'elle travaillait pour le Sedarb. Laurence participe maintenant avec les autres associés du Gaec Henriot au développement de l'exploitation familiale. L'occasion de mettre en pratique les principes de l'agriculture biologique et de faire *« la preuve que la production biologique peut avoir un effet important sur ce territoire »*. C'est ainsi qu'en participant à la protection d'un captage, le Gaec a pu s'agrandir un peu, tout en améliorant la qualité de l'eau dans un environnement fragile, *« sans que cela coûte à la collectivité en termes de dépollution »*. Si l'histoire du Gaec remonte à 1840, la structure s'est plus récemment convertie à l'agriculture biologique, augmentant année après année les surfaces en conversion. Toute la sole (230 ha) et le troupeau de 80 VA sont aujourd'hui sous label bio. Les trois associés, Laurence Henriot, Raphaël Lanier et Hervé Naigeon, ont également fait le choix de la vente directe en ferme, ils ont aussi adhéré à l'association d'éleveurs du Pays Beaunois sous la marque *« le Goût d'ici »*. La luzerne (50 ha) ici est utilisée en tête d'assolement, un assolement qui comprend 11 cultures sur une rotation de 7 à 8 années. Les choix des cultures et le type d'assolement ont permis de *« sécuriser le système »*, même en ces temps de sécheresse. L'autoconsommation est la règle pour la nourriture des animaux (luzerne, féverole, méteil), mais 20 ha de luzerne suffisent à subvenir aux besoins, la production des 30 autres est valorisée en culture de vente. Seule ombre au tableau, la faible valorisation de la viande bio au producteur (+1 euro), bien loin de ce que les prix à la consommation de la viande bovine bio pourraient laisser croire…



Dominique Davy, président de France Conseil Élevage (à gauche) attentif à l'exposé de Laurence Henriot et Raphaël Lanier, deux des trois associés du Gaec Henriot.

Le palmarès 2018

Seule la race charolaise a un nombre suffisant d'éleveurs classés pour avoir un trophée des sabots.

Sabot d'argent Bourgogne
Virely Michel à Corsaint (21), 1er de Bourgogne
Sabot de Bronze Saône-et-Loire
Gaec Star 2000 à Issy l'Évêque (71), 1er de Saône-et-Loire
Sabot de Bronze Yonne
Fromentin Gérald à Saints (89), 1er de l'Yonne
Sabot de Bronze Nièvre
Tardivon Didier à Germenay (58), 3ème de la Nièvre

Les éleveurs également félicités :

En race charolaise
- EARL Touillon à Palinges (71), 2ème de Saône-et-Loire
- EARL des Quatre saisons à Boyer (71), 3ème de Saône-et-Loire
- EARL de Boudernault à Champlost (89), 2ème de l'Yonne
- Gaec Laudet G. et fils à CHIDDES (58), 1er de la Nièvre (Sabot de Bronze 2016)
- EARL Desplanches à Champcevrais (89), 3ème de l'Yonne
- Gaec de Fontaine blanche à Moux (58), 2ème de la Nièvre (sabot d'argent 2015)

- 1er de Bourgogne (race Limousine) : Didier Denardou à Saint-Martin-des-Champs (89)
- 1er de Bourgogne (race Salers) : Gaec de l'Île à Saint-Maurice/Vingeanne (21)
- 1er de Bourgogne (race Aubrac) : Gaec du Regain à Saint-Pierre-le-Vieux (71)
- 1er de Bourgogne (race Parthenaise) : Thaveau Christian à Semelay (58)

Se former à la triple performance

Un atout pour les exploitations

En 2017 et 2018, 52 formations mises en œuvre par plus d'une dizaine d'organismes de formation ont été réalisées en Bourgogne Franche-Comté en réponse à un appel d'offres « Triple performance des systèmes agricoles » lancé par Vivéa. Plus de 500 agricultrices et agriculteurs ont été formés en un an et demi.

Le comité Vivéa de Bourgogne Franche-Comté poursuit le développement de formations permettant aux agricultrices et agriculteurs de mettre en œuvre des pratiques répondant à des enjeux environnementaux tout en préservant ou améliorant leur revenu et leurs conditions de travail.

Il a ainsi mobilisé 546 000 € en 2017 et 2018 pour poursuivre le développement d'une offre de formation revisitée.

Les formations concernées permettent aux exploitants de faire évoluer leurs pratiques vers l'agriculture biologique ou des pratiques de médecines alternatives, plus d'autonomie alimentaire, des techniques culturales innovantes…

Si les formations ont une entrée technique, un temps spécifique permet d'identifier et comprendre les impacts économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux de la mise en œuvre des pratiques étudiées dans le cadre d'une approche globale du système.

De plus, les stagiaires choisissent des indicateurs qu'ils pourront suivre dans le temps afin de mesurer l'amélioration globale des performances de leur système.

Les centres de formation qui proposent des actions dans ce cadre bénéficient d'un financement renforcé de la part de Vivéa et s'engagent, en contrepartie, à la présence d'un formateur garant de méthodes pédagogiques participatives. Certaines formations sont cofinancées par le Feader.

Sylvie Humblot et Delphine Cuvillier, Vivéa

Une réelle opportunité d'accompagner, puis de mesurer les effets des formations

Etienne Faure, formateur à l'ADFPA du Jura : *« Le cahier des charges de Vivéa est arrivé au bon moment ».*

« Depuis quelques années j'organise des formations sur des techniques innovantes, particulièrement en élevage, mais je m'interrogeais sur les résultats chez les éleveurs car peu d'entre eux, suite aux formations suivies, pouvaient me relater des résultats concrets. J'ai été réactif à l'incitation de Vivéa car elle correspondait à des modifications que j'avais envie d'entreprendre ».

Définir des indicateurs de résultats

« J'avais déjà commencé à réorganiser les formations avec une dernière demi-journée décalée dans le temps afin de réaliser un retour d'expérience et de mesurer les premiers effets d'un changement de pratique.

L'obligation de travailler avec les éleveurs sur le choix d'indicateurs personnalisés et chiffrés m'a beaucoup plu. Souvent, ceux qui leur étaient proposés servaient à compiler des données pour plusieurs élevages sur une zone géographique. Là, chaque stagiaire s'est réapproprié les critères qu'il souhaite suivre pour mesurer l'évolution de son propre élevage et en apprécier globalement la performance.

Cet hiver, je retrouve des stagiaires qui se sont formés à la méthode Obsalim en 2015 puis ont réalisé en 2016 un perfectionnement Obsalim en se donnant des indicateurs. Aujourd'hui, le fait de chiffrer les effets d'un changement de pratique est acquis. Ils sont capables, par exemple, de calculer eux-mêmes l'efficacité de la ration de base pour rester réactifs entre deux résultats du contrôle laitier. Cette année, le nouvel indicateur qu'ils se donnent concerne le caillé de lait (analyse de son aspect, sa texture et sa qualité protéique). Ce nouvel indicateur permet d'appréhender le rendement fromager et la digestibilité du lait pour les veaux et ainsi de faire le lien avec la ration de départ ».

« Suite aux signes observés sur son troupeau, Guy Bonnet chez qui nous nous sommes rendus durant la formation Obsalim, a diminué de 2 kg de foin par jour la ration des vaches laitières avec une réponse positive de 2 litres de lait supplémentaires par vache et par jour. Sur un troupeau de 60 vaches, cela représente 120 kg de foin distribué en moins soit près de 50 € d'économie par jour.

De plus, le troupeau va mieux, le lait est plus digestible (un caillé amélioré) donc il y a moins de problèmes de diarrhées des veaux et moins de mammites. En termes de temps de travail c'est potentiellement moins de temps à soigner les animaux et également moins de recours aux antibiotiques ».

Plus autonomes dans les prises de décisions

La filière Volaille de Bresse impose depuis de longues années aux agriculteurs se lançant dans la production, de suivre une formation spécifique. Cette formation a été retravaillée pour répondre aux orientations de Vivéa et renforcer la réflexion autour d'indicateurs de suivi. Guillaume Chalon et Charline Boudier, stagiaires de la formation *« Devenir éleveur en volailles de Bresse »*, proposée par la Chambre d'agriculture 71, témoignent.

« Le travail sur les indicateurs était intéressant pour structurer les visites d'exploitations et poser les bonnes questions. Mais il l'était également pour construire notre projet et affiner son chiffrage. Grâce aux visites d'élevage qui jalonnaient la formation, nous avons notamment réfléchi autrement les investissements en équipement pour les poulaillers, pour améliorer le temps de travail. Nous avons pu, au regard des références de la filière, adapter le volume de mise en place au temps que nous pouvions consacrer à ce nouvel atelier. Nous avons également vérifié que les astreintes liées à ce nouvel atelier permettront de continuer, au sein de notre Gaec, à nous libérer un week-end sur deux. Nos réflexions sur les complémentarités avec les autres ateliers ont mûri. Notre production de céréales nous conduira à l'autonomie pour alimenter nos volailles, et les échanges avec un éleveur nous confirment que notre atelier lait permettra de complémenter l'alimentation des volailles en épinettes. Sur le plan économique, l'analyse des références de la filière et la confrontation à notre projet nous ont confortés quant à la rentabilité de cette nouvelle activité et laissent entrevoir, au-delà d'une première phase centrée sur le poulet, des perspectives de développement dans un second temps vers la volaille fine. Pour résumer, nous sommes sortis de notre travail quotidien pour suivre cette formation. Les échanges, apports de connaissances et visites nous ont amenés à nous situer et prendre les décisions en toute autonomie ».

Des formations qui renforcent les performances des exploitations

Christian Coucheney, stagiaire de la formation *« Semis direct sous couverts : des principes à la pratique »* organisée par la Chambre d'agriculture 21, partage son expérience.

« Je participe à des formations financées par Vivéa tous les hivers et cette formation m'intéressait car faire revivre nos sols est une piste pour l'avenir, et le semis direct sous couvert y contribue.

Je pratique déjà le semis direct et il y a longtemps que je ne laboure plus mais les terres sont travaillées avec d'autres outils.

Mon objectif est désormais que ce soit les plantes semées qui travaillent le sol.

La formation m'a permis de savoir quelles plantes sont à utiliser pour ne pas concurrencer la culture. Le formateur (Florent Sauvadet, conseiller grandes cultures CA 21) est passionnant et connaît parfaitement son sujet, il dispose d'expériences et de références locales.

Dans le nord Côte d'Or, on a souffert de gros dégâts de gel sur le colza en février-mars mais je constate que les parcelles avec féverole sont moins touchées car la féverole a limité l'impact du vent.

La technique du semis direct me permettra de restreindre l'emploi des désherbants car il y aura moins de possibilités de germination des graines d'adventices. Sur la prochaine campagne, je sèmerai du colza en août, sans désherbage, en l'associant avec des plantes compagnes principalement de la féverole, mais aussi du lin, de la vesse et de la gesse, et un peu de tournesol pour fissurer le sol. J'espère aussi limiter les phytos car la pression des maladies devrait être moins grande.

Avec cette technique, je pense gagner également en temps de travail et j'aurai une empreinte carbone plus faible. Le système devient multiperformant et la formation m'a conforté dans cette voie ».

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur facebook

DAL·BO 70 1948·2018
PRIX ANNIVERSAIRE
à découvrir chez vos distributeurs exclusifs


MAXIROLL
Rouleaux à lames pour le broyage de résidus


CULTIMAX
Cultivateur semi-porté pour la préparation du lit de semence


POWERROLL
Rouleau compact 3 ou 5 éléments pour le rappui des sols avec une adaptabilité optimale

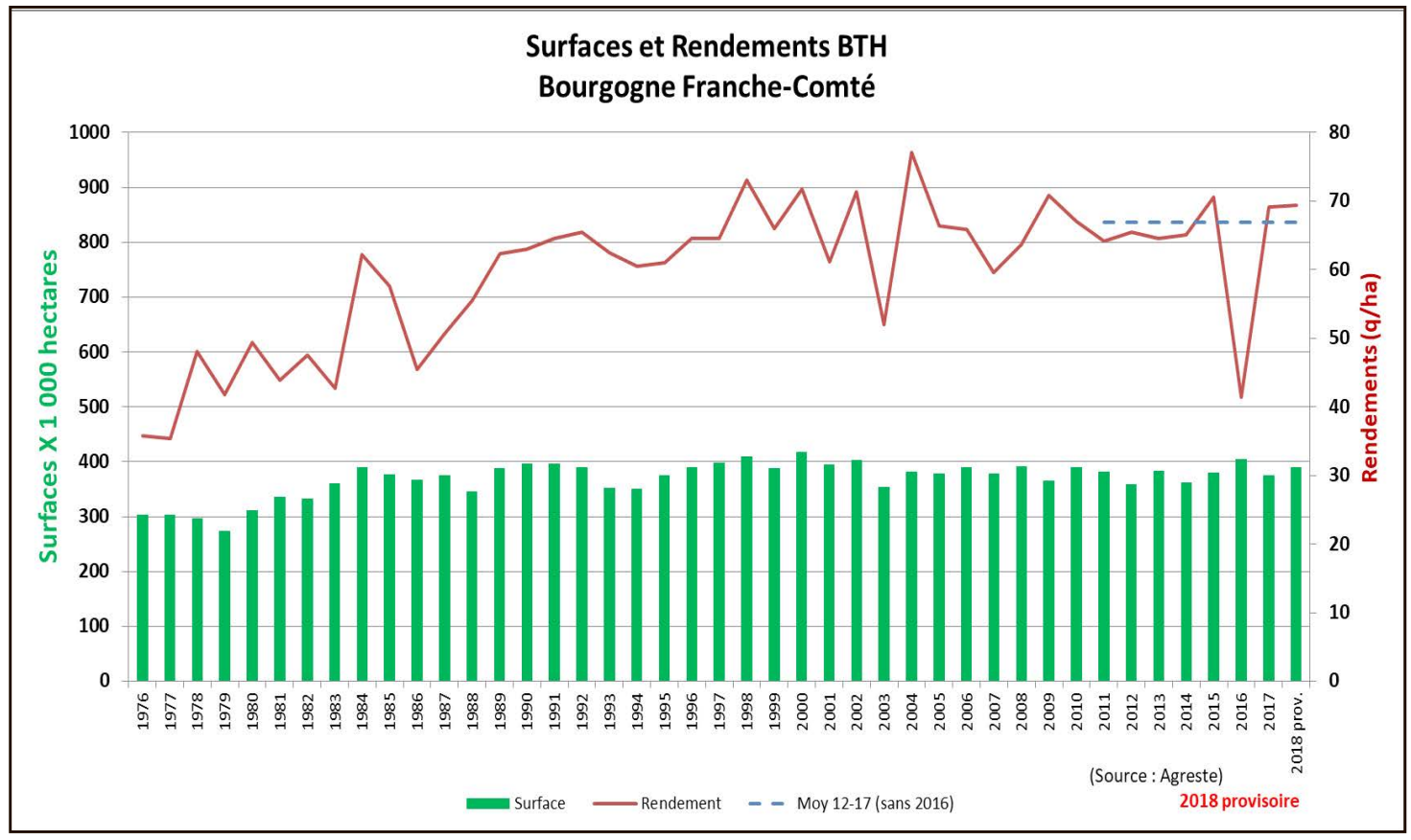
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Et ses agents:
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine

MALECOT POIRIER AGRI
St Loup 03 86 26 24 49
Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
Saint Hilaire 03 86 76 16 87
Crézancy 02 48 79 02 30
Et ses agents : Ets Bourgeat - Varzy / Hydromeca - Thou

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1491
VENDREDI 31 AOÛT 2018

2018 : une récolte dans la moyenne mais une forte hétérogénéité

Avec près de 400 000 ha, la Bourgogne Franche-Comté reste une grande région productrice de blé tendre d'hiver avec des débouchés majoritairement meuniers.
En revanche, compte tenu de conditions agro-climatiques difficiles et récurrentes, les rendements restent à un niveau modeste, inférieur à celui de la moyenne française. Au cours des 5 dernières années (en excluant 2016), la Bourgogne Franche-Comté enregistre un rendement moyen de 67 q/ha contre 75 q/ha pour la moyenne Française. La récolte 2018 s'annonce légèrement supérieure à la moyenne, avec une très grande variabilité comme souvent les années à printemps humides favorisant, une fois n'est pas coutume, les plateaux argilo-calcaires superficiels au détriment des sols profonds de la Plaine. Du côté de la qualité, elle semble être de bon augure avec des teneurs en protéines généralement élevés et des PS corrects.



Graphique 1 Évolution des surfaces et rendements de blé tendre d'hiver en Bourgogne Franche-Comté depuis 1976.

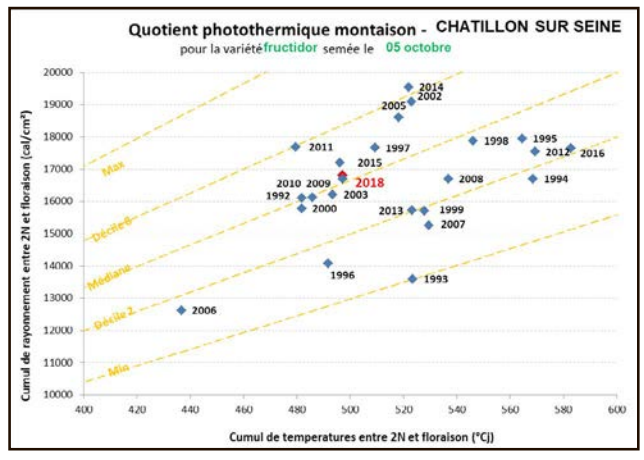
Une mise en place du peuplement sous un climat chaotique

La majorité des semis est réalisée avec un léger décalage compte tenu de la période de sécheresse enregistrée au début de l'automne. Le peuplement se met en place progressivement sous un climat normalement frais et arrosé à partir de début novembre. Peu favorables au moment du semis, les conditions sont ensuite réunies pour réaliser des désherbages précoces avec des produits racinaires.
Contrairement à l'année précédente, les mois d'hiver sont doux et très pluvieux avec un excédent de plus de 150 mm par rapport à la médiane. Sur les sols profonds et peu filtrants, de l'hydromorphie est fréquemment observée (cf. photo), provoquant un défaut d'alimentation de la plante en plongeant les racines en anoxie. Les importants cumuls de pluies hivernaux ont lessivé l'azote du sol, les reliquats d'azote en sortie hiver sont naturellement faibles mais les engrais azotés sont bien valorisés par les pluies. Le stade épi 1 cm arrive à une date normale autour du 30 mars. À ce stade, le tallage est satisfaisant et malgré le lessivage, le blé a absorbé beaucoup d'azote. Néanmoins, l'impact négatif de l'hydromorphie sur la croissance et l'état des racines n'est sûrement pas négligeable pour la suite du cycle du blé.


Marandeuil (21) - 29/03/2018

À partir du début montaison, tout s'accélère

Du début de la montaison à la récolte, les températures sont plus élevées que la normale, avec même une période « caniculaire » fin avril.
Du côté de la pluviométrie, hormis une période sèche enregistrée sur la deuxième quinzaine d'avril, le climat



Graphique 2 Quotient photothermique à Châtillon-sur-Seine pour la variété FRUCTIDOR semé le 5 octobre (source : Arvalis/Météo France).

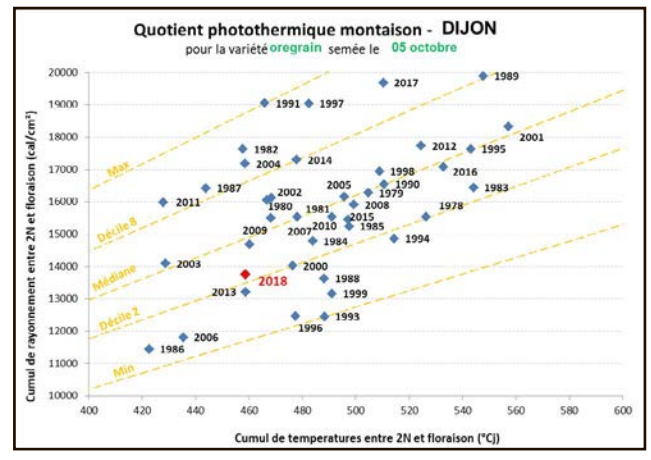
est fréquemment venteux et pluvieux, souvent sous forme d'orages. En conséquence, la durée de la montaison est courte avec une épiaison en avance d'une semaine sur la normale, tout comme, plus tard, la date de maturité physiologique.

Un rayonnement plutôt timide

Le rayonnement surtout le rapport rayonnement/température, appelé quotient photothermique, est important pour définir la fertilité de l'épi et la biomasse pendant la montaison.
En avril, les températures élevées associées à un rayonnement modeste sont plutôt défavorables à la fertilité des épis surtout pour les situations précoces (cf. graphique 2). À l'inverse, la première quinzaine du mois de mai est plus fraîche et ensoleillée ce qui est plus favorable à la fertilité des épis pour les situations tardives (*cf. graphique 1*).

À floraison, une bonne situation

En plaine, malgré l'excès d'eau, la biomasse et l'azote absorbé sont satisfaisants. Sur les plateaux l'absence de stress hydrique a permis un gain significatif de biomasse entre dernière feuille et floraison mais la quantité d'azote absorbé reste dans la moyenne basse avec des INN faible. On peut faire l'hypothèse que l'alimentation azotée en fin



Graphique 3 Quotient photothermique à Dijon pour la variété OREGRAIN semé le 5 octobre (source : Arvalis/Météo France).

de cycle a été limitée sur les sols superficiels.
Les outils de pilotage ont déclenché fréquemment avec des doses élevées fin montaison pour alimenter le blé jusqu'au bout. Le pilotage était encore une fois nécessaire pour s'adapter à l'année et à chaque situation.

Du côté des bio-agresseurs

Ce printemps, une forte infestation de graminées a été observée. En effet, avec le climat pluvieux, les passages d'herbicides ont été tardifs sur des adventices développées ayant déjà reçu de l'azote d'où de faibles efficacités. De plus, on peut se poser la question de l'augmentation des résistances des graminées face aux herbicides ALS (groupe HRAC A).
Du côté des maladies, la pression a été plutôt tardive après un mois d'avril plutôt calme. En effet, les sorties rapides des feuilles ont pu permettre un échappement temporaire face à la septoriose.
Les nombreuses pluies ensuite ont assuré la progression de la maladie à partir d'épiaison. Pendant la floraison, des pluies d'orages ont été enregistrées pouvant craindre un risque fusariose surtout dans la zone Yonne, Saône-et-Loire et en Franche-Comté sur les variétés sensibles ou sur des précédents à risque comme le maïs ou le sorgho. Il y a eu finalement plus de peur que de mal de ce côté-là.



Un remplissage sous les orages

La maturité physiologique est arrivée avec une semaine d'avance dès le 20 juin pour les zones les plus précoces. Le remplissage s'est déroulé en avance avec peu de jours échaudants accompagné par de la pluie régulière surtout en début de remplissage.

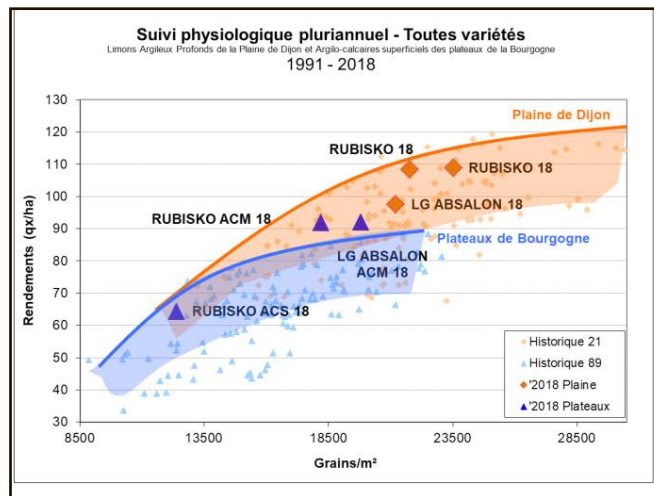
Des rendements variables avec de bon PMG et de la qualité

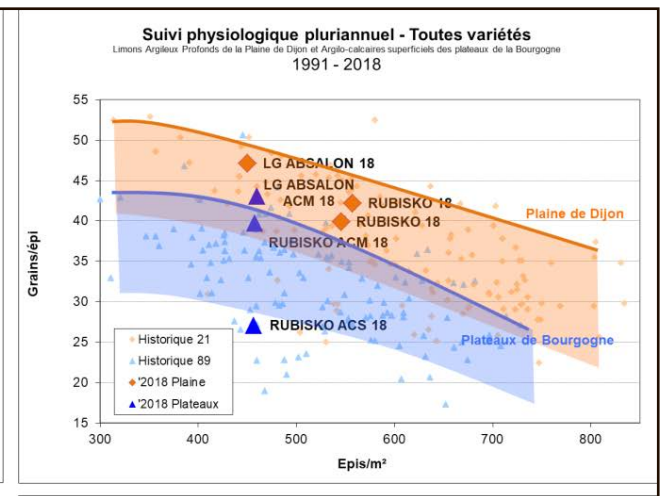
Deux situations sont suivies au long cours de la campagne par l'équipe régionale d'Arvalis-Institut du végétal :

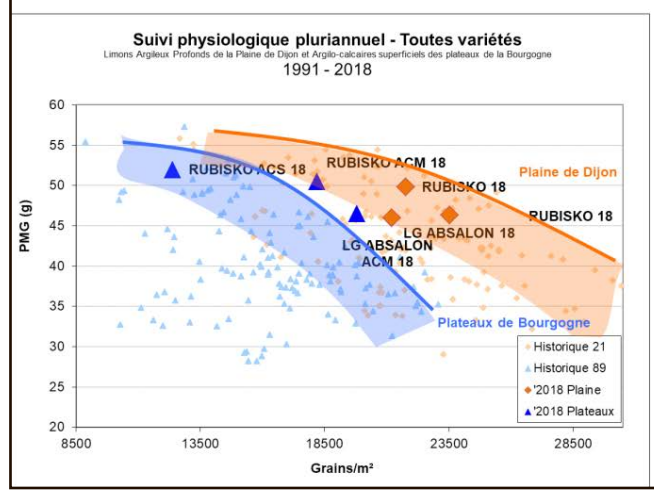
• **Plaine de Dijon :** Gilly-les-cîteaux (21) sur limon argileux profond avec la variété RUBISKO semé au 6 octobre et au 12 octobre et LG ABSALON semé au 14 octobre.

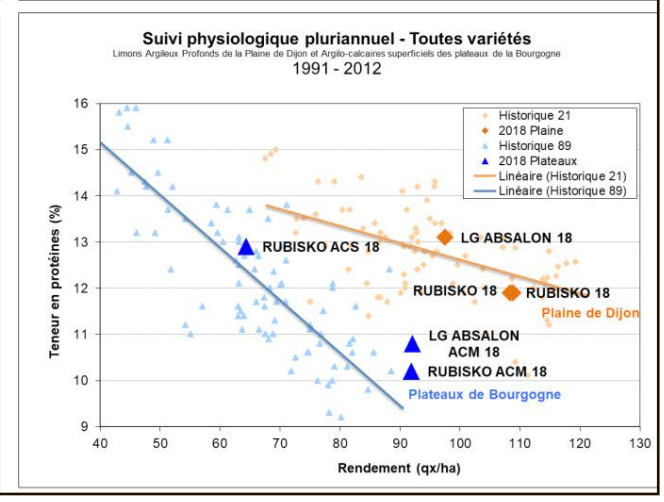
• **Plateaux de Bourgogne :** Hauteville-les-dijon (21) sur argilo-calcaire superficiel avec RUBISKO semé au 4 octobre et Argenteuil-sur-Armançon (89) sur argilo-calcaire moyen avec RUBISKO et LG ABSALON semé au 12 octobre.

Globalement le rendement s'est fait avec un nombre d'épis moyen mais une bonne fertilité des épis (+10 %/ moyenne) sauf dans notre essai sur les plateaux du Châtillonnais. Le manque de rayonnement au moment de la méiose (formation du pollen) a sûrement joué en défaveur de la fertilité des épis dans cette zone.









Globalement le rendement s'est fait avec un nombre d'épis moyen mais une bonne fertilité des épis (+10 %/ moyenne) sauf dans notre essai sur les plateaux du Châtillonnais. Le manque de rayonnement au moment de la méiose (formation du pollen) a sûrement joué en défaveur de la fertilité des épis dans cette zone.
Les PMG sont élevés (+15 à 20 % / moyenne) d'une part grâce au climat pendant le remplissage mais aussi par compensation d'un nombre de grains/m² moyen.
Pour la qualité, les protéines sont bonnes à très bonnes en moyenne. Elles n'atteignent pas le seuil des 11.5 % dans notre essai sur les plateaux de Bourgogne en argilo-calcaire moyen par effet de dilution dans le rendement.
On peut faire l'hypothèse que la dose X prévisionnelle d'azote a été sous-évaluée cette année en raison des rendements réalisés supérieurs à la moyenne, d'où l'importance du pilotage de l'azote fin montaison pour accompagner le blé jusqu'au bout.

Les PS semblent bons contrairement à l'année dernière profitant de conditions post-maturité favorables. Certaines zones ont pu voir leur PS dégradé par les pluies orageuses de début juillet.



Variétés de blé tendre

Faire son choix à partir de résultats pluriannuels

Les premiers résultats des essais variétés, réalisés par ARVALIS-Institut du végétal, sont arrivés sur la grande Région Centre. Nous disposons de 19 essais variétés représentatifs de 3 zones : le sud du bassin Parisien, le Centre et le Centre-Est. Les types de sol représentés vont de l'argilo-calcaire moyen au limon argileux profond. Dans la zone Grand Centre, 2 essais sont réalisés par la délégation Bourgogne Franche-Comté : un essai se situe en plaine de Dijon en limon argileux profond à Flagey-Echezeaux (21) et un essai se situe sur les plateaux du Tonnerrois en argilo-calcaire superficiel à Argenteuil-sur-armançon (89). Ces essais se caractérisent par une moyenne de rendement plutôt bonne, variant de 85 à 100 q/ha.
Vous trouverez ci-après l'avis d'Arvalis Institut du végétal sur les variétés pouvant être cultivées dans la région.



Nous remercions nos partenaires qui ont participé aux réseaux en 2018 ainsi que les agriculteurs chez qui les essais ont été réalisés.

Répartir les risques tout en s'assurant des débouchés

Choisir une variété de blé n'est jamais chose facile car les années se suivent mais ne se ressemblent pas. De plus, ce choix n'est pas anodin, puisqu'il engage la conduite de la culture d'une part et le débouché d'autre part. Les caractéristiques agronomiques et qualitatives des variétés seront donc prises en compte, tout en ayant à l'esprit des « consignes de bases », indispensables à la bonne gestion de sa sole variétale :

• **Cultiver des variétés qui trouveront des acheteurs**. Nos régions de Bourgogne et de Franche-Comté sont historiquement orientées sur des blés de bonne qualité boulangère que ce soit pour l'export, et principalement dans le bassin méditerranéen, ou pour le marché local. De ce fait la teneur en protéines est devenue un critère incontournable afin d'assurer les débouchés.

• **Ne jamais cultiver une seule variété**. Trois variétés au minimum sur l'exploitation sont conseillées, afin de diversifier les types variétaux et donc limiter les risques d'accidents climatiques.

• **Ne pas se contenter uniquement des résultats de rendement.** La valorisation d'une variété, ainsi que le coût de la protection contre les maladies et la verse à engager pour la cultiver sont deux facteurs essentiels à prendre en compte.

• **Ne jamais se contenter d'une seule année d'essais.** Sans rejeter l'attrait de la nouveauté, le comportement pluriannuel d'une variété est essentiel.

• **Respecter l'adaptation des variétés au milieu**. Type de sol, date prévisionnelle de semis, contraintes désherbage… sont autant de facteurs qui doivent rentrer en compte dans le choix de la variété.

Les commentaires et appréciations pour chacune des variétés retenues s'appuient sur les réseaux d'essais Grand Centre, d'une part, et Barrois - Lorraine, d'autre part, d'Arvalis – Institut du végétal.

Dans un contexte de changement climatique avec des extrêmes plus fréquents, nous vous conseillons de baser vos choix sur les synthèses pluriannuelles, ainsi que diversifier variétés/précocités/dates de semis.

Construire un bouquet variétal multicritères

La variété très productive, de bonne valeur boulangère et sans défauts agronomiques n'existe pas et c'est sans doute mieux ainsi dans un contexte d'aléas climatiques qui visent plutôt à diversifier la sole de blé. Deux catégories de variétés se distinguent :

• Celles dont les caractéristiques agronomiques et la valeur boulangère sont des atouts alors qu'elles ne sont pas les plus productives.

• Celles dont la productivité est le point fort mais avec quelques défauts agronomiques et/ou de valeur boulangère.

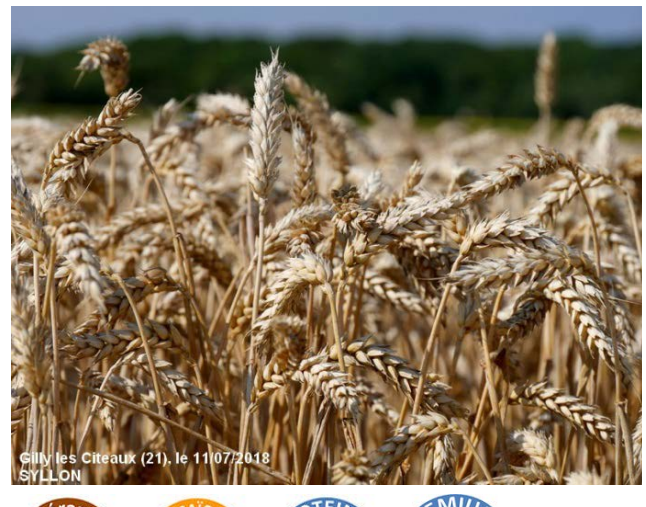
Les caractéristiques agronomiques et la valeur boulangère l'emportent sur le rendement (de la plus ancienne à la plus récente)

FRUCTIDOR *(UNISIGMA 2014)*



Productivité : Depuis 3 ans sa productivité est moins hégémonique qu'elle ne l'était au début de sa carrière. L'humidité (2016 et 2018) comme le sec ou l'échaudage (2017) ont rendu son comportement plus fragile et aléatoire.
Qualité : Recommandée par la meunerie avec un PS élevé et des teneurs en protéines correctes.
Agronomie : semi-précoce à montaison et assez tardive à épiaison, elle conserve une bonne tolérance aux maladies du feuillage ainsi qu'à la verse.

SYLLON *(SYNGENTA 2014)*



Productivité : Bien que décevante en 2018, sans qu'on en connaisse les raisons, elle reste une valeur sûre dans les milieux stressants où ses gros grains sont un atout.
Qualité : Riche en protéines, elle a une bonne force boulangère et un P/L équilibré. Très bon PS.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle cumule plusieurs atouts : résistance aux mosaïques et au piétin verse, assez bon profil de résistance aux maladies du feuillage. Mais elle reste à surveiller vis-à-vis de la fusariose. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

LG ABSALON *(LIMAGRAIN 2016)*



Productivité : Un peu moins bien en 2018 qu'en 2017, elle reste une variété « tous terrains » dans la bonne moyenne des variétés les plus développées aujourd'hui.

Qualité : Recommandée par la meunerie avec un bon PS et de bonnes teneurs en protéines.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle continue de se démarquer par sa résistance au piétin verse et sa très bonne tolérance aux maladies du feuillage. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

FILON *(FLORIMOND DESPREZ 2017)*



Productivité : Régulièrement depuis son inscription, elle côtoie les variétés les plus productives, en particulier dans les plaines et vallées.
Qualité : Le PS est dans la moyenne mais elle se distingue par de très bonnes teneurs en protéines.
Agronomie : Ultra-précoce à montaison ainsi qu'à épiaison, cette variété ne doit pas être semée trop tôt sous peine de débuter sa montaison alors que le risque de gel subsiste. Elle possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose. Enfin, elle est résistante à la cécidomyie orange.

LG ARMSTRONG *(LIMAGRAIN 2017)*



Productivité : Inscrite 4ème des nouveautés de la région SUD, elle obtient de meilleurs résultats cette année qu'en 2017.
Qualité : PS juste correct et teneurs en protéines très élevées.
Agronomie : Très précoce à montaison et à épiaison, cette variété ne doit pas être semée tôt. Elle est assez sensible aux maladies du feuillage et des épis ainsi qu'à la verse.

PASTORAL *(KWS MOMONT 2017)*



Productivité : Un peu moins bien en 2018 qu'en 2017, c'est une variété dans la bonne moyenne des variétés les plus développées aujourd'hui.
Qualité : Classée en qualité BP, ses teneurs en protéines sont bonnes. Son PS est juste correct.
Agronomie : Assez tardive à montaison et ½ précoce à épiaison, elle peut se semer tôt. Elle présente un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage et à la verse. Elle est résistante aux mosaïques.

UNIK *(FLORIMOND DESPREZ 2018)*



Productivité : Inscrite en 2018 avec un niveau de rendement dans la moyenne, elle est testée pour la 1ère fois en post-inscription. Cette année, elle obtient des résultats supérieurs à ceux enregistrés en 2016 et 2017.
Qualité : Son PS et ses teneurs en protéines sont particulièrement élevés. Cela lui confère un atout important pour les marchés meuniers d'exportation.
Agronomie : ½ précoce à montaison et précoce à épiaison, elle est assez sensible aux maladies du feuillage. Par contre, sa tolérance à la verse semble intéressante.

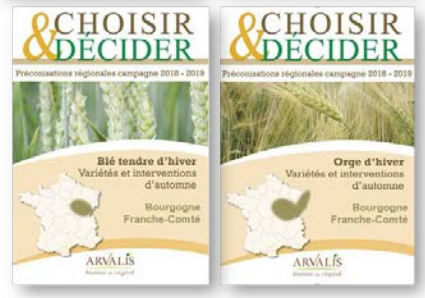
Pour aller plus loin…

A PARAITRE :
PRECONISATION REGIONALES 2018
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

1er résultats
Fin Juillet



Préconisations
régionales
Fin Août



A RETROUVER SUR :
http://www.arvalis-infos.fr

Le rendement l'emporte sur les caractéristiques agronomiques et/ou la valeur boulangère (de la plus ancienne à la plus récente)

GONCOURT (RAGT 2009)



Productivité : Malgré son âge, cette variété ne déçoit jamais dans tous les milieux. Dans le regroupement Barrois – Lorraine, elle fait jeu égal, en pluriannuel, avec les plus productives.
Qualité : Variété recommandée par la meunerie avec des teneurs en protéines élevées. En revanche, son PS très modeste constitue un vrai défaut.
Agronomie : Précoce à montaison et à épiaison, il ne faut pas semer trop tôt. Elle continue d'offrir une bonne tolérance à la septoriose. En revanche, elle est sensible à toutes les autres maladies du pied, comme du feuillage et des épis.

RUBISKO (RAGT 2012)

Productivité : Cette variété reste régulièrement dans la course au rendement.
Qualité : Elle est toujours riche en protéines mais son PS est juste correct.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle est très sensible aux maladies du pied et du feuillage. Par contre, elle est résistante à la cécidomyie orange.



RGT SACRAMENTO (RAGT – GB 2014)



Productivité : Très bonne productivité depuis 3 ans pour cette variété inscrite en Angleterre.
Qualité : PS et teneurs en protéines sont bons.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle est assez sensible aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose, et très sensible au piétin verse.

NEMO (SECOBRA 2015)



Productivité : Jusque-là classée en milieu de tableau, elle obtient de meilleurs résultats depuis 2 ans.
Qualité : Bon PS et teneurs en protéines dans la moyenne.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, elle voit son profil de tolérance aux maladies du feuillage se dégrader. Outre la septoriose, elle devient sensible à la rouille jaune et reste très sensible au piétin verse. Elle est résistante à la cécidomyie orange.

COMPLICE (FLORIMOND DESPREZ 2016)



Productivité : Classée en milieu de tableau à l'inscription, elle obtient de bien meilleurs résultats depuis 2 ans, probablement grâce à ses gros grains en conditions échaudantes.
Qualité : PS bon et teneur en protéines sont juste dans la moyenne.
Agronomie : ½ tardif à montaison et précoce à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle est assez sensible aux maladies du feuillage, septoriose d'abord mais aussi rouille jaune, ainsi qu'à l'accumulation de DON. Au cas par cas, elle peut être sensible à la verse.

RGT CESARIO (RAGT 2016)

Productivité : Généralement juste moyen en rendement, il s'en sort en tête de classement cette année.
Qualité : PS juste corrects et protéines dans la moyenne. Elle reste très sensible à la germination sur pied.
Agronomie : ½ précoce à montaison et à épiaison, cette variété possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier à la septoriose, ainsi qu'à la verse. Elle est résistante aux mosaïques.

CHEVIGNON (SAATEN UNION 2017)

Productivité : Inscrite en tête des nouveautés de la région NORD, elle déçoit en 2017 pénalisée par sa tardivité à épiaison. À confirmer en pluriannuel, probablement à privilégier sur les sols profonds.
Qualité : PS juste correct et teneur en protéines assez faibles.
Agronomie : ½ précoce à montaison et ½ tardif à épiaison, cette variété est à réserver aux sols profonds et peut être semée tôt. Elle possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose. Par contre, elle semble sensible à la fusariose des épis.



KWS EXTASE (KWM 2018)



Productivité : Inscrite en 2018 avec un niveau de rendement dans la moyenne dans le Centre et très élevé dans le Nord, elle est testée pour la 1ère fois en post-inscription. Cette année, elle obtient des résultats bien meilleurs dans le Centre et un peu en deçà en Barrois - Lorraine.
Qualité : PS juste correct et teneurs en protéines dans la moyenne.
Agronomie : ½ précoce à montaison et ½ tardif à épiaison, cette variété est à réserver aux sols profonds et peut être semée tôt. Elle possède un bon profil de tolérance aux maladies du feuillage, en particulier la septoriose, ainsi qu'à la verse. Par contre, elle semble sensible à la fusariose des épis.

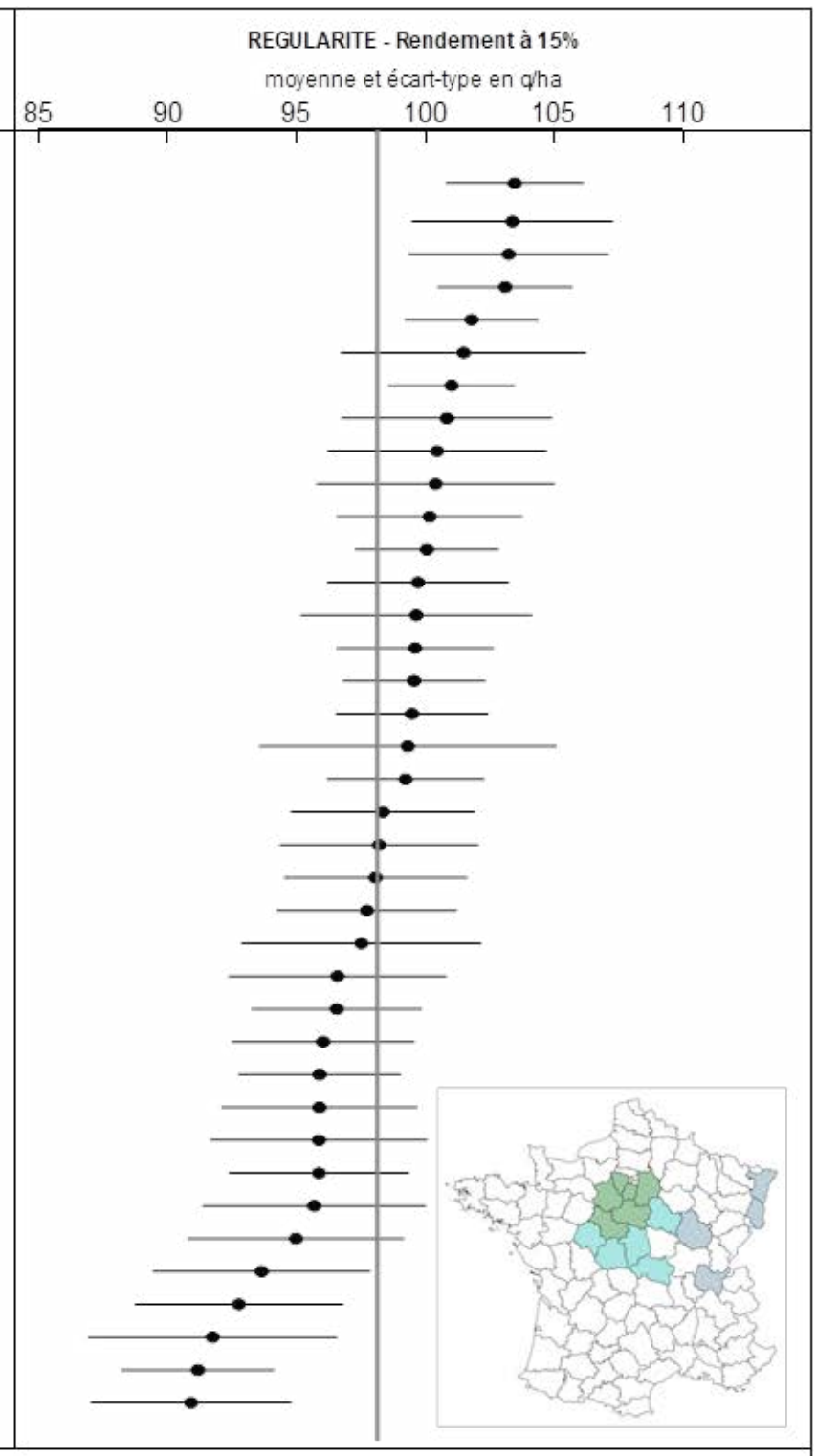
Un bouquet adapté à chaque contexte en Bourgogne Franche-Comté

	Variétés avec de bonnes valeurs agronomiques et/ou boulangères	Variétés avec une bonne productivité
Aptitude aux semis précoces (< 5 octobre)	BOREGAR, FRUCTIDOR, LIPARI, PASTORAL, RGT VELASKO.	CHEVIGNON, COMPLICE, KWS EXTASE.
Aptitude aux semis décalés (> 15-20 octobre)	APACHE, APRILIO, CALABRO, CALUMET, COMPIL, EUCLIDE, FILON, GRAINDOR, LG ABSALON, LG ARMSTRONG, OREGRAIN, ORLOGE, SYLLON, SY MOISSON.	ADVISOR, ASCOTT, GONCOURT, HYKING (h), NEMO, RGT CESARIO, RGT SACRAMENTO, RUBISKO.
Bon profil vis-à-vis des maladies du feuillage	FILON, FRUCTIDOR, LG ABSALON, LG ARMSTRONG, ORLOGE, PASTORAL.	CHEVIGNON, KWS EXTASE, RGT CESARIO.
Adapté aux précédents maïs	APACHE, FILON, FRUCTIDOR, GRAINDOR, OREGRAIN, SY MOISSON.	
Teneurs en protéines élevées	APRILIO, CALABRO, COMPIL, FILON, GRAINDOR, LG ARMSTRONG, LIPARI, ORLOGE, UNIK.	GONCOURT
Bon PS	LG ABSALON, OREGRAIN, SYLLON, SY MOISSON, UNIK.	NEMO
Résistances mosaïques	PASTORAL, SYLLON, RGT VELASKO.	RGT CESARIO
Résistances cécidomyies	BOREGAR, FILON, LIPARI, OREGRAIN	NEMO, RUBISKO
Résistances piétin verse	BOREGAR, LG ABSALON, LG ARMSTRONG, RGT VELASKO, SYLLON	ADVISOR

Résultats de la récolte 2018

Région Grand Centre 19 essais

Préc. épiaison	Avis Qualité Arvalis	Protéine GPD	Rés. Mos	T-NT (1) q/ha		VARIETES	Rendement à 15% traité fongicide q/ha	% MG.
7	BPS	6	R	12.3		RGT CESARIO	103.5	*105*
7	BPS	6		20.4		COMPLICE	103.4	*105*
6.5	BPS	6		17.9	Hyb	HYKING	103.2	*105*
7.5	BPS	5	S	17.9	Hyb	HYPODROM	103.1	*105*
6.5	BPS/BP	6	S	21.2		NEMO	101.8	*104*
7	BPS	4		20.7		SEPIA	101.5	*103*
6	BPS	6		15.5		CHEVIGNON	101.0	*103*
6	BPS	4		24.4		RGT VOLUPTO	100.8	*103*
6.5	BPS	6	S	15.9		ADVISOR	100.5	*102*
7	BPS	5		12.9		TENOR	100.4	*102*
7.5	BP	7		17.5		SOLINDO CS	100.2	*102*
7	BPS	5		17.9		TARASCON	100.1	*102*
7	BPS	7		14.7		LIPARI	99.7	*102*
7	BP	5	R	22.2		MACARON	99.6	*102*
7	BPS	6		21.2		UNIK	99.6	*101*
6.5	BPS	7		16.2		RGT SACRAMENTO*	99.6	*101*
6	BPS	5		14.4		KWS EXTASE	99.5	*101*
7.5	BPS	8		15.4		FILON	99.3	*101*
7	BPS	6		14.6		FANTOMAS	99.2	*101*
6.5	BP	7	S	20.1		RUBISKO	98.4	*100*
7.5	BPS	9		13.6		ORLOGE	98.2	*100*
6.5	BPS	5		19.0		PILIER	98.1	*100*
7.5	BPS	7		18.5	Hyb	HYDROCK	97.7	*100*
6.5	BP	6		11.5		LUMINON*	97.5	*99*
6.5	BP	6		15.9		MUTIC	96.6	*98*
7	BPS	5		17.9	Hyb	HYNVICTUS*	96.6	*98*
7	BPS	7		10.4		LG ARMSTRONG	96.0	*98*
6.5	BPS	6		15.9		SORTILEGE CS	95.9	*98*
6.5	BP	7	R	13.9		PASTORAL	95.9	*98*
6	BP	6		12.7		SOPHIE CS	95.9	*98*
6	BPS	6	S	10.9		FRUCTIDOR	95.9	*98*
7.5	BPS	7		13.7		PIBRAC	95.7	*97*
6.5	BP	6		9.0		LG ABSALON	95.0	*97*
7	BP	5		19.1		RGT GOLDENO	93.7	*95*
6.5	BPS	6	S	18.5		CELLULE	92.8	*95*
7.5	BPS	4		14.6		MAUPASSANT	91.8	*93*
7	BPS	6		19.1		RGT TALISKO	91.2	*93*
6.5	BPS	7	R	14.2		SYLLON	90.9	*93*



Moy. Générale	0	98.1
ETR		3.8
Nombre d'essais		19

Le trait vertical représente la moyenne générale.
La longueur des barres illustre la régularité de la variété par rapport à l'ensemble des variétés testées, elle est égale à 2 écarts-types.

(1) : Pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide, Essais Nord 2016 à 2018.

* : données estimées dans un ou plusieurs lieux

Protéine GPD : Note de 1 à 9 basée sur l'écart à la droite de régression Protéine/Rendement. Plus la note est élevée plus la variété s'écarte postivement de cette droite.

Précocité à épiaison

4,5 - Très tardif
5 - Tardif
5,5 - ½ tardif
6 - ½ tardif à ½ précoce
6,5 - ½ précoce
7 - Précoce
7,5 - Très précoce

Classe qualité : Nord/Sud

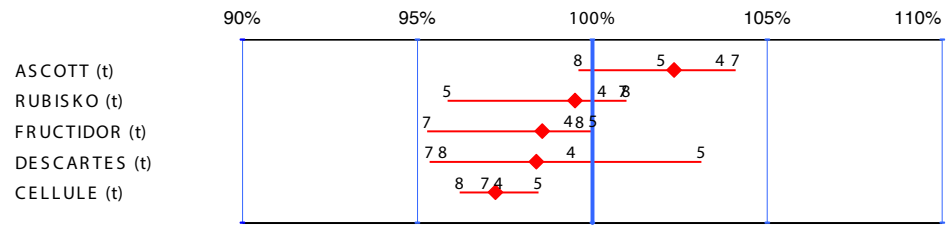
BAF : Blé Améliorant ou de Force
BPS : Blé Panifable Supérieur
BP : Blé Panifiable
BAU : Blé pour Autres Usages
BB : Blé Biscuitier

NOTES

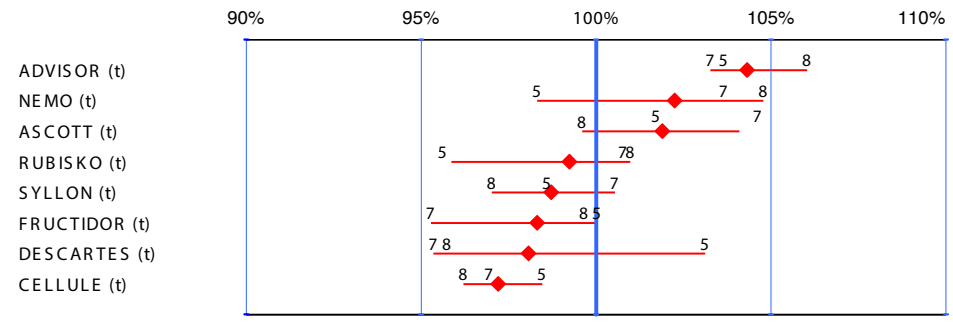
Rendements pluriannuels centre

Le comportement des variétés est très marqué par l'année climatique : il est préférable de l'apprécier sur plusieurs années. Les conditions climatiques exceptionnelles du printemps 2016 nous ont conduits à retirer les résultats de cette année de nos synthèses pluriannuelles de la zone Centre. Le rendement est exprimé en % des variétés témoins. Les chiffres et le point central indiquent respectivement le millésime et la moyenne pluriannuelle. (ex : 8 = 2018)

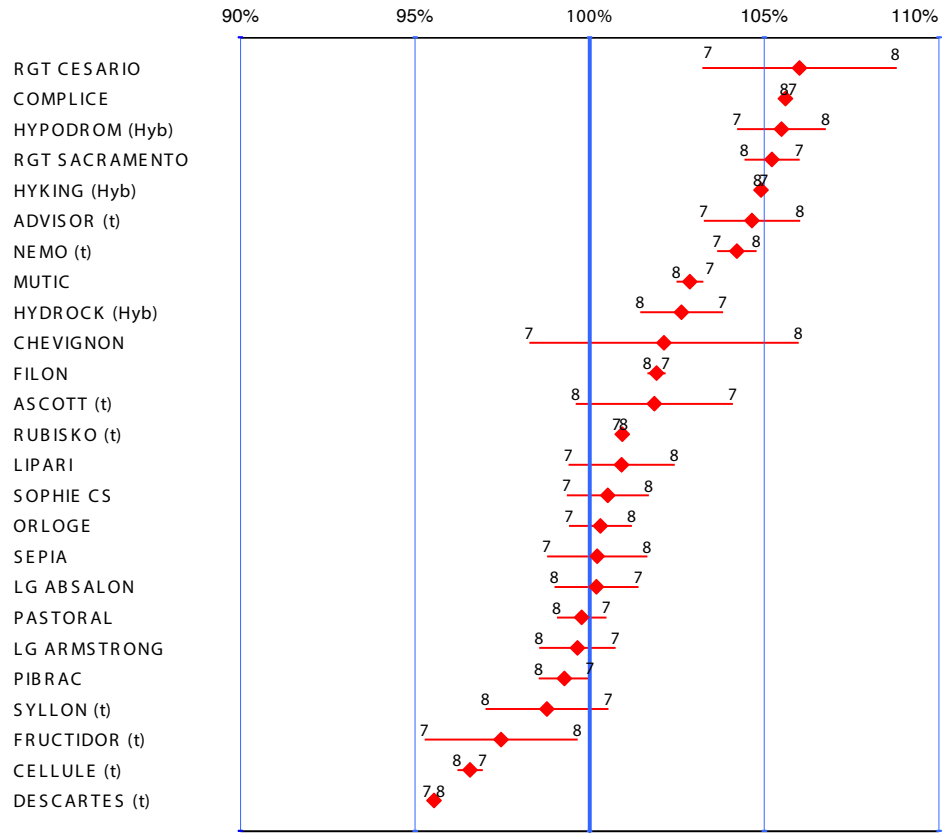
■ Variétés présentes 4 ans



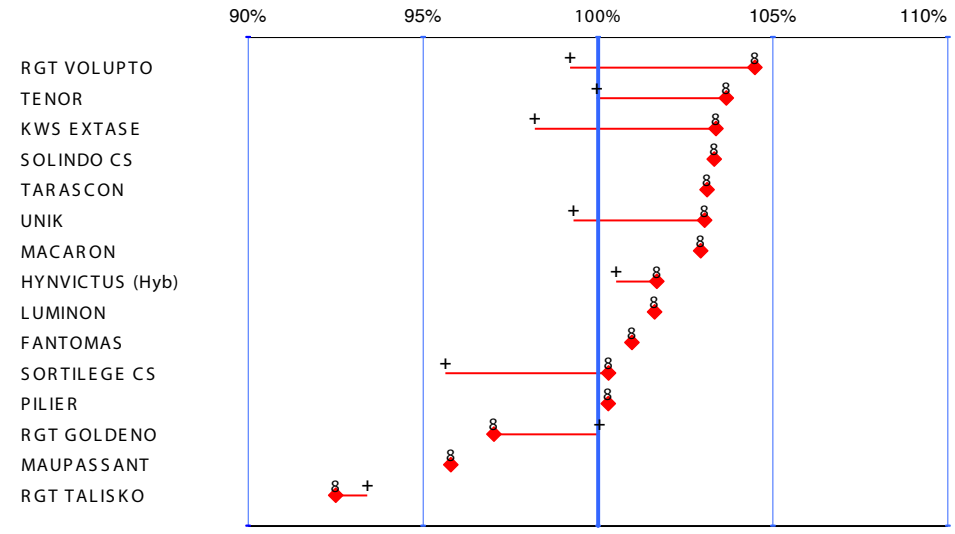
■ Variétés présentes 3 ans



■ Variétés présentes 2 ans



■ Les nouveautés



Ce graphique présente les résultats des variétés présentes 1 an sur le réseau de Arvalis – Institut du végétal et leurs résultats obtenus lors de l'inscription dans la zone Nord. Ces résultats ne sont pas totalement comparables à ceux de Arvalis (situations et conduites différentes), mais ils permettent d'illustrer la régularité des variétés au cours des années antérieures. Le chiffre et le + indiquent respectivement le millésime et les résultats CTPS en 2017. La barre des 100 % représente toujours la moyenne des variétés présentes 4 ans dans les essais Arvalis.

Répartir les risques liés au climat

Bien que tributaire des conditions climatiques, les dates de semis doivent être choisies en fonction des exigences physiologiques des variétés retenues.
En effet, semer trop tôt fait partie des erreurs dont les conséquences peuvent être lourdes : dégâts de gel d'épis sur les variétés très précoces à montaison, risque de verse et de développement des maladies sur les variétés les plus sensibles, contamination des plantes par des virus transmis par des pucerons et des cicadelles.
En revanche, semer trop tard est le plus souvent lié à des conditions climatiques limitantes. Néanmoins, c'est aussi s'exposer à des risques vis-à-vis du mode d'élaboration du rendement, tels que le gel hivernal, ou l'échaudage en fin de cycle.

NOTES

1er octobre	5 octobre	10 octobre	20 octobre	1er novembre	10 novembre
BOREGAR – CHEVIGNON - COMPLICE - FRUCTIDOR – (KWS EXTASE) - LIPARI – PASTORAL – RGT VELASKO					
	ADVISOR - COMPIL – HYKING - LG ABSALON – NEMO RGT SACRAMENTO – RUBISKO - SYLLON				
		APACHE – CALABRO – EUCLIDE – LG ARMSTRONG - RGT CESARIO – (UNIK)			
ASCOTT - CALUMET - CH NARA - GONCOURT - GRAINDOR -OREGRAIN - ORLOGE – SY MOISSON					
APRILIO - FILON					

*Les semis peuvent débuter 5 jours plus tôt dans les situations tardives ou d'altitude. *(nouveautés 2018 à confirmer*


Chez Bastien, le 12/10/2017
Semis BTH Syllon derrière maïs

Démonstration déchaumage Kockerling-Massey Ferguson

Une belle affluence pour les Ets Gatellier

Les Ets Gatellier ont invité les agriculteurs à une démonstration déchaumage le 10 aout dernier à Alligny Cosne. L'occasion pour les intéressés de découvrir les gammes de tracteurs Massey-Ferguson et les outils Kockerling. Et ils ont été 250 à faire le déplacement.



Avec 7 ensembles au travail, sans compter les matériels exposés (presse à balles rondes notamment), les agriculteurs ont eu l'opportunité d'essayer les tracteurs Massey Ferguson du 5612 au 8730 en passant par les 6700 et 7700. Certains modèles représentaient la finition S, caractérisée par un nouveau design au niveau du capot et des phares sur tous les modèles, soit de 95 à 400 cv.

Autre évolution, tous les modèles sont désormais dotés en option du terminal tactile Isobus de 9 pouces Fieldstar 5 qui permet de contrôler les fonctions Isobus, de caméra, d'autoguidage et d'agriculture de précision. Certains modèles en profitent pour voir leur capacité évoluer. Le PTAC du MF 6715 S Dyna-4, par exemple, est désormais de 11 000 kg et celui du MF 6718 S de 12 500 kg sur la version Dyna-VT.

Côté déchaumage, l'ensemble de la gamme Kockerling était présenté. Le Trio, déchaumeur compact à trois poutres de 3,50 m de large, répond aux besoins d'ameublissement et aération du sol jusqu'à 30 cm de profondeur ou en deuxième déchaumage sur 10 à 20 cm de profondeur. Le Vario, présenté en version semi-portée de 7,50 m, est conçu à partir d'un châssis à huit poutres pour accueillir un grand nombre de dents et mélanger intensivement la terre et la paille. Le double rouleau STS assure la consolidation de la structure du lit de semis. Un Allrounder 12 m, déchaumeur également à dents, présente un dégagement sous châssis de 60 cm, et permet une large palette d'utilisations : réalisation d'un lit de semence après labour, deuxième déchaumage après le passage d'un déchaumeur lourd, destruction des faux semis et désherbage mécanique. Kockerling propose une gamme de déchaumeurs à disques baptisée Rebell.

La nouvelle largeur 12,50 m était présentée ainsi que deux modèles 6,30 et 5,20 m. Se repliant à 3 m de large et 4 m de haut, le Rebell 12,50 m est composé de cinq éléments, chacun disposant du contrôle hydraulique de la profondeur par une roue avant et le nouveau double rouleau Contour-STS. Affichant 12 t sur la bascule, il nécessite 350 ch de traction minimum.

A l'issue de cet demi-journée, Jean-Marie Gatellier et Geoffrey Gauchot étaient satisfaits de la fréquentation et de l'intérêt manifesté par les visiteurs pour les présentations et démonstrations d'autoguidage.



Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Bacs à eau, Barrières d'herbage, piles, clôtures électriques, rateliers, nourrisseurs 2 et 3m.
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 28/08/2018	Bourg-en-Bresse 28/08/2018	St-Christophe-en B. 22/08/2018	National 22/08 au 28/08/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 € →	3,45 € →	3,95 € →	3,82 € ↗
	R	3,35 € →	3,15 € →	3,68 € →	3,51 € ↗
	O	3,20 € →	-	-	3,24 € ↘
Vaches mixte (M)	R	3,25 € →	3,10 € →	-	3,25 € →
	O	3,15 € →		-	3,19 € ↘
Vaches lait (L)	O	2,95 € →	-	-	2,91 € ↗
	P	2,80 € →	2,45 € →	-	2,64 € ↘
Génisses VML	U	-	4,20 € →	4,50 € →	4,10 € ↗
	R	3,25 € →	3,55 € →	3,81 € →	3,56 € ↗
	O	3,20 € →	2,90 € →		3,16 € ↘
Taureaux VML	URO	2,75 € →	2,60 € →	3,05 € →	2,78 € ↗

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **28/08/2018**

Effectif total: 372 - Taux de vente: 93%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	300-350	2,79 €	2,88 €	2,84 €	
			350-400	2,75 €	2,90 €	2,81 €	-
			400-450	2,64 €	2,85 €	2,76 €	-
			400-450	-	-	-	-
			450-500	2,68 €	2,71 €	2,69 €	
		R	250-300	-	-	-	-
			300-350	2,72 €	2,76 €	2,74 €	-
			350-400	2,65 €	2,72 €	2,68 €	-
			400-450	2,60 €	2,63 €	2,61 €	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,80 €	2,85 €	2,83 €	-
			300-350	2,71 €	2,86 €	2,74 €	-
			350-400	2,61 €	2,78 €	2,69 €	
		R	250-300	2,61 €	2,84 €	2,74 €	-

BROUTARDS : Les apports de cette semaine marquent vraiment le démarrage de la saison de vente des broutards avec plusieurs lots présentés par les éleveurs locaux. La bonne qualité proposée et la présence d'acheteurs plus nombreux permettent de dégager une ambiance commerciale plus favorable. Légère hausse des tarifs dans les sujets de moins de 400 kgs surtout s'ils sont vaccinés FCO 4 et 8 depuis plus de 60 jours. Les cours sont facilement reconduits dans les sujets plus lourds.
LAITONNES : L'offre ne couvre pas les besoins. La vente est rapide et totale à des cours très fermes.

Effectif total: 173 - Taux de vente: 99%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	
			350-400	2,63 €	2,70 €	2,68 €	
			400-450	-	-	-	
			450-500	-	-	-	
		R	350-400	2,49 €	2,52 €	2,49 €	
			400-450	2,43 €	2,57 €	2,48 €	
	F	U	300-350	2,55 €	2,66 €	2,61 €	-
			350-400	2,59 €	2,66 €	2,62 €	-
			400-450	-	-	-	-
		R	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,30 €	2,45 €	2,37 €	-

Effectif total: 255 - Taux de vente: 95%

		ÂGE	BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)				
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,20 €	2,67 €	2,35 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX			5 à 10 ans	2,10 €	2,18 €	2,13 €	-
		U	- 5 ans	1,94 €	2,23 €	2,01 €	-
			5 à 10 ans	1,75 €	2,08 €	1,91 €	-
			+ 10 ans	1,71 €	1,88 €	1,80 €	-
		R	- 5 ans	1,70 €	1,93 €	1,85 €	-
			5 à 10 ans	1,65 €	1,79 €	1,74 €	-
			+ 10 ans	1,69 €	1,76 €	1,71 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
		E	24 à 36 mois	2,24 €	3,20 €	2,47 €	-
		U	24 à 36 mois	1,99 €	2,24 €	2,08 €	-
		R	24 à 36 mois	1,71 €	1,91 €	1,82 €	
				-	-	-	-
	M	TAUREAUX U	+ 500 kg	1,69 €	1,81 €	1,76 €	

VACHES -GENISSES 30 MOIS : Des apports corrects cette semaine avec de la marchandise convenable. Les lots bien préparés se vendent rapidement à des prix encore intéressants. Néanmoins, dans les animaux plus légers et moins bien préparés et plus vieux, des difficultés apparaissent et les cours baissent légèrement. L'ambiance reste correcte et les transactions sont assez fluides dans l'ensemble.
TAUREAUX : Demande toujours présente et réelle, cours reconduits.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 27/08/2018**

Bovins (238) Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
365 à 495 kg	1000 - 1300	2,63 - 2,75
415 à 435 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
275 à 405 kg	650 - 1020	2,32 - 2,51
405 à 465 kg	-	-
Génisses		
355 à 465 kg (16-24mois)	940 - 1030	2,21 - 2,66
500 à 715 kg (24-36mois)	-	-
Laitonnes		
325 à 395 kg (14-24mois)	910 - 990	2,50 - 2,78
Taureaux		
580 à 1075 kg	870 - 1940	1,51 - 1,84
Vaches		
Vaches légères	1020 - 1150	
Vaches entre deux	1170 - 1350	
Vaches lourdes	1360 - 1770	

Peu d'apports en mâles et femelles d'export cette semaine, la qualité est plus ordinaire influant sur les tarifs et plus particulièrement en génisses d'export de plus de 18 mois.
Cours fermes en taureaux.
Volume encore plus important cette semaine en vaches mais de bonne qualité avec de nombreux sujets proches de la finition dynamisant ainsi le commerce avec très peu d'invendus.

Prochain marché le lundi 03 Septembre 2018 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 22/08/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 189 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,72 €	2,88 €	2,83 €	-
			250 - 300	2,73 €	2,93 €	2,88 €	-
			300 - 350	2,66 €	2,88 €	2,79 €	-0,15
			350 - 400	-	-	-	-
			400 - 450	2,73 €	3,02 €	2,81 €	-
	F	U	250 - 300	2,83 €	2,83 €	2,83 €	-
			300 - 350	2,75 €	2,77 €	2,76 €	+0,05
	M	R	350 - 400	2,50 €	2,68 €	2,61 €	-

Apports plus présents pour un marché de reprise. Les ventes sont ciblés sur les sujets vaccinés 8 et 4 depuis au moins 60 jours. On note des besoins ralentis malgré la présence de nombreux acheteurs. En femelles : la vente est rapide et totale avec des apports limités

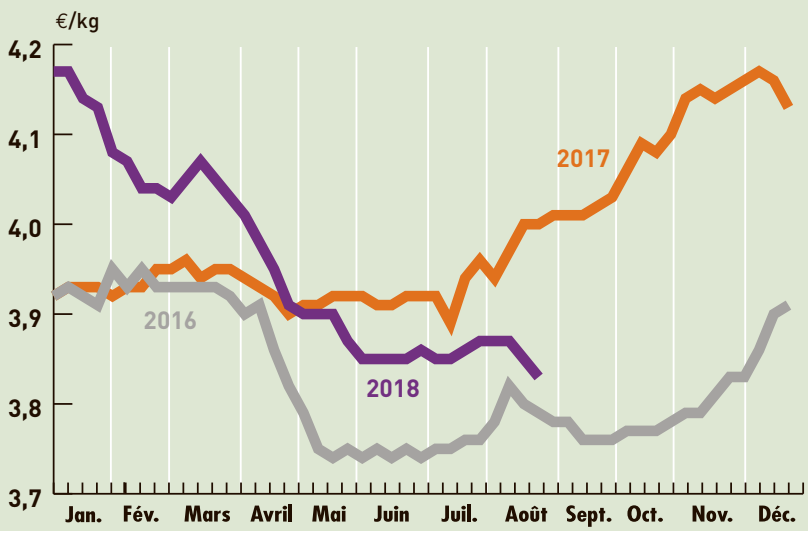
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 20/08 au 26/08/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,85 €	3,68 €	3,62 €			
Races mixte		-	3,38 €	3,38 €	3,38 €	-	
Races lait					-	3,15 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,37 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,10 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,07 €	3,91 €	3,80 €	3,55 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,02 €	3,88 €	3,80 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,10 €	3,88 €				
Races mixte				3,37 €	3,32 €		
Races lait					-	2,98 €	2,93 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,61 €	4,30 €	3,94 €	3,83 €			

Tendance : commerce peu dynamique.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 20/08 au 26/08/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,91 €	3,87 €	3,83 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,53 €	4,13 €	3,95 €	3,81 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,04 €	3,93 €	3,79 €				
Races mixte					3,44 €	3,36 €		
Races lait						-	2,98 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,70 €	4,46 €	4,25 €	4,00 €				

Tendances SEM. 35/2018

Bovins de boucherie

La semaine se déroule sans difficulté majeure. Le marché reste animé par les promotions de rentrée qui assurent des volumes d'activité aux abattoirs. L'activité commerciale est normale sans plus dans les femelles haut de gamme, avec une couverture des besoins qui sera rapidement satisfaite par les concours d'animaux de boucherie qui se déroulent en ce moment (Saint Christophe en Brionnais le 1er septembre).
Dans les Charolaises, la commercialisation reste régulière avec un maintien des prix dans les jeunes vaches Charolaises viandées avec encore une belle activité sur l'arrière-saison dans le sud du pays. Dans la marchandise plus standard, l'activité commerciale reste régulière pour servir les promotions de rentrée. L'afflux de vaches en manque de finition risque d'être préoccupant dans les semaines à venir. En réformes laitières, l'offre et la demande sont plus à l'équilibre, ce qui entraine une stabilisation des prix pour les bonnes vaches Holsteins, Montbéliardes ou Abondances. Le tri reste en revanche assez sévère à l'encontre des animaux sans finition. En jeunes bovins, l'activité commerciale reste tendue, avec une concurrence qui reste forte sur le marché italien.

Broutards

Les volumes progressent avec un impact de plus en plus marqué de la sécheresse et du manque de nourriture dans certaines régions. De son côté, la demande export retrouve une activité plus conforme, mais face à une offre suffisante, les acheteurs font pression sur les prix. Les bons mâles ou Charolais de plus de 400kg et vaccinés à destination de l'Italie s'écoulent régulièrement même si les éleveurs doivent faire quelques concessions tarifaires. La commercialisation est un peu plus compliquée sur l'Espagne qui souffre de la dévaluation de la Livre turque cet été et de l'arrêt des exportations vers l'Algérie. En femelles, les tarifs se tiennent dans la bonne marchandise lourde et vaccinée à destination de l'Italie. Le commerce est calme vers l'Espagne..

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs sont couverts, mais sans excès ce qui permet une stabilisation des prix dans les Holsteins ou Montbéliards convenables. Les veaux légers et maigreux restent invendables. Dans les croisés, si les veaux ordinaires se vendent dans les lots de veaux laitiers pour des tarifs identiques, la vente est plus régulière dans les bons croisés viandés.. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 22/08/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 104 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,89 €	2,03 €	1,96 €	-0,05
			5 à 10 ans	1,86 €	1,94 €	1,92 €	-0,06
			+ 10 ans	1,63 €	1,83 €	1,71 €	-0,15
		R	- 5 ans	1,79 €	1,96 €	1,86 €	-0,04
			5 à 10 ans	1,66 €	1,87€	1,84 €	-0,03
			+ 10 ans	-	-	-	-

Les vaches avec un gabarit intéressant et fleuri activent la vente avec une bonne demande. Difficile de vendre des animaux bien maigres sans faire de concession tarifaire. Les génisses toujours présentes, s'échangent avec une certaine fluidité

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **27/08/2018**

Effectif total: 613 - Taux de vente: 95%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Apports corrects. 97 % de vendus. **Agneaux :** les besoins restent mesurés à quelques jours de la rentrée. Les lots d'agneaux tondus et correctement finis et triés se négocient facilement. Les lots " tout venant" trouvent preneur sous condition de concessions tarifaires.		U	de 32 à 38 kg	3,04 €	3,21 €	3,07 €	-
			de 38 à 44 kg	2,70 €	3,20 €	2,94 €	-
			de 44 à 50 kg	2,62 €	3,18 €	2,91 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,70 €	2,97€	2,93 €	-
			de 38 à 44 kg	2,29 €	2,81 €	2,55 €	-
			de 44 à 50 kg	2,60 €	2,71 €	2,67 €	-

Effectif total: 231 - Taux de vente : 100%

			OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
BREBIS : La demande reste bonne, mais les cours retrouvent un niveau plus cohérent avec la réalité après plusieurs semaines de surévaluation artificielle. **Béliers Caprins :** sans changement.	M		(M)	0,82 €	1,15 €	1,03 €	-
	F	U	> 60 kg (F)	1,21 €	1,48 €	1,35 €	-
		R	< 60 kg (F)	0,56 €	1,13 €	0,96 €	
			> 60 kg (F)	0,95 €	1,12 €	1,10 €	-
		O	< 60 kg (F)	0,31 €	0,95 €	0,84 €	-

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	U	32 à 38 kg	-	-	-	
		38 à 44 kg	-	-	-	
		> 44 kg	-	-	-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres	R	25 - 35 KG	50€	95 €	80 €	-

Effectif total: - Taux de vente :

			CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
Caprins	F	O	-	-	-	-	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 27/08/2018*

Ovins : 296	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	95 - 149	2,14 - 3,10
Agneaux laitons	-	-
Brebis	36 - 110	0,63 - 1,41
Béliers	80 - 125	-

Apports toujours importants, les tarifs sont orientés à la baisse dans l'ensemble des catégories. **Prochain marchés ovins le lundi 3 septembre aux horaires habituels.**

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 20/08 au 26/08/2018*

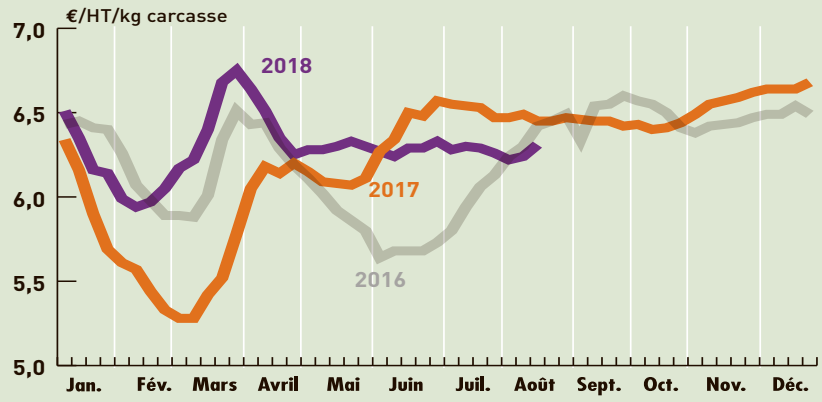
Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,77 €	6,22 €
Couvert	16 -19 kg	6,86 €	6,68 €	6,17 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*

Cotations FranceAgriMer du 20/08 au 26/08/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,31 €	6,15 €	2,48 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 20/08/2018 au 26/08/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,62	6,56	5,93	-	-	-	-
	Var.		0,07	0,03	-0,08				
	R	6,29	6,43	6,31	-	6,72	6,63	6,50	-
	Var.	0,02	0,11	-0,02		-0,03	-0,01	-0,07	
	O	-	-	-	-	6,21	6,22	-	-
	Var.					0,03	0,05		
3 (couverts)	U	-	6,63	6,62	5,69	-	6,86	6,68	-
	Var.		0,13	0,09	0,02			-0,03	
	R	6,27	6,38	6,36	5,80	6,77	6,68	6,45	5,56
	Var.	-0,01	0,05	0,07	0,65	-0,03	-0,01	-0,07	-0,39
	O	5,90	6,10	6,21	-	6,22	6,17	6,06	5,24
	Var.		0,20	0,7		0,15	0,16	0,14	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : La fête de l'aïd, même limitée en volumes, a joué favorablement sur les cours surtout en agneaux ordinaires pour les brebis, la baisse d'activité sur le marché italien influe légèrement sur les cours. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

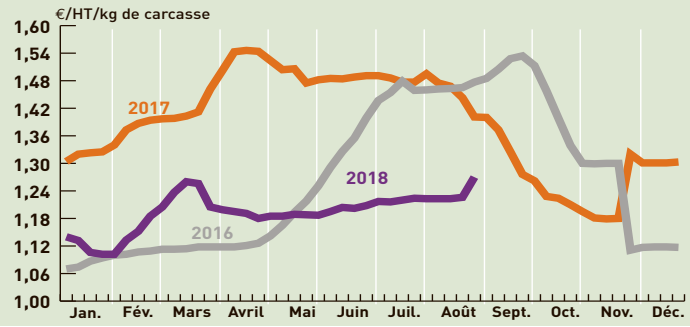
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 27 août 2018) :
« Cours reconduits sur les animaux de moins de 400kg et les femelles ; tentative de pression à la baisse sur les animaux plus lourd. »

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 163 porcs présentés) *Cotations du lundi 27 août 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,270 €**

Plérin



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 17/08 au 23/08/2018*

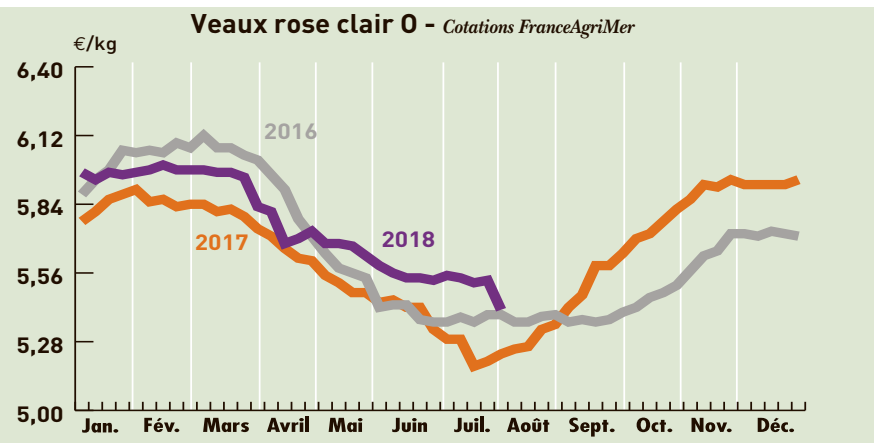
1,46 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,36 €	-	-
U	-	7,14 €	5,90 €	-
R	-	6,08 €	4,63 €	-
O	-	5,41 €	4,35 €	3,53 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 20/08 au 26/08/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	1087	L'offre est plus abondante et les débouchés limités, notamment à l'export. Les acheteurs font pression sur les cours.
La Talaudière	778	Apports important, vente très calme en toutes catégories. Cours en baisse.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	204	- 56
Femelles	126	- 25
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	114	- 25,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 20/08 au 26/08/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,57	0,00	0,00 %

Céréales

Marché du 09 Août 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	203	V	C
	fourrager	-	-	-	-
Nord Côte d'Or	meunier	août.-déc.	203	V	C
	fourrager	-	-	-	-
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	202	N	C
	fourrager	août-déc.	198	N	C

ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	août-déc.	198	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	5 d'août.	195	N	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	6 d'août.	195	N	C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	-l	-	-	-	-
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	-	-	-

SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or		-	inc.		C

MAÏS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube			n.p.		C

MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube			n.p.		C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire			inc.		C

GRAINES DE SOJA — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Saône et Loire	Alim. animale		inc.		C

POIS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	-	-	-	-	-
Yonne	-	-	-	-	-
Aube	-	-	-	-	-

POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	210	N	C
Yonne	fourrager	août-déc.	210	N	C
Aube	fourrager	août-déc.	210	N	C

Luzerne déshydratée — RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	18% 1ère main		n.p.	

Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	-

Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	-

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault 45CV, 2RM, bon état. Embrayage neuf, freins refaits, bons pneus.
✆ **06 24 08 28 30**

01 - Vds tracteur Valtra T130, 6000 h, relevage avant + porte masses pont avant et cabine suspendus. Benne Maitre 14T essieux suiveurs anti cabrage 23m3 pneus 50 60 22,5
✆ **06 84 25 80 81**

26 - Vds tracteur MF 6465 4RM Dynag 125 cv 2200 h An2007 pont sup relevage av tbe cause retraite 38500euros
✆ **06 16 42 30 46 H repas**

38 - Vds Troupeau de moutons Préalpes du sud 25 agnelles 25 brebis, 1 bélier sélection génotype de 2 ans
✆ **06 88 35 36 22**

39 - Vds Renault 461 S de 1981 avec ou sans chargeur av. Mayeux - cabine - 5 500 h - t.b.é. Photos par la poste sur demande
✆ **06 56 80 68 07**

Travail sol

38 - V tracteur JD 3130 bon état + treuil + scie circulaire vibro + cultivateur carré 25.
✆ **06 88 86 45 85**

69 - Vds cultivateur Huard 11 D + 2 D rabattable manuellement, 2 roues, 3,50 m, dent carbure. Prix 1500 euros exo TVA.
✆ **06 07 06 77 50**

Récolte

07 - Vds 2 MB : Someca M120 3m60, Clayson M133 3m Prix 3000 euros les deux
✆ **06 38 81 80 47**

26 - Vends Moissonneuse-Batteuse Case Axiale 1660 de 1987 5 500 h 12 000 euros Bon état
✆ **07 81 62 17 39**

34 - Vends bennes autovidantes bon état. 1 SIMONEAU de 5 tonnes, 2 IDEALE de 2 tonnes.
✆ **06 33 62 81 14**

Arbo-viti

30 - Vends pressoir SCHARFENBERGER Europress P52 (52HL), très bon état. Commandes numériques. Pompe à vide et compresseur d'air intégrés.
✆ **04 42 24 57 57**

69 - Vds matériel conditionnement pomme poire 3 rotary tapis aligneur brosseuse table de récep.
✆ **06 75 59 49 37**

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Agri. divers

01 - vend charrue Kuhn Master 112 4 corps NSH (soc neuf) dégagement 70/90 roue de régulation pivot 600 a pneu, roue de transport suspension de 540 attelage avec chap prix 12500 euros HT/de avril 2013 semoir engrais Khun type MDS901 1800l de oct 96 prix 600 euros HT / herse rotative Khun type HRB 302D 3m rouleau maxi packer relevage avec semoir nodet BS3V 21 soc passage de roue eléctrique prix 3500 euros HT /herse a dent 4.20m repli hydro prix 600 euros HT/ pulvérisateur Berthoud 800l treuil pour rampe de 12m commande élect prix 600euros HT /chizel Carre 7 dents roue de jauge prix 600 euros HT cause retraite
✆ **04 50 42 08 99**

10 - Vends semoir Monog Nodet gougi PN2, 6 rangs, 3 m., disc. C T B M, 1 300 euros HT, - sèch. tabac Muller fuel 3 rangs, 23 m3, - selètes pour semi-remorques, - godet fumier croco Riman 2.20 m., 1 000 euros HT, - 2 désil. Lucas 4 000, semi-portées, - pièces mot. MF 835, Perkins AD3 152, rel. hydro, PPE inj Lavalète, 200 euros , - Renault 4, 2 places sans carte grise pour pièces (réf. 350D)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 h**

21 - Vends pulvérisateur Hardi 12 m., TBE, - remorque 7 T. Duchesne, - charrue simple 5 socs non stop, - vis à grains diam. 90 (réf. 2902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.(réf. 350B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ancien élévateur D modèle DVHM1622 Desta sur pneus LEV H3 3 m dans état moyen 1400 euros sans TVA - Epandeur engrais KUHN 600 2 ass + agitateur TBE 1200 euros
✆ **06 03 95 64 56 ap 17 h**

38 - Recherche emballeuse peseuse Gatineau occasion ou autre marque faire offre au :
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Liquide bas prix benne 3 points + fendeuse vis + semoir engrais + 2 ânes 3 ans sage.
✆ **06 88 86 45 85**

38 - Vds 2 ensileuses John Deere portée 1 rang type 25, un moulin à grain à marteaux 18 kw.
✆ **06 86 2018 09**

38 - Vds cse erreur et surplus poutres + chevrons + 10x10+10x8 planches 20x27+30 mm liteaux + vauliges + madriers 20x6 le touts neufs jamais servies + 1 char et tombereaux bois pour déco + 4 pneus neige pour Renualt 19.
✆ **06 85 88 63 37**
ou 07 76 59 25 39 après 18h

42 - Vds épandeur fumier 5T avec échelettes, ratelier B L.
✆ **04 77 76 26 98**

69 - Vds bacs à vendanges avec bec, 1 en tôle plastifié 25 hl + 1 en inox 30 hl + diverses charrues à cheval.
✆ **06 11 45 64 59**

69 - Vds char Kuhn Varilarge 4 socs, sécurité boulon, 4600 euros , TBE + tracteur Landini 13000, bon état.
✆ **06 86 58 27 18**

71 - Vends camion bétaillère LT 40, 84.000 km, très bon état, épareuse de haie rotor 1,20 m + 2 rotors, semoir Mahier 2,50 m, porté, cause cessation.
✆ **06 76 99 18 69**

89 - Vends séparateur Dupuis, 50 et 100 qx, B.E., avec 4 grilles, pieds et ensacher. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

89 - Vends benne 8 tonnes Leboulch, béquille hydraulique, flèche ressort, P.A. + Vends benne 12 tonnes Leboulch, compresseur, béquille hydraulique, flèche ressort, roues 18 x 22.5, B.E. et livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

38 - Vends machine à traire Alfa-Lava, 2x3 complète.
✆ **06 29 45 31 35**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Berlingo 4x4 Dangel 90 Diesel, 2010, 220 000 km, tbe, révisé, factures entretien.
✆ **06 09 96 26 67**

Quad

69 - Vds QUAD TGB AVENGER 400 – 2008 – 5600 km Très bon état, homologué route, attache remorque Révisé fin 2017 – courroie transmission neuve 2900 euros à débattre.
✆ **06 86 73 40 28**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds avoine de printemps et graines de moutarde.
✆ **06 17 52 60 51**

69 - Vds maïs irrigués ensilage, récolte après le 20/08.
✆ **06 07 33 56 91**

69 - Vends maïs ensilage secteur Mts du Lyonnais.
✆ **06 82 65 65 18**

69 - Vends 1,5 Ha joli maïs ensilage pour début septembre à Bessenay.
✆ **06 23 83 19 94**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vends paille orge et blé + foin de prairie de qualité, bottes rectangles, par camion remorque complet, départ du 18, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83**

18 - Ach. et vds paille et foin, extra, tout tps en cam/rem plateau. Ets Reybier
✆ **06 08 53 16 44**

18 - Vends foin, récolte 2018, bonne qualité, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21**

21 - Recherche foin et regain balle carrée. paiement comptant.
✆ **06 83 03 36 86**

21 - Recherche paille balle carrée. paiement comptant.
✆ **06 84 27 13 81**

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

Propriété

39 - Cède exploit lait AOP Comté 220000L. Vds bât récents, cheptel, mat terres loc. Région Nozeroy.
✆ **06 07 97 35 69**

58 - VENDS maison 90 m2, grand garage et dépendances, terrain clos, 1 400 m2 (réf. 330A)
✆ **06 44 83 39 14**

Terrain

38 - Pour installation cherche terrains ou exploitation étudie toutes propositions Drôme ou Isère.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

01 - Recherche pièces jeep willys ou épave et minipelle hs.
✆ **06 84 26 47 65**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

VENDS ENSILAGE MAÏS,
PULPE BETTERAVE ET LUZERNE
MARGARON NUTRITION SOLUTIONS ✆ 0476362066

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics TP 240 24 T PTC
porte hydraulique
21 500 € Franco base
Présent au SPACE
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES NERVURÉES
5 ONDES - EPS. 0,63
ANTI-CONDENSATION
GARANTIE 10 ANS CONTRE LE DÉCOLLEMENT
À PARTIR DE 7,70€/M²*
LIVRÉES ET DÉCHARGÉES GRATUITEMENT**
**Sur France Métropolitaine. À partir de 800€ HT
*Prix HT pour 200M² MINIMUM soumis à conditions

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS	an	Heures	CV
CASE IH JX 95 U, char quicke Q 40 BMS 170	2013	3000	95
CASE IH CX 100, boite 16/16 clim	1998	6200	100
CASE IH 1056 XL, bon état tracteur suivi	1990	8300	105
CLAAS Celtis 446, boite 20/20 doubleur	2007	6500	90
CLAAS AXOS 340, boite 20/20, doubleur méca	2012	3200	102
CLAAS AXOS CX, char MX T8	2011	2600	92
DEUTZ 5105-4G, char manip. 85	2016	800	102
DEUTZ Agroplus 85, char MX 80 godet 150	2001	6400	85
DEUTZ Agrotarm 420, boite 40/40 clim	2012	2500	90
DEUTZ Agrotron K 410, char MX T8 BMS 170	2010	4900	100
DEUTZ Agrotron 106, relevage avant	1999	5800	105
DEUTZ Agrotron L730, pont av et cab susp	2012	2600	220
FENDT 209, TMS + char	2011	2600	90
FENDT 309 CI, char MX 100 BMS 2m	2005	6900	113
JOHN DEERE 5620, char MX 80 fourche 130	2007	4200	70
JOHN DEERE 5080 M, char faucheux 85,S	2013	1800	80
JOHN DEERE 6110, char MX 40-85 CROCO 150	1999	6800	85
JOHN DEERE 6130, char JD 631 BMS 170	2011	4200	80
JOHN DEERE 6630 P, auto power	2011	4200	135
JOHN DEERE 6105 M, char JD H 340	2015	2500	105
JOHN DEERE 6105 R, char JD H340, *destock*	2013	4250	105
JOHN DEERE 6115 R, char quicke Q 56	2015	3200	115
JOHN DEERE 6115 R, char JD H340	2015	3400	115
JOHN DEERE 6150 R, direct drive-tls-hcs	2015	2600	150
JOHN DEERE 7230 R, comand quad Frein Pneum	2012	3500	230
KUBOTA M 125 X, boite 16/16	2008	3800	125
M. FERGUSON 4235, char MX 75 U croco 150	1997	4300	75
M. FERGUSON 4245, char MF 873	2000	5200	85
M. FERGUSON 5440, dyna 4, char MX u8	2011	5100	100
M. FERGUSON 5609, char MF 956 BMS 170	2013	2500	90
M. FERGUSON 6455, char MF 956 BMS 210	2013	2300	110
M. FERGUSON 6475, dyna 6 - rel avant	2007	5000	135
M. FERGUSON 7485, dyna VT-cab et pont susp	2004	10000	155
NEW HOLLAND T5-95, char stoll 740 tl BMS 160	2014	2500	95
RENAULT 80-14, cabine, BE	1991	12000	80
RENAULT Ares 630 RZ, cabine suspendue	2000	7500	125
RENAULT Ares 540 RZ, char MX 100 croco 140	2002	7300	95
SAME Silver 100-4, boite 45/45	2002	3000	100

DIVERS	an	capacité
Dérouleuse ALTEC - DR 160 A, distribution droite, portée	2004	
Désileuse LUCAS - Silogrif 3000, commande manuelle, traînée	1990	3 m³
Désileuse JEANTIL - DP 4200 RE, com. élec., goulotte latéralle	2006	4,2 m²
Mélangeuse .. LUCAS - Castormix 110 UCE, pesée, gltte latéralle	2003	10 m²
Mélangeuse .. LUCAS - Spirmix 130, pesée, simple vis anneau	2014	13 m³
Mélangeuse . TRIOLIET - Solomix P2-1600, com élect, pesée, dble vis, pailleuse	2016	16 m³
Bétaillère ... CAP ALLIANCE - 560, séparation intérieure, barre anti recul	1997	5,60 m
Tonne à lisier . PICHON - TCI 6, bras pompage 150, TBE	2004	6500 L
Épand. à fum. JEULIN - Volcan 120, centrale hydrau, porte guillotine	2011	12 m³
Épand. à fum. ROCK - Silex 2, com élect, porte hydraulique	2007	10 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - HVS 210, com élect, porte guillotine	2009	10 m³
Rotapointe . HOWARD - R 600 S-305-F1, attelage ar, rouleau paker	2005	3 m
Charrue NAUD - 4 socs, sécurité boulon, état moyen		
Sem. mono.. KVERNELAND - ACP NPXX optima, micro granulateur	2011	4 rgs
Cueilleur ... CAPELLO - Quasar R 6, broyeur 3 cout, pour JD 8400	2015	6 rgs
Mois. bat. LAVERDA - 255 AL 4WD, 5 secoueurs, coupe 4,80	2004	210
Broyeur de refus .. SERRAT - T 2800, rouleau ar, marteau lourd	2009	2,80 m
Épareuse GYRAX - 1051, com élect, bras 5 m	2011	1 m
Épareuse BERRY - Mantax, téléflexible, bras 4,50	2001	1,10 m
Épareuse ROUSSEAU - Europe initiale, téléflexible, bras 5 m	1999	1,20 m
Valet de ferme . BOBCAT - 453, largeur 1,05 m, déplacement par ripage	1995	2800 h
Pince balle cubique ALTEC - MCP, pince balle cubique, attelage euro		
Affûte pieux ... RABAUD - Biface 250	2004	

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
boutique.reussir.fr

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr
DÉSTOCKAGE TOTAL
Jusqu'à épuisement du stock
Uniquement valable sur une sélection de produits
LAME REPOUSSE-FOURRAGE GALVANISÉE -35%
> Bande caoutchouc interchangeable
> S'adapte sur n'importe quel type de pelle
2 POSITIONS
LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ EN KIT - 2 X 2 M -35%
SÉCURITÉ +
> 100 % galvanisé
> 4 étagères avec tapis absorbants
Valable uniquement sur les produits en stock et signalés d'un macaron sur www.beiser.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAs - Photos non contractuelles

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France




Rappel de Championnat Paris 2018
FILS D'HOLIDAY À VENDRE

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
BAISSE D'EFFECTIF
PORTES OUVERTES visite de l'élevage au pré
les 28, 29 et 30 septembre
40 taureaux de 18 mois - 20 génisses de 18 mois - 100 mâles repro de l'année - 30 vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Viticulture

Vendanges

69 - Ch. vendangeurs(euses) secteur Beaujolais, nourris logés ou grande journée, déb. sept.
✆ **06 75 63 62 77**

69 - Ch. chauffeur machine à vendanger déb. sept. nourri, logé, secteur Belleville.
✆ **06 72 33 83 14**

69 - Ch. vendangeurs(euses) nourris logés, déb. sept.
✆ **06 73 80 06 37**

69 - Cherche vendangeurs-euses motivé nourris logés début sept 10 jours ambiance sympa.
✆ **06 86 63 46 29**

69 - Ch. vendangeurs(euses) motivés, déb. sept. nourris logés, 6 jours, Villié Morgon.
✆ **06 22 17 49 19**

69 - Rech. vendangeurs(euses) nourris logés si besoin. Début sept. 10-12 jrs.
✆ **06 75 41 23 15**
ou 07 87 67 29 77

69 - Cherche vendangeurs(es) chauffeur tracteur grande journée ou nourris logés début sept.
✆ **06 80 57 68 31**

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc...travail sérieux et efficace
✆ **06 03 27 81 28**

18 - Vends 53 DPB, libres 2018 - 1.200 m tuyaux alu 5 pouces Bancilhon, manivelles, 1 euro le mètre - compteur mécanique neuf, DN125 175 M3 H PN16.
✆ **06 80 63 04 94**

26 - Vds calibreuse ail oignon 4 calibres avec tapis de sortie pour sacs ou palox
✆ **06 86 92 08 57**

26 - Vends bache PVC bon choix 300 ml par 3,20 m de large Couleur vert et blanc 660 g/m2 pour tunnel serre bassin etc Prix 1,50 Eu m2
✆ **06 78 01 67 48**

69 - Vds bennes Stamp 15 + matériels cuisine + literie complète.
✆ **06 80 40 03 18**

69 - Vends serre BN 8x50 à démonter - DAL Inox lait + poudre TBE - Cultipacker 2,50 m.
✆ **06 75 04 16 27**

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000


HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Location

Agricole

39 - Recherche terrains agricoles toutes surfaces, étudie toutes propositions. Départements 39 - 71 - 21 - 70 - 01 -25
✆ **06 37 11 44 12**
ou 06 14 96 44 35

42 - Recherche location maison ferme, terrain clos, dépendances pour activité agricole canine.
✆ **06 27 38 34 31**

Autre

21 - Loue maison à 6 km Arnay le Duc, 80 m² habitables, dépendances, cour, jardin. Loyer 500euros (réf.3302)
✆ **03 80 22 73 59**

Offre

Emploi

01 - Cherche salarié élevage engraissement porcs pour temps plein CDI permis VL exigé.
✆ **06 99 70 99 71**

01 - Recherche chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov.
✆ **06 76 03 14 55**

01 - La commune de Saint Jean de Thurigneux recherche un agent d'entretien polyvalent contractuel pour une durée d'une année renouvelable à raison de 20 heures par semaine. Ses missions : entretien des espaces verts, arrosage, tonte, bonnes références en taille de végétaux, sécurité scolaire, astreinte neige, proximité. Poste à pourvoir au 17 septembre 2018. Envoyer lettre de motivation et cv avant le 3 septembre 2018 à:
Monsieur le Maire de Saint Jean de Thurigneux 59 place de l'Eglise 01390 Saint Jean de Thurigneux

26 - ETA rch chauffeur moissonneuse batt, tracteur tout travaux agricoles Exp souhaitée
✆ **06 81 40 13 54**

38 - Magasin de producteur cherche vendeuse du mercredi au samedi mise en rayon vente produits.
✆ **06 85 38 02 84**

38 - Stage - Prends stagiaire à l'année même débutant - nourri logé - ferme laitière bovins viande cérélaes.
✆ **06 61 05 32 89**

38 - Stage - Exploitation bovin lait et noix propose stage.
✆ **06 73 98 72 73**

69 - Gardiennage belle propriété campagne Beaujolais ch. ménage jeunes retraités logt gratuit contre entretien parc, réf., Écrire pour Rens. : pacofierens@hotmail.com
✆ **0032 475 98 90 46**

69 - Pépinière Nord Rhône recherche pour sept. employé ou personne issue du monde agricole, CDD puis CDI.
✆ **04 74 09 99 99 ou**
pepiniere.imbert@wanadoo.fr

71 - Domaine familial St-Amour, recherche coupeurs motivés pour 8 à 10 jrs début sept, nourris midi, casse croute offert, tarif préf.
✆ **06 88 27 91 57**

84 - 26- Sté de négoce agricole cherche magasinier-vendeur en CDI
✆ **04 66 50 54 46**

84 - 84- Sté de négoce agricole cherche un conseiller agronomique préconisateur CDI
✆ **04 66 50 54 46**

89 - RECHERCHE ouvrier tous travaux culture + lait et entretien matériel. GAEC des Hirondelles (réf. 3501)
✆ **06 24 68 75 46**

Service

03 - Offre à retraité bricoleur seul ou en couple logement gratuit (petite villa indépendante équipée) contre entretien petite propriété et animaux. Sud Drome.
✆ **06 03 31 25 70**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 vaches tarines + veaux +1 génisse et 1 taureau de 18 mois castré
✆ **06 87 41 63 22**

07 - Vends mâle Limousin né le 31.01.2017 écorné docile manipulé au licol TGS INDEM IBR livraison possible
✆ **06 75 86 11 08**

15 - Vends 16 génisses salers pleines salers + taureaux salers de 18 mois à 3 ans, HBS.
✆ **06 87 23 94 88**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage HBC Vends 17 taureaux 10 – 12 mois dont 10 pour vaches père Devred, Chabal, Cluedo et Vigny, 7 pour génisses père Artois, Calogéro, Caramel et Dumas , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 350F)
✆ **06 15 28 77 63**

25 - Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, - génisses pleines, livraison assurée (réf. 350E)
✆ **03 81 50 46 81**
06 82 66 55 60

58 - VENDS 1 taureau LIMOUSIN, origine insémination, fils d'Anecdote né octobre 2016. (réf. 350C)
✆ **06 16 07 54 55**

69 - Vends 2 génisses Aubrac terme 30/08. Mornant 69.
✆ **04 78 44 02 09**
ou 06 29 41 82 24

69 - Vds 5 superbes génisses prêtes, 46-66 garanties sanitaires, terme début septembre prix raisonnable.
✆ **06 22 86 47 53**

71 - Vends 10 génisses PH + jeunes vaches 2e et 3e veaux, termes fin 08 à début 11, IA 66, CL, BO, TGS.
✆ **06 70 85 01 66**

SICAFOME - Moulins Engilbert
VENTES de CHEPTELS
JEUDI 6 Septembre 2018 à 13h00
• 190 femelles gestantes •
• 7 taureaux •
Qualifiés IBRA
Velages précoces
Élevage GRIVEAU J-J - IBRA
Renseignements Sicafome
06 48 17 03 17 - 03 86 84 28 75
VIDÉO DISPONIBLE

71 - Choix de repros mâles Limousins 1 an, HBL, mixité de lait, finesse, EARL Limouzen, Milly-Lamatine.
✆ **06 86 83 84 64**

71 - Vds 60 taureaux 18 mois, repro, HBC, TB qualité et origine, ss prétention très bon lot, liv possible. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ **06 38 83 04 06**

42 - Vds béliers Suffolk pure race, nés en mars 2018 pour la reproduction.
✆ **04 77 50 16 96**

Chien

71 - Vds chiots Petit Berger des Pyrénées, portée de 5, nés le 30-04-18, non Lof, pu. vac., n° mère 250269799036125, Siret 40366768600014.
✆ **06 72 66 70 04**

PETITES ANNONCES TERRES de BOURGOGNE
03 80 78 90 40

5èmes PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages
Samedi 08 et Dimanche 09 septembre 2018
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs mâles et femelles, certains sans cornes et génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
• **Earl Dominique Compot**
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26 (naisseur d'Artois)
• **François Bouche**
La prairie - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55 (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny

SICAFOME -MOULINS ENGILBERT
Vente de bovins
Formes ou Culard
Mardi 18 septembre à 14h
Inscriptions jusqu'au **Mardi 11/09** à **17h**
au **03 86 84 28 75**

58 - VENDS 3 génisses LIMOUSINES 11 mois pour repro., très dociles, IBR A. GAEC Moussot - Giry (réf - 3502)
✆ **06 71 54 84 06**

Caprin

18 - Vends chevrettes, 1 semaine à naître, septembre 2018 - boucs 2 et 3 ans, gènes + , bon troupeau, TP 35, sérieuses références.
✆ **06 24 79 37 12**

26 - Vds boucs issus IA élevage cont. laitier, Capgènes, idemne CAEV
✆ **06 52 52 68 61**

Ovin

21 - VENDS cause cessation 70 brebis CHAROLLAISES, troupe jeune, 130 euros (réf. 350A)
✆ **06 79 52 40 66**







Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

BISCUITERIE DU MISTRAL

Société par actions simplifiée
au capital de 690.000 euros
Siège social : Lieudit « le Pré Bazin »
Route de Dijon - 21140 SEMUR EN AUXOIS
542 003 629 RCS DIJON

De la décision de l'assemblée générale du 19 juin 2018, il résulte la fin des mandats de :

- KPMG SA, 2, Avenue Gambetta - Tour Eqho -92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX commissaire aux comptes titulaire,

- SALUSTRO REYDEL, 2, Avenue Gambetta - Tour Eqho -92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX commissaire aux comptes suppléant,

Mention sera faite au RCS : DIJON.

Pour Avis, le Président.

AL213522315

DÉMISSION

DECO RELIEF

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 5 Allée de Bonvaux,
21240 TALANT
SIREN 382 966 158 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 16 juillet 2018, le Président a pris acte de la démission de Monsieur Brice LAMBERT de ses fonctions de Directeur Général à compter du 15 juillet 2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

POUR AVIS

Le Président

AL213522321

TRANSFERT DE SIÈGE

VIAND'ART

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 85 avenue jean moulin,
90000 BELFORT
833 408 032 RCS BELFORT

Aux termes d'une décision en date du 06 juillet 2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 85 avenue jean moulin, 90000 BELFORT au 6 rue Lavoisier, 21200 BEAUNE à compter du 06 juillet 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BELFORT sous le numéro 833 408 032 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Président : Madame Djamila MORDJANE, demeurant 85 avenue jean moulin, 90000 BELFORT. POUR AVIS. Le Président

AL213521878

SARL ESBE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000.00 €
Siège social :
19 Grande Rue du Faubourg St Georges
21250 SEURRE
387 479 546 RCS DIJON

L'AGE du 30/06/2018 a décidé, à compter du 30/06/2018 :

- de transférer le siège social et de modifier l'article 4 des statuts.

Ancienne mention :

Le siège social est fixé à SEURRE (Cote d'Or), 19 Faubourg Saint Georges.

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé 21820 LABERGEMENT LES SEURRE, 11 bis, Route de Pouilly.

Dépôt légal au RCS de DIJON.

Pour avis, la gérance

AL213522311

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EL SANTO

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 102, rue Berbisey

21000 DIJON

813 396 280 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EL SANTO a décidé de transférer le siège social du 102, rue Berbisey, 21000 DIJON au ZA LES PORTES DE BOURGOGNE - 21320 CREANCEY à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

AL213522327

MODIFICATION DE CAPITAL

DYNAMIC PROCESS AUTOMATION

SASU au capital de 40500euros 4 rue du cap vert Résidence Parc du Cap Vert 21800 Quetigny, 803 362 565 RCS Dijon. D'une DAU 04/04/2018 et du 30/05/2018, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 22250 euros pour être porté à 62750euros, à compter du 30/05/2018. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL213521798

ADDITIF

A.BTP

SASU, SASU au capital de 100 euros, 16 Rue des Petignys 21300 Chenove. RCS Dijon 833212608. A compter A.G.E du 06-08-2018: Transfert du siège social à: 28 Avenue General De Gaulle, 69410 Champagne Au Mont D Or. Formalités au RCS de Lyon.

AL213522312

MODIFICATION DE STATUTS

UTILIGROUP

SAS au capital de 10 000 €
en cours de transformation en SARL
Siège social
5 rue du Champ-aux-Pierres
21850 Saint Appolinaire
792 534 760 RCS Dijon

L'AGE du 10/07/2018 a décidé de transformer la Société en SARL, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10000 euros, divisé en 1000 parts sociales de 10 euros chacune. L'objet social a été étendu aux activités de : négoce, par tous moyens, de toutes pièces, produits, équipements et consommables de motocycles et d'une manière générale de tous types de véhicules terrestres à moteur. La réparation en direct ou en sous-traitance d'automobiles, de motocycles et d'une manière générale de tous types de véhicules terrestres à moteur. En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par Mr Jérémie MALLA RD sis 126 rue Monginets 21110 IZIERS, Président et Mr Lionel RODRIGUES sis 15 rue Creux Moroland 21600 FENAY, Direceur général. Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Mr Jérémie MALLARD et Mr Lionel RODRIGUES, cogérants.

AL213522144

FUSION

AVIS DE PROJET DE FUSION

Dans le cadre du projet de fusion-absorption : - de l'association loi du 1er juillet 1901 «Fédération des Maisons et Groupements Interprofessionnels de Santé de Bourgogne », dont le sigle est FEMAGISB, ayant son siège social au 22 rue Eugène Fichot, 71320 TOULON-SUR-ARROUX, immatriculée sous le numéro 791 054 018 00019, publiée au Journal Officiel de la République française et déclarée en sous-préfecture de CHAROLLES ; - par l'association loi du 1er juillet 1901 «Fédération des Maisons de Santé Comtoises», dont le sigle est FéMaSaC, ayant son siège social au 1 rue François Charrière, 25000 BESANCON, immatriculée sous le numéro 501 385 595 00035, publiée au Journal Officiel de la République française et déclarée en préfecture de la BESANCON, les deux structures ont préparé un projet de traité de fusion arrêté par les Conseil d'Administration du 27 juin 2018 pour l'association «FéMaSaC » et du 28 juin 2018 pour l'association «FEMAGISB ».

Aux termes de ce projet et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales du 10 novembre 2018 pour l'absorbée et pour l'absorbante, l'association «FEMAGISB» fera apport à titre de fusion absorption à l'association «FéMaSaC» de tous les éléments actifs et passifs, droits et valeurs, sans exception, ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant d'opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de l'association «FEMAGISB» devant être dévolue dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion avec effet au 1er janvier 2019. Les caractéristiques du projet de fusion sont les suivantes, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2017 :

Les actifs s'élevant à 266 097 euros. Les passifs à 154 519 euros.

Sur la base de ces estimations, la valeur nette des biens apportés, après déduction du passif, s'élève à 111 578 euros au 31 décembre 2017 correspondant à un boni de fusion qui sera traité comme un apport sans droit de reprise dans les comptes de l'association absorbante et ce, dans le respect de la teneur des éléments apportés par l'association absorbée et de leur traitement comptable.

Le projet de fusion a été établi sous réserve de la réalisation, avant le 15 décembre 2018, de différentes conditions suspensives.

Les Assemblées Générales des associations «FEMAGISB» et «FéMaSaC» doivent se tenir le 10 novembre 2018.

La fusion ne deviendra définitive qu'à compter du jour où les conditions suspensives seront réalisées avec effet au 1er janvier 2019.

L'association «FEMAGISB» sera dissoute de plein droit, sans liquidation, et l'association «FéMaSaC» sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, obligations et engagements de l'association «FEMAGISB » à la date de réalisation définitive de la fusion.

Le projet du traité de fusion et les annexes y attachées sont déposés au siège des associations concernées. Les créanciers des associations participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis.

AL213522129

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BLONDON

au capital de 8 000 euros, siège social : 21400 COULMIER LE SEC, 504 038 092 RCS DIJON, AGE du 23/06/2018 : nomme cogérante Mme Aurélie BLONDON (25 Rue de l'Eglise

21400 BAIGEUX LES JUIFS) à effet du 01/07/2018, pour avis.

AL213522306

NON DISSOLUTION

AVIS DE NON DISSOLUTION

EL SANTO

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 102, rue Berbisey

21000 DIJON

813 396 280 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

La Gérance

AL213522328

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA CONCIERGERIE DES HALLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 10 Rue Louis Boulanger
21000 DIJON
821 929 999 RCS DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Patrick LEBAS, demeurant 10 Rue Louis Boulanger – 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue Louis Boulanger – 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS DIJON.

AL213521827

LA CONCIERGERIE DES HALLES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3.000 euros
Siège social : 10 Rue Louis Boulanger
21000 DIJON
821 929 999 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2018, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Patrick .LEBAS, demeurant 10 rue Louis Boulanger – 21000 DIJON et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2018. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL213521829

SARL PIERRET THOMAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 euros
Siège social : 14 B rue du Chapeau Rouge
21000 Dijon
813 372 810 RCS Dijon

Par décision du 30 juin 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2018 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Thomas PIERRET, demeurant 6 rue Adolphe Dietrich, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14 B rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL213521859

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GALERIE D'ERIC E. Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 700 euros Siège social : 51 rue des Godrans 21000 DIJON 440 437 077 RCS DIJON AVIS DE PUBLICITE LEGALE Par décision du 13/07/2018, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Eric ESTIVAL, et l'a déchargé de son mandat ; et constaté la clôture des opérations

de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON. I

AL213522184

F.D. TRANSPORTS URGENTS

SARL en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
4 rue Geoffroy
Gonella
21200 Bligny-les-Beaune
510 467 616 RCS DIJON

Par décisions du 23/07/2018, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé François DOUILLOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL213522209

CLOTURE DE LIQUIDATION

DES DOCTEURS FACY FRANCESCHNI

Société civile de moyens en liquidation

Au capital de 400 euros Siège social : 56 rue de la Préfecture 21000 DIJON

Siège de liquidation : 56 rue de la Préfecture 21000 DIJON791739519 RCS DIJON L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Carole FRANCESCHINI ANDRE demeurant 14 route d'Is sur Tille – 21380 SAVIGNY LE SEC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

AL213522223

DELABAYS

SARL en liquidation au capital de 7 620 euros, siège : 21110 ECHIGEY, 352 514 780 RCS DIJON AGE du 28/05/2018 : dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, liquidateur M. Bertrand DELABAYS, (25 Rue Chaventon, 21110 ECHIGEY), siège de liquidation au siège social, pour avis.

AL213522299

SPHERAS

SARL au capital de 7 622,45 euros
ayant son siège social
18 B rue Majnoni d'Intignano
21121 Fontaine les Dijon
immat RCS DIJON 399 729 094

L'AGE du 29/06/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain CIESLEWICZ demeurant au 2 rue Léonce Lamberton 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 B rue Majnoni d'Intignano 21121 FONTAINE LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL213522317

AVIS DE CONSTITUTION

PROPREA
Société par actions simplifiée
au capital de 5000 euros
Siège social :
49 rue Jean-Jacques ROUSSEAU
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 24 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION :PROPREA

SIEGE SOCIAL : 49 rue Jean-Jacques ROUSSEAU – 21000 DIJON

OBJET :

• Prestation de service d'entretien, nettoyage de tout type de locaux, maisons, bureaux, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, et les extérieurs associés,

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

CAPITAL : 5000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés selon les règles définies à l'article 17 « agrément des cessions » des statuts.

PRESIDENT : Monsieur Julien ADAM demeurant 3 impasse des Baillardes – 71350 ST LOUP GEANGES

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

Pour avis,

Le Président

AL213522174

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON (21000) du 22 août 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : TAXI MODIN - Capital social : 500 euros par apports en numéraire - Siège social : 28 Rue de Jouvence à 21000 DIJON - Objet social : le transport de voyageurs par taxi - le transport non médicalisé de personnes à mobilité réduite conventionné avec la sécurité sociale - tous services de navettes non régulières vers les gares - les entreprises de taxis exerçant une activité de transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, y compris celle du conducteur, ou un véhicule taxi - l'activité de voiture de transport avec chauffeur (VTC) à titre onéreux – toute activité de messagerie rapide, de distribution de petits colis - Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés - Gérant : M. Thomas MODIN demeurant 28 Rue de Jouvence à 21000 DIJON – RCS DIJON.

Pour avis

AL213522314

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/07/2018 il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination sociale : E.U.R.L SALON LC

Siège social : Rue Saint Roch, 21500 Montbard

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 1 000 €

Objet social : La coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. L'achat, la vente en gros, demi-gros, détail de tous produits, petits matériels et mobilier se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétique et d'onglerie. Le développement et la vente de concept de vente en rapport avec des salons de coiffure, d'esthétique et d'onglerie. L'importation et l'exportation de tous produits, petits matériels et mobiliers se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétique et d'onglerie. L'agencement de magasins ou salons se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétique et d'onglerie. Vente de textiles, d'habillement, de bijoux sur éventaires et marchés.

Gérant : Lindsay NEUGNOT, 18 rue du faubourg, 21500 Montbard

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL213522319

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/07/2018, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes Dénomination : DUCHESNE Objet social : Maintenance et réparation de matériel nécessaire aux travaux publics et bâtiment de travaux publics, à la viticulture et de circuit hydraulique et oléopneumatique sur tout matériel auprès des entreprises, professions libérales, des artisans et particuliers et vente de matériel nécessaire aux travaux publics et bâtiments travaux public et viticulture Siège social : 495 Rue des Magnolias, 21200 Beaune Capital : 5000 € Durée : 99 ans Gérance : M. DUCHESNE ALAIN, demeurant 495 Rue des Magnolias, 21200 Beaune Immatriculation au RCS de Dijon

AL213522322

CHONE & ASSOCIES
NOTAIRES 16 Place Jean Jaurès
SAINT NICOLAS DE PORT

AVIS DE CONSTITUTION

Acte concernant la constitution de SCI reçu par Me Jérôme Bernecoli, notaire à St Nicolas de Port, le 24/08/2018 :

Forme : Société Civile Immobilière. Dénomination : SCI HPS.

Siège : 7 rue du Souris 21110 Varanges. Objet : propriété et gestion de tous biens immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent, acquisition, prise à bail, location-vente, propriété ou copropriété de terrains, l'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles. Durée : 99 ans. Capital social : 1000 euros

en numéraire. Gérance : M. Jean-Philippe Berthier demeurant 7 rue du Souris 21110 Varanges. Clauses relatives aux cessions de parts : cession soumise à agrément des associés représentant les 2/3 des parts. Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

AL213522324

BP ENGINEERING

SAS au capital de 3 000 € 4 Allée Lorain, 21530 ROUVRAY Aux termes d'un assp à ROUVRAY en date du 01.08.18, il a été constitué, pour 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes : Objet social : suivi de chantier, études et dépôt de permis de construire ; vente, montage de structures métalliques pour bâtiments industriels, maisons individuels, bâtiments collectifs, etc ; étude et dépôt de permis de construire. Président : Jean-Marc BOILLIN demeurant 4 Allée Lorain, 21530 ROUVRAY. Directeur général : Jean-Christophe PAGET demeurant 9 Chemin de Vaux - La Hoguette, 14700 FALAISE. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité, et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions. Toutes les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

AL213522325

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

PHILIPPE BRIARD TRAITEUR

SAS au capital de 10.000€ Siège social : LES FOSSOTTES, 58140 BRASSY 810 907 899 RCS de NEVERS Le 10/08/2018, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : M. PHILIPPE BRIARD, LE BOURG, 58140 BRASSY. Modification au RCS de NEVERS

AL583522331

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaire

ME MARIE CHERAMY
3 rue Henri Barbusse
58006 Nevers cedex

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse office notarial n° 58001, le VINGT TROIS MAI DEUX MILLE DIX HUIT Monsieur Jacques Georges Gilbert LECLERC né à CAMBRON (Somme), le 22 décembre 1944 et Madame Danièle Marcelle Paulette LEVEL son épouse née à RAYE SUR ATHIE (Pas de Calais), le 21 juin 1946, demeurant ensemble à NEVERS (Nièvre) 21 rue des Chailloux mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de RAYE SUR AUTHIE (Pas-de-Calais) le 13 juillet 1968, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583521754

MODIFICATION DE STATUTS

SCI A.M.J.G.

Société Civile au capital de 100 €
Ancien siège social: 19, rue Charlie Chaplin
58640 VARENNES VAUZELLES
Nouveau siège social :
37, route de Bourgogne
58000 SAINT ELOI
818 827 545 RCS NEVERS

Aux termes d'un assp du 18/07/2018 les associés ont, à compter du 18/07/2018

- pris acte de la démission Monsieur Anthony MARTINS de ses fonctions de co-gérant.

- décidé de transférer le siège social de NEVERS (58) - 19, rue Charlie Chaplin à SAINT ELOI (58) - 37, route de Bourgogne et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de « SCI CEJ » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL583522326

SOCIETE DE THANATOPRAXIE NIVERNAISE - STN

SARL transformée en SAS
au capital de 8 000 €
Ancien Siège Social: 2, rue Jean Gautherin
58000 NEVERS
Nouveau Siège Social : 34 Ter, rue du Sanitas
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
539 747 584 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 26/07/2018,

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de BRASSY:

Avec bâtiments d'habitation et d'exploitation

2 ha 35 a 78 ca - Les chamniaux: C-1565 - Meulois: C-1515-1516-1524-1980[1514]-1982[1798]

Cmne de BRASSY:

Avec bâtiment d'habitation

10 a 85 ca - Meulois: C-1517-1518-1519

Cmne de BRASSY (Intermédiation locative) :

1 ha 15 a 45 ca -'Les Chamiaux': C- 1563 -'Les Chamiaux': C-1564

Cmne de MARIGNY-L'EGLISE:

1 ha 04 a 24 ca - Champ senaux: D-1647(*) - Pre de l etang: D-1267 - Pre jesson: D-1136

Cmne de OISY:

45 a 25 ca - La loy: ZL-289 - Le crot goutte: ZD-155-159 - Les grandes vignes: B-449 - Vignes du champ robert: AB-92-128-188

Cmne de VANDENESSE:

Domaine de « Champonnet » - Surface globale du dossier : 113 ha 32 a 43 ca

Bien loué en totalité (recherche apporteur de capitaux)

Avec bâtiments d'habitation et d'exploitation

87 ha 04 a 34ca - Guet madeleine: AC-7[16]-10[5] - Les sceintres: AC-11[335](*) - Le bourg: C-314-315 - Champonnet: AA-7[150]-8[151]-9[152]-10[153]-13[165]-14[163]-15[154]-16[155]-17(B)-17[162](A)-18[156]-19[156]-20[158]-21(B)-21[159](A) - La grande cintre: AA-28[160] - Le bourg: C-316-317-671[318]-673[313]-753[102] - Le bousset: AA-22[141] - Les murgers: AA-11[18](*)-12[17] - Les timbards: ZD-6 - Champ du bout: B-71 - Champs de muet: ZC-11-14 - Chetifs champs: AA-65[115] - Chevre: B-31 - De moulins engilbert: C-268[P1] - Le bourg: C-241[P1] - Les timbards: AA-6[149](*)

Et par extension, Cmne de LIMANTON:

17 ha 33 a 69 ca - Grand anizy: G-84 - Champ juand: G-42 - Champ simonin: G-121-122-123-124 - Grand anizy: G-87-90-495[94]-542[94]

Et par extension, Cmne de MONTARON:

8 ha 94 a 40 ca - Les vernes: ZM-13

Cmne de VILLAPOURCON:

2 ha 27 a 77 ca - Le grapau: C-237 - Predare: C-390-393-408 - Pre sermon: C-219-224 - Rangere: C-422-437

Cmne de VILLAPOURCON:

1 ha 68 a 60 ca - La charbonniere: AE-43 - Pres verny: AE-51

Cmne de VILLAPOURCON:

1 ha 69 a 76 ca - Bois des boulets: C-1880-1881 - Issards des mathelins: C-48 - Les mathelins: C-67 - Montproux: C-1699-1700

Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE:

2 ha 97 a 66 ca - Bouzenne: C-503(*) - La rue noire: ZC-30(*) - Les brulis: C-437(*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 17/09/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583522335

l'Associé Unique a décidé à compter du 1er août 2018 de transférer le siège social de la société et de transformer la société en SAS.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Siège social :

• **Ancienne mention:** NEVERS (58) 2, rue Jean Gautherin

• **Nouvelle mention:** COSNE COURS SUR LOIRE (58) 34 Ter, rue du Sanitas

- Forme: • **Ancienne mention:** SARL

• **Nouvelle mention:** SAS

- Administration :

• **Ancienne mention :** Co-Gérant : Mr Adrien POUGET dt à NEVERS (58) 2, rue Jean Gautherin

• **Nouvelles mentions :** Président : Mr Adrien POUGET dt à COSNE COURS SUR LOIRE (58) - 34 Ter, rue du Sanitas

• **Ancienne mention**: Co-Gérante: Mme Jessy RAMSAY dt à SAINT PERE (58) 45, route de Saint Père

• **Nouvelles mentions:** Directeur Général: Mme Jessy RAMSAY dt à COSNE COURS SUR LOIRE (58) - 34 Ter, rue du Sanitas

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL583522328

S.J.F.O Société d'Avocats
9, boulevard Sébastopol
35000 RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

AISAN INDUSTRY FRANCE SA

Société Anonyme au capital de 7 113 210 Euros

Siège social : 1 à 6, rue des Grands Champs

58000 – NEVERS

331 967 943 RCS NEVERS

Le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 24/08/2018: A pris acte de la démission de M. Koichi IWATA de ses mandats d'administrateur et de Président

Directeur Général à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration; A décidé de coopter, à compter de ce jour, monsieur Koji TANAKA, demeurant à NEVERS (58), Résidence les Ducs – appartement 43, 1, rue de Courtenay, en remplacement de monsieur Koichi IWATA, démissionnaire, pour la durée du mandat d'Administrateur de ce dernier ; A décidé de désigner en qualité de Président et de Directeur Général M. Koji TANAKA dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

Pour Avis,

Le conseil d'Administration

AL583522330

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES COUVREURS DU MORVAN
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social : 1, Rue de la Savoie
58800 CERVON
RCS NEVERS : 801 912 189

DEMISSION CO-GERANT

DECISION du 2 JUILLET 2018

GERANCE à compter du 30 Juin 2018

Ancienne mention :

- Monsieur Anthony DEVILLIERS demeurant à CERVON (Nièvre) – 1 rue de la Savoie,

- Monsieur Emilien POTIER demeurant à ANTHIEN (Nièvre) – Le Bourg.

Nouvelle mention :

- Monsieur Anthony DEVILLIERS demeurant à CERVON (Nièvre) – 1 rue de la Savoie.

Pour avis

AL583522329

EARL DU GRAND CROT

Société Civile
au capital social de 206 700 euros
1 rue des Jonquilles - La Grande Brosse
58220 DONZY
RCS de NEVERS - N° 492 766 654

Suivant délibération d'AGE du 1er août 2018, les associés ont agréé la nomination de M. Geoffrey HUICQ en qualité de gérant, demeurant 8 Le Chalumeau 58200 ALLIGNY-COSNE en remplacement de M. Pierre HUICQ, gérant démissionnaire, et le transfert du siège social à 8 Le Chalumeau 58200 ALLIGNY-COSNE.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance.

AL583522333

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LA HALTE SOUGYCOISE

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social
9 route de Genève - 58300 Sougy-sur-Loire
795 283 308 RCS Nevers

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération du 7 août 2018 la dissolution anticipée de la société à compter du 7 août 2018. Mr Michel Prodhomme et Mme Véronique Prodhomme née Gamracy, demeurant 16 Résidence des Pinsons 58300 Saint-Léger-Des-Vignes ont été nommés liquidateurs avec tous pouvoirs pour agir. Le siège de la liquidation est 16 résidence des Pinsons 58300 Saint-Léger-Des-Vignes.

Toute correspondance et notification sont à adresser à cette dernière adresse.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, les liquidateurs

AL583522316

SOCIETE D'INVESTISSEMENT OUVRIERS SELNI

Société Civile en liquidation
au capital de 7 400 €
Siege Social : 6, rue Louise Michel
58000 NEVERS
528 289 333 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 20/08/2018, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Guy COLAS dt à VARENNES VAUZELLES (58) – 15, chemin de la Molette, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 27/06/2018. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL583522325

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DELAPRE FRERES

Société Civile au capital de 762,25 euros
Siège social
Rue du Cholet – Saint Eloi – 58000 Nevers
340 050 855 RCS Nevers

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2018 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Jean Paul DELAPRE, dt 19 rue du Cholet – Saint Eloi – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, J.P. DELAPRE

AL583522327

SCP GUENOT-SENLY - Avocats
2 Place de l'Hôtel de Ville, BP 435,
58000 NEVERS

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI PAPILLON, Société civile immobilière, au capital de 10 000 €, immatriculée

au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro489 299 230, dont le siège social est 2 Chemin Chevrelet – 58340 CERCY LA TOUR.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 06 août 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, décharge Monsieur Marcel LEPINOY, né le 22 mars 1946 à GENT (Belgique), de nationalité belge, retraité, demeurant Avenida de las Estrellas – El Mirador 75 – Puerta 39 – 04648 SAN JUAN DE LOS TERREROS – ALMERIA – Espagne, de son mandat de liquidateur donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à

compter du jour de ladite assemblée.

AL583522332

DISSOLUTION

GAEC TARDIVON DU PONTEAU,
société civile en liquidation
Au capital de 541 900 euros
Les Métairies - Le Ponteau
58320 POUGUES-LES-EAUX
RCS NEVERS - N° 514.641.299

Suivant délibérations d'AGE en date du 1er juillet 2018, les associés ont décidé la dissolution de la société au 1er juillet 2018.

Philippe TARDIVON est nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé 8 rue des Morins – 58320 POUGUES-LES-EAUX.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au GAEC TARDIVON DU PONTEAU en liquidation, 8 rue des Morins – 58320 POUGUES-LES-EAUX. L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée GAEC de la CDOA.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis. Le liquidateur

AL583522334

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 27/07/18, il a été constitué la SCI dénommée LES COEURIERS.Siège social: 49 rue du briou 58800 Corbigny. Capital: 1000 euros. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: Mme Josette GRENIER, 49 rue du briou 58800 Corbigny. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de

NEVERS.

AL583522178

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/07/2018 constitution de la SAS: SAS MITTERRAND RIVAGE. Capital: 100 euros. Siège social: 14 bis rue de la Fontaine 58180 Marzy. Objet: Gestion de biens immobiliers. Président: Gharib Rehahli, 14 bis rue de la Fontaine 58180 Marzy. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément: cession libre. Durée: 99ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL583522182

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 26/07/18 constitution sci geem, capital initial: 2000euros, capital minimum: 200euros siège: 188 ch de la couarde 58450 neuvy sur loire, objet: acquisition, gestion de tous immeubles et biens immobiliers, gérance: , durée : 99 ans. Immat rcs nevers.

AL583522187

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/08/2018, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : sci FLORINVEST Objet social : Acquisition, gestion d'immeubles Toutes activités connexes ou se rattachant à l'objet social Siège social : BOIS DE BREUIL, BOIS DE BREUIL, 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : Mme FLORENTIN Martine Louise, demeurant 155 avenue de grisolles, 31620 Fronton Clause d'agrément : TRANSMISSION SUITE AU DECES D'UN ASSOCIE Tout héritier ou ayant droit, s'il n'est pas déjà associé, doit être agréé par la majorité en nombre des associés survivants représentant au moins les trois quarts des parts sociales. En cas de refus d'agrément, l'indemnisation de l'héritier ou de l'ayant droit se fera selon la procédure édictée en cas de refus d'agrément lors de transmission entre vifs. AGREMENT DU CONJOINT COMMUN EN BIENS Le conjoint commun en biens de l'époux associé qui notifie son intention d'être associé, postérieurement à l'apport ou à l'acquisition de parts effectués par son conjoint associé, conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du code civil, doit être agréé par une décision prise à la majorité des parts sociales après déduction des parts de son époux associé qui ne participe pas au vote. Immatriculation au RCS de Nevers

AL583522324

YONNE

SUCCESSION

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme VIREY épouse BACLET Yvonne décédée le 08/06/2016 à ANCY-LE-FRANC (89) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218016559/VB.

AL893522369

NOMINATION

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale
Franco-Allemande
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Paris
153 boulevard Haussmann
75008 PARIS

TUBAUTO SAS

SAS au capital de 17 600 000 Euros
Siège social : Rue des Salcys
Zone Industrielle
89100 GRON
342 817 947 RCS SENS

Aux termes des décisions du Président en date du 01/08/2018, il a été décidé de nommer Monsieur Markus STUMP demeurant 8 rue Auguste Morel - 89100 SENS, en qualité de Directeur Général.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL893522372

TRANSFERT DE SIÈGE

CEJUMAX

Suivant procès-verbal en date du 16 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 16 juillet 2018 à l'adresse suivante : 2 Lieu-dit Les Sablons 89130 VILLIERS ST BENOIT.

Pour information :

Objet social : l'acquisition par voie d'achat, d'apport ou autrement, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers..

Durée : 99 années.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Auxerre désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

AL893522364

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Préfet de l'Yonne

AVIS

RELATIF A UNE installation classée pour la protection de l'environnement
SUR LA COMMUNE D'ANNAY-SUR-SEREIN

L'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2018-358 du 7 août 2018 modifie et complète les arrêtés du 12/12/2002 et 21/11/2011 autorisant la SAS Carrières MEN ARVOR à exploiter une carrière à Annay-sur-Serein.

Le texte intégral de l'arrêté préfectoral cité ci-dessus est consultable à la mairie d'Annay-sur-Serein et en Préfecture.

AL893522326

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 octobre 2018 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON d'habitation à **VILLENEUVE - SUR - YONNE (89) 1 route de Bussy-le-Repos**

En préfabriqué, de 55 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée

de 3 pièces. Avec **Terrasse** couverte et **Garage** indépendant (30 m²)

Sur un terrain d'une contenance totale de 11 ares 90 centiares

LIBRE de toute occupation au 27 décembre 2017 (à la connaissance du poursuivant)

MISE A PRIX : 26.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le le Jeudi 27 septembre 2018 à 17 Heures

AL893522374

MODIFICATION DE STATUTS

AUGMENTATION DE CAPITAL NOMINATION NOUVEL ADMINISTRATEUR

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire en date du 29 Mai 2018, les actionnaires de la Société Anonyme «DocDirect», au capital de 83.250 Euros, dont le siège social est à JOIGNY (Yonne) – 42 Rue du Paradis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 592 018 378 R.C.S. SENS - SIRET : 592 018 378 00071, ont décidé : * d'augmenter le capital de 31.125 Euros, pour le porter de 83.250 à 114.375 Euros, par apports en numéraire et création de 8.300 actions ordinaires nouvelles, émises au prix unitaire de 3,75 €. * de nommer au mandat d'administrateur, Monsieur Jean-Pierre GIVORS demeurant à SAINT CYR AU MONT D'OR (69450) - 50 Ter Route de Collonges. Par Conseil d'Administration en date du 04/07/2018, il a été constaté la réalisation de cette augmentation de capital et la modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts. Pour Avis, LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION M. Jean-Jacques REMILLY

AL893522362

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P en date du 31/07/2018 à MONTEREAU FAULT YONNE, enregistré à la Recette des Impôts de AUXERRE le 21 août 2018, la société KAP ONE, SARL au capital social de 1000 €, siège social 51 rue Léo Lagrange MONTEREAU FAULT YONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 841013774 à acquis auprès de la SARL MOUK, au capital social de 3000 €, siège social 2 rue Guillaume des Barres 89340 VILLENEUVE LA GUYARD immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 524153871 le fonds commercial de restauration rapide exploité à VILLENEUVE LA GUYARD sous l'enseigne Kiosque à pizzas, avec entrée en jouissance le 01/08/2018, moyennant le prix de 227500 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au 2 rue Guillaume des Barres 89340 VILLENEUVE LA GUYARD au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

AL893522360

CESSION

Suivant acte SSP en date du 31/01/2018 enregistré le 15/02/2018 au SIE de AUXERRE, dossier N° 2018 05014, référence N°2018 A 00411, LE PANAM SARL au capital 2.000€, 73 AV DELACROIX, 89000 AUXERRE, 808 548 572 au RCS d'AUXERRE, a cédé à THEEPIHA SARL au capital 500€, 17 RUE ST PIERRE LE VIF, 89000 AUXERRE, 829 787 563 au RCS d'AUXERRE, un fonds de commerce de SNACK ET RESTAURATION RAPIDE sis et exploité 73 AV DELACROIX, 89000 AUXERRE comprenant clientèle et l'achalandage l'enseigne et le nom commercial les agencements meuble et matériel d'exploitation moyennant le prix de 10.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/02/2018. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 8/18 av ingres, 89000 AUXERRE.

AL893522365

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FRANBER

S.C.I au capital de 19 818,37 euros
Siège social : 44 Rue de la République
89150 ST VALERIEN
390 232 320 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Louis NAUGUET, demeurant 44 Rue de la République à Saint-Valérien (89150), pour une durée illimitée à compter du 1er juillet 2018.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, La Gérance

AL893522373

NON DISSOLUTION

S.J.B. Société d'Avocats

PERTE CAPITAL

SARL LAHAIE Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros Siège social : 9 Rue des Bordes 89144 LIGNY LE CHATEL 441713278 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 29 AVRIL 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL893522354

HYMATEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 17 380 euros
Siège social : 9 rue Saint-Ange
89320 VILLECHETIVE
352 675 441 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 17/07/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance

AL893522359

DISSOLUTION LIQUIDATION

LME BRICOLAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : Rue d'Héry
89250 SEIGNELAY
529 612 616 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 24/08/2018 a décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter du 25/08/2018 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément aux dispositions des articles L.237-1 à L.237-13 du code de commerce ;

- De nommer en qualité de liquidateur Mr Thierry CUSSONNEAU, demeurant 26 rue du Marais 89240 LINDRY

- De fixer le siège de la liquidation chez Mr Thierry CUSSONNEAU 26 rue du Marais 89240 LINDRY

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL893522370

TNC LAVAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 26 Rue du Marais
89240 LINDRY
489 111 757 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 24/08/2018 a décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter du 25/08/2018 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément aux dispositions des articles L.237-1 à L.237-13 du code de commerce ;

- De nommer en qualité de liquidateur Mr Thierry CUSSONNEAU, demeurant 26 rue du Marais 89240 LINDRY

- De fixer le siège de la liquidation au siège social 26 rue du Marais 89240 LINDRY

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL893522371

AVIS DE CONSTITUTION

SAS BIT OF TRUST

Par acte SSP du 12/07/2018 constitution de la SAS BIT OF TRUST. Capital minimum: 2000euros. Capital souscrit: 20000euros. Capital maximum: 10000000euros. Siège social: 2 rue couturat 89300 joigny. Objet: Développement d'infrastructures, applications et services en ligne, conseil et formation dans l'accompagnement de mise en place

de dispositifs d'usage des technologies numériques. Président: Serge Ravet, 2 rue couturat 89300 joigny. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément: cession soumise à agrément. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL893522241

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 16/08/2018, constitution EURL dénommée GARAGE LIBERTÉ. Siège: 13 rue de la liberté 89390 NUITS. Capital: 1.000€. Objet: Réparation et entretient de véhicules automobiles et 2 roues. Echange et réparation de pneus tout véhicules. Ventes de pièces et accessoires auto moto. Cartes grises. Achats et ventes de véhicules d'occasions. Relais colis. Gérance: M. Cédric CIVIOC, 3 chemin des terres vacantes 89390 PERRIGNY-SUR-ARMANÇON. Durée: 99 ans. RCS AUXERRE

AL893522358

Me Lucie BOURSIER
Notaire à L'ISLE SUR SEREIN
(89440)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Lucie BOURSIER, notaire à L'ISLE SUR SEREIN, le 27 Juillet 2018, enregistré à AUXERRE, le 31 juillet 2018, Dossier 2018 22585, Réf 2018 N 00872, a été constituée la société civile dénommée «SCI LA BERGERIE DE VEYRON»,

Siège social : ANNAY LA COTE (89200), 2 impasse des Guérâts.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COULANGERON - terre – situation locative : parcelles occupées

8 a 60 ca - Voulte: ZI-1

ESCAMPS – terre et pré - situation locative : parcelles occupées

33 ha 54 a 03 ca - Champ cry: E-316-321 - Entre deux eaux: ZS-74 - Grelon: ZV-65 - La grilletiere: ZI-2 - Le cerisier: ZI-17-19-20-21 - Les champs chardon: ZV-71-76 - Les champs marchands: ZW-70 - Les grandes pieces: ZD-13[F1]-13[F2] - Les grands pres: ZS-69 - Pres de la forge: ZV-25 - Sur fontaine morte: ZI-59-64 - Sur le bois martin: ZE-46[300] - Vallee de rigaude: ZI-42 - Volte: E-92-113 ZV-95

GY-L'EVEQUE – terre - situation locative : parcelles occupées

15 ha 31 a 00 ca - Le saulcis quarre: ZP-33 - Les terres blanches: ZP-7

MERRY-SEC - terre et pré - situation locative : parcelles occupées

5 ha 41 a 86 ca - Cote de vaillon: N-21-23-42-42-43-55-56-64[F1]-64[F2]-93 - Cote moreau: M-45-46-48-54 YR-3 - Rigaude: YR-25 - Vaillou: YT-14

NAILLY - bois

47 a 67 ca - Les chollets: ZM-118[39]-123[39] (sans bâtiment)

PARON – terre et bois taillis

4 ha 11 a 86 ca - Cote de paron: AK-81(P)-82-84-85-86-88-90-92(P)-97 - Creve-coeurs: AN-30-32 - Creve-coeurs: AN-277 - La coliniere: AK-167 - Les bremonts: AB-204

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 17 septembre 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893522376

(10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,
Objet social : L'acquisition, par voie d'achat et d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE.

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés, sauf pour les cessions entre associés et leurs descendants (libres).

Co-gérants de la société, avec faculté d'agir ensemble ou séparément : M. Jean-Claude BERGER, demeurant à ANNAY LA COTE (89200), 2 impasse des Guérats et Mlle Jessica BERGER, demeurant à LYON (69003), 18 rue de Villeroy.

Pour avis, le notaire

AL893522313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à SENS (Yonne), du 21 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : YONNE TRAVAUX CONSEIL

Siège social : 25 Rue du Général Duchesne, 89100 SENS

Objet social : Courtage en travaux immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Didier VOINCHET demeurant 34 Rue des acacias 45300 ENGENVILLE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL893522363

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/07/2018 il a été constitué une SAS dénommée: COIFFURE GAMBETTA

Siège social : 6 avenue gambetta 89000 AUXERRE.

Sigle : CG.

Capital : 500 euros.

Objet : Coiffure.

Président : Mme MARZOUK Mériem, 6 allée de la colémine 89000 AUXERRE.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL893522366

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date TOUCY (Yonne) du 21 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI GENET

Siège social : 24 Place André et Robert GENET, 89130 TOUCY

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Arnaud ROTA et Madame Pénélope ROTA, née FEISTHAUER, demeurant ensemble 36 Rue des Vignes, 89240 LINDRY,

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ; Dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

AL893522367





bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE

1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40

abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

la p'tite graine

la page interdite aux grands

C'est quoi une confrérie ?

En hommage aujourd'hui à la gastronomie, les confréries rassemblaient au Moyen-Âge des femmes et des hommes de l'art.



Les confréries défendent l'idée du goût et de l'art de vivre. Photo ©Florence Péry

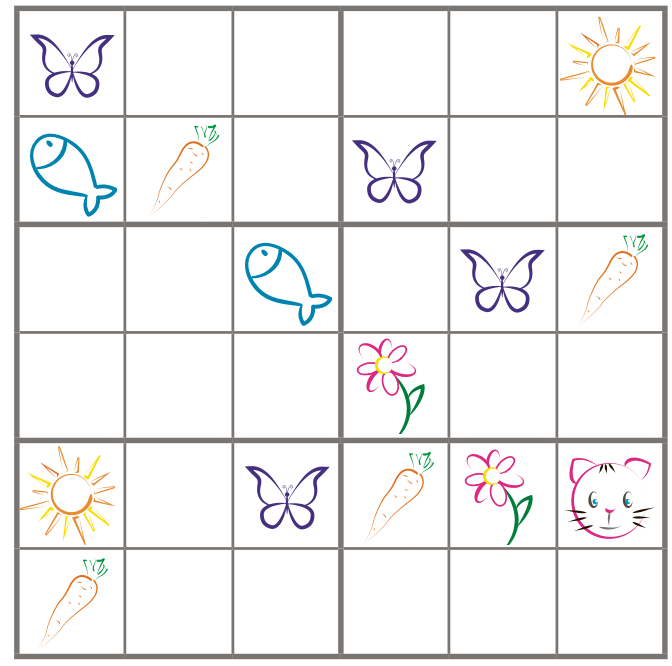
Les confréries étaient à l'origine dédiées à l'art gastronomique mais aussi répandues chez les artisans et artistes : aquarellistes, tourneurs sur bois, sculpteurs... Les fondements des confréries sont humanistes, tournées vers l'humanitaire, la charité, l'assistance aux pauvres. Les confréries sont, avant la Révolution française, d'origines religieuses et par des rites qui leur sont propres selon les métiers cherchent à intercéder auprès de leur saint-patron. Selon les croyances religieuses, le saint protecteur fait preuve de miséricorde et accorde grâce et félicité aux membres de la communauté.

Si celles dédiés aux arts sont ensuite devenues des académies, certaines à vocation militaire, religieuse, caritative, civile ont perduré à travers les siècles. Mais les plus répandues aujourd'hui sont les confréries gastronomiques qui incontestablement entretiennent un art de vivre, une culture du goût. Chaque vignoble compte une ou plusieurs confréries. L'Alsace compte pas moins de 10 confréries dédiées au vin, sans compter la choucroute, le munster, le tabac, la tarte flambée. Il y a de multiples exemples partout en France comme la confrérie du cassoulet de Castelnaudary dans l'Aude, ou de la cagouille (escargots) en Poitou Charentes. Toutes ont en commun une attache à un terroir particulier, toutes revendiquent une culture de leur produit reposant sur des fondements séculaires voire millénaires. Et toutes font en sorte que la standardisation des goûts dans notre société ne conduise pas à la perte de goûts ancestraux et de la culture autour de ces vins et produits régionaux en général. Les confrères sont bien souvent des producteurs et des amateurs éclairés.

DL

Sudoku • Complète chaque case vide avec un dessin

Chaque forme doit être présente une seule fois sur :
chaque ligne / chaque colonne / chaque région (carré coloré).



Truc de la semaine

Fabrique la cape du confrère



Matériel : 2 carrés de satin de 2 couleurs différentes, rouge et jaune par exemple ; pour la cape, comptez pour un enfant de 4 ans, un carré d'environ 75 cm x 75 cm, pour un enfant de 9 ans 1 m x 1 m, 1 rond de Velcro©, un tube de colle pour tissu et une paire de ciseaux. Découpe des motifs dans le tissu et colle-les sur la cape. Pour éviter que le tissu de la cape ne s'effiloche, tu peux coller les bords en faisant des ourlets. Colle le Velcro© pour maintenir la cape autour des épaules.

Les Campagnons ! Le rouleau à pâtisserie



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner



L'épeautre

Une céréale riche en protéines et en oligoéléments, pauvre en gluten.

★ Souvent qualifié de « blé des Gaulois », l'épeautre était déjà cultivé il y a 7 000 ans.

★ L'enveloppe très dure qui entoure ses grains, la balle, le protège des parasites.

★ Sa farine sert à l'élaboration de pains, de pâtes alimentaires ou de biscuits. On peut aussi le consommer en grains, en semoule ou en boulgour.

★ Longtemps prisé des populations latines, l'épeautre a plus tard été supplanté par le blé, plus productif. Mais ses qualités nutritionnelles lui valent un regain d'intérêt.

Le p'tit quiz

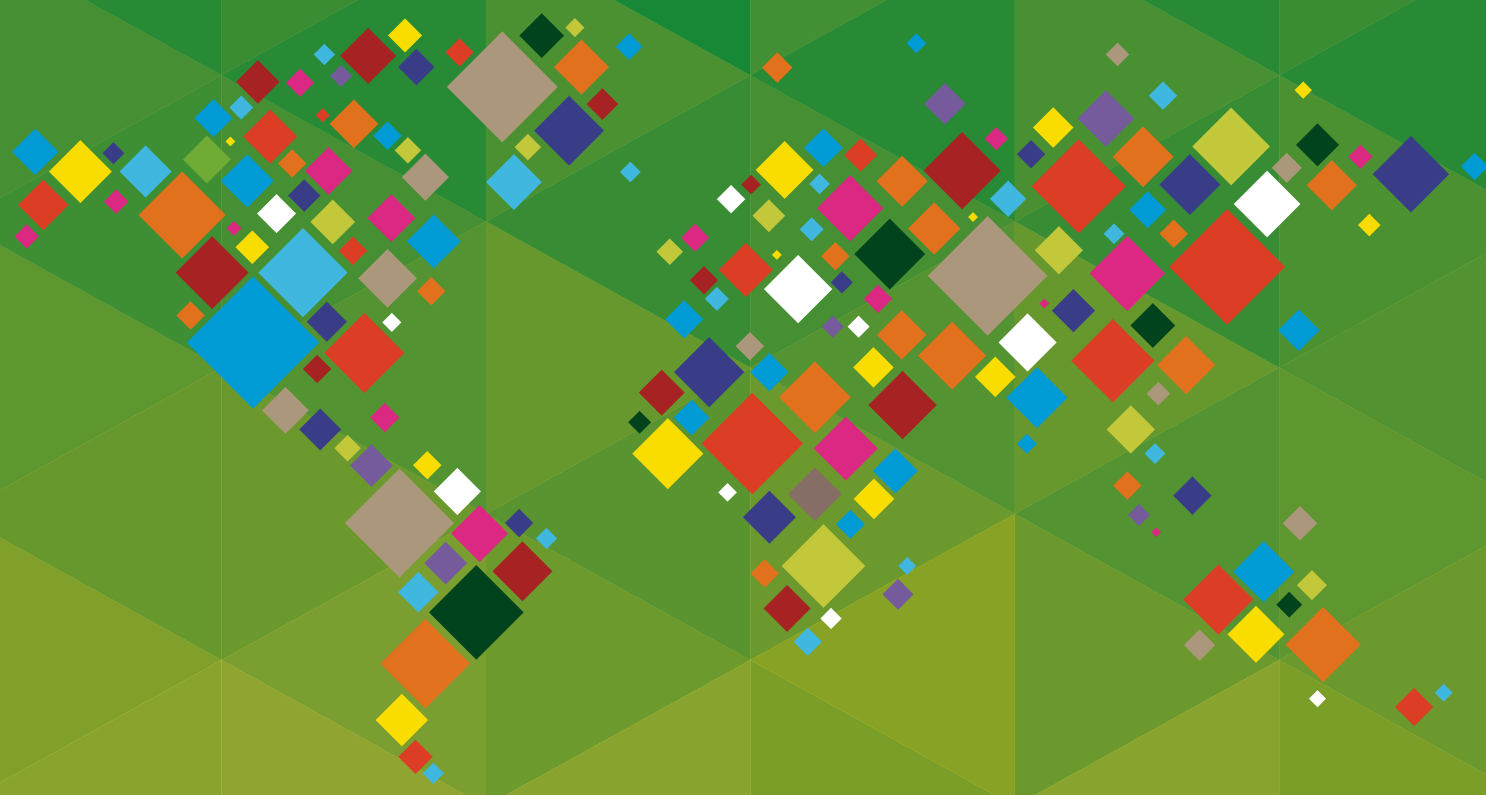
L'enveloppe qui entoure le grain d'épeautre s'appelle :
1 la pelote
2 la balle
3 le berlingot

Réponse : 2

SPACE

11-14 SEPT. 2018

PARC EXPO - RENNES



Un Salon de top niveau avec :

Plus de **1 440** exposants
dans **11 halls** en 2017
et **250 stands en air libre**.

16 Ha de surface d'exposition.

Plus de **114 000** visiteurs professionnels,
dont **14 000** internationaux de **128** pays.

Plus de **70** conférences,
l'Espace pour Demain et Innov'Space.

PLANÈTE ÉLEVAGE • PLANET LIVESTOCK

space.fr

LE SALON INTERNATIONAL
DES PRODUCTIONS ANIMALES

THE INTERNATIONAL EXHIBITION
FOR ANIMAL PRODUCTION

@SPACERennes #SPACE2018

02 23 48 28 80 / info@space.fr